



* 0 0 0 3 5 9 9 *

3

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÈBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Saverne

Le Département de Justice & Police

Déclare

que le présent registre contient deux cents pages.

Lansonne le 6 mars 1894.

P^t le Département de Justice & Police

H. Jiaux



Le Volume fait suite à un Volume précédent dont les inscriptions vont
du n° 30 de l'année 1888 au n° 16 de l'année 1894.

Ce que nous certifions .

L'officier de l'état civil

Se. Mathieu. Rapiu



Payerne le 18 Mai 1894



N^o 17
 Martin-Siquerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Martin Emile, agriculteur _____

de Neyruz _____ domicilié à Sillars le Comte _____

Celibataire _____

né à Sillars le Comte le neuf Janvier - mil huit cent soixante deux -

fil de Jean François Martin, agriculteur à Sillars le Comte

et de défunte Louise nie Blanc _____

2^o Siquerat Julie, buraliste et télégraphiste _____

de Combremont le Grand _____ domiciliée à Combremont le Grand

Celibataire _____

née à Combremont le Grand le premier Février mil huit cent cinquante un -

fille des défunts Pierre Daniel Siquerat _____

et de Gusanne nie Dahud _____

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand le dix, à Neyruz
et Sillars le Comte le treize Avril mil huit cent quatre vingt
quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Denezzy.

* Communiqué : aux officiers de l'état civil
de Denezzy et Combremont le Grand

Signatures des époux :

Martin Emile
Siquerat Julie

Signatures des témoins :

Alfred Pivard à Combremont.
Buache Javel à Denezzy

L'officier de l'état civil :

Le Maxime Dupin

N^o 18
Borel - Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

+ 22.VI 1941

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq mai. — mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Borel Gustave, employé au Chemin de fer —
de Moudon — domicilié à Payerne —
Célibataire —

né à Wiesbaden (Prusse) le dix neuf Juin — mil huit cent soixante deux —
fils de Julie Charlotte Borel, domiciliée à Payerne —

et de
2^o Pahud Fanny Louise —
de Oyens — domiciliée à Payerne —
Célibataire —

née à Payerne le dix Mars — mil huit cent soixante trois —
fille de défunt Louis Samuel Pahud —
et de Elise Marienne née Brossy, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le sept, à Moudon et
Oyens le dix Avril mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Moudon,
Oyens et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Moudon et St Cierges.

Signatures des époux :

Eustache Borel

Fanny Borel

Signatures des témoins :

Kosset à Payerne

Serray - Subois à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mermier - Requin

N° 19.
Gilliard. Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gilliard Alphonse, gendarme _____
de Montpreveyres et Mézières — domicilié à Payerne _____
Celibataire _____

né à Montpreveyres le dix Avril — mil huit cent soixante quatre
fils de Jean Louis Gilliard, agriculteur _____
et de Marianne née Porchet, domiciliés à Montpreveyres _____

2° Somini Hermance Thérésine, lingère _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
celibataire _____

née à Payerne le vingt cinq Octobre - mil huit cent soixante neuf -
fille de défunt Jean Daniel Philippe Somini _____
et de Susanne Catherine Blaser née Licher, domiciliée à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Mézières le onze, à Montpreveyres et Payerne le quatorze Avril mil huit cent quatre vingt quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Mézières, Montpreveyres et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Corcelles le Jorat et Mézières

Signatures des époux :

Gilliard
Hermance Gilliard

Signatures des témoins :

Paul Plumet
Benoît Tavel
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Meyer Rapin

N° 20

Fattebert-Besson

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Aujourd'hui premier Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Fattebert Alfred, agriculteur _____
de Villers-Bramard _____ domicilié à Villers-Bramard
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à Villers-Bramard le vingtun avril _____ mil huit cent soixante cinq _____
fils de François Fattebert, agriculteur _____
et de Rosine née Duc, domiciliés à Villers-Bramard _____

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2° Besson Lydie _____
de Dompiere et Villargel _____ domiciliée à Dompiere _____
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à Dompiere le sept août _____ mil huit cent soixante sept _____
fille de François Besson, agriculteur _____
et de Louise née Pichonnet, domiciliés à Dompiere _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Dompiere et Villargel le huit et à
Villers-Bramard le neuf mai mil huit cent quatre vingt
quatorze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Villargel.

Signatures des époux:

Alfred Fattebert
Lydie Fattebert

Signatures des témoins:

Héli Besson à Dompiere
Renat Duc à Villers-Bramard

Communiqué: aux officiers de l'état
civil Villargel et Lucens

L'officier de l'état civil:

L. Maxime Bépin

N° 21

Tallent - Schwambach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tallent Jean François Frédéric, ouvrier à la Condenserie

de Begnins _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Begnins le onze mai _____ mil huit cent soixante six _____

fils de défunt Samuel Benjamin Tallent _____

et de Marguerite née Matthey, ménagère à Begnins _____

2° Schwambach Françoise Marie née Dondin _____

de Chevroux _____ domiciliée à Payerne _____

veuve de Louis Schwambach dès le neuf août mil huit

cent nonante un _____

née à Payerne le dix neuf Janvier - mil huit cent soixante un _____

fille de défunt Frédéric Dondin _____

et de Susanne née Matthey, ménagère à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le douze, à Begnins et Chevroux le quatorze mai mil huit cent quatre vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de Schwambach L., publication de mariage à Begnins, Chevroux et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Begnins et Chevroux.

Signatures des époux :

Louis Tallent
Marie Tallent

Signatures des témoins :

Jules Dondin
L. Hiltel Boulanger
Tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Matthey Ropin

N^o 22
Marrel - Hey

Aujourd'hui quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Marrel Jules Ami, assortisseur de cigares _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Yvonand _____ domicilié à Payerne _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à La Côte aux Fies le trente un mars mil huit cent septante trois _____

Noms, profession et

fils de Jules Marrel, horloger _____

domicile des parents:

et de Louise Emma née Rapp, domiciliés à Yvonand _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Hey Marie _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Payerne le vingt huit Juillet mil huit cent septante trois _____

Noms, profession et

fille de François Frédéric dit Fritz Hey, agriculteur _____

domicile des parents:

et de Jenny née Hermann, domiciliés à Payerne _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Payerne le vingt-six Mai mil huit cent quatre vingt quatorze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux et publications de mariage à Yvonand et Payerne.

Signatures des époux:

Jules Marrel
Marie Marrel

Signatures des témoins:

Alexandre Lucommun
Christian Beyeler

Communiqué: à l'officier de l'état civil d'Yvonand.

L'officier de l'état civil:

J. Maxner-Ropin

N° 23

Raynaud-Givcl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Raynaud David Eugène, cordonnier _____
de Château d'Ox _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Château d'Ox le quinze novembre mil huit cent soixante huit _____
fils des défunts David Eugène Raynaud _____
et de Fanny Marie Sophie nie Muller _____
2° Givcl Marie Louise _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le quinze mars mil huit cent septante quatre _____
fille de Jean François Givcl, cantonnier _____
et de Julie Louise nie Marzier _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le deux et à Château
d'Ox le trois Juin mil huit cent quatre vingt
quatorze _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Château
d'Ox et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Château d'Ox

Signatures des époux :

David Raynaud
Marie Raynaud.

Signatures des témoins :

Antoniuzzi Pascal
Samuel Pasker
(tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil :

L. Mathis-Ropin

B.

N° 24

Simon - Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Simon Jules, domestique de campagne _____de Salcyres sous Montagny et Sainte Croix — domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Yverdon le trois Novembre — mil huit cent septante cinq —fils de défunt François Jules Simon _____et de Elmire Elisa née Bugnon, domiciliée à Payerne _____2° Zbinden Lina _____de Guggisberg (Berne) — domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Wahlern le neuf Août — mil huit cent septante deux —fille de Jean Zbinden, agriculteur _____et de Christine Ritschard née Schmid, domiciliés à Brinodried _____

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix le vingt huit, à Guggisberg le vingt neuf, à Salcyres sous Montagny et Payerne le trente Juin mil huit cent quatre vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
autorisation du tuteur de l'époux mi-
neur et publications de mariage à
Salcyres, Ste Croix et Guggisberg

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Montagny, Ste Croix et
Guggisberg.

Signatures des époux :

Jules SimonLina Simon

Signatures des témoins :

Jules Doudin à PayerneAlysse Gruetser à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Manner-Ropin

N^o 25
 Eich - Tschampion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juillet — mil huit cent quatre-vingt-quatorze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Eich Auguste Charles Eugène, employé postal —
 de Schichens — domicilié à Lausanne —
célibataire —

né à Lausanne le vingt huit Septembre mil huit cent septante deux —
 fils de Daniel Eich, huissier —
 et de Rosine Gribi, domiciliés à Lausanne —

2^o Tschampion Elise Flora —
 de Gals (Berne) — domiciliée à Morat —
célibataire —

née à Berne le dix huit Juillet — mil huit cent septante un —
 fille de Charles Frédéric Tschampion, décédé —
 et de Elise Dubach, domiciliée à Morat —

Les publications ont eu lieu à Gampelen (Gals) le quatorze, à Morat le quinze, à Schichens et Lausanne le seize Juin mil huit cent quatre vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne.

(A large diagonal line is drawn across this section, indicating no other documents were deposited.)

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Vufflens le Château, Lausanne, Gampelen et Morat.

Signatures des époux :

Auguste Eich
Flora Eich

Signatures des témoins :

Louis Lepoint
Georges Perret

L'officier de l'état civil :

L. Marcher-Ropin

N° 26

Cruchon et Wiesel

née Simond.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 17 avril 1902 par le Tribunal Civil du district de Sausanne, le mariage Cruchon. Wiesel a été dissous par le divorce, lequel a été prononcé contre le femme. Inséré le dix huit Juillet mil huit cent deux par ordre du Département de Justice et Police. L'officier de l'état civil L. Maxner. Rapin
Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui trois Oût _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cruchon Ulysse Edouard, limonadier _____

de Berchier _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Pouxens-Mézery le vingt quatre Juin mil huit cent soixante neuf _____

fils de défunt Louis Henri Cruchon _____

et de Elise Madelaine née Bovey, à Sausanne _____

2° Wiesel Julie née Simond _____

de Chardonnay, district de Morges _____ domiciliée à Payerne _____

divorcée d'avec Henri Louis Wiesel dès le quatorze Novembre mil huit cent nonante un _____

née à Grandson le dix huit Septembre mil huit cent septante un _____

fille de défunt François Louis Simond _____

et de Elise Elise Bugnon domiciliée à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Berchier, Chardonnay et Payerne le quatorze Juillet mil huit cent quatre vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
Déclaration du Greffier du Tribunal de Payerne constatant le divorce de Julie Wiesel.
Publications de mariage à Berchier, Chardonnay et Payerne.

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Villers sous Yens et St. Cierges.

Signatures des époux:

Ulysse Cruchon
Julie Cruchon

Signatures des témoins:

Fric Jomini Jomini à Payerne
Jules Doudin. à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxner. Rapin

N^o 22
Porta - Fenthozey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Porta Emile, commis au J. G. _____

de Cully et Lutry _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Cully le quatre Octobre _____ mil huit cent septante quatre _____

fil de François Louis Porta, boulanger _____

et de Amélie née Gallon, à Cully _____

2^o Fenthozey Louise Marguerite, couturière _____

de Seigneux et Dompierre (Vaud) _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le trois Mars - mil huit cent septante trois _____

fille de défunct Constant Fenthozey _____

et de Jenny née Freymond, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Cully et Lutry le vingt cinq, à Dompierre et Yverdon le vingt six, à Seigneux le vingt sept et à Payerne le vingt huit Juillet mil huit cent quatre vingt quatorze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Yverdon.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Cully, Lutry, Yverdon, Villegel et Lucens

Signatures des époux :

Porta Emile

Louise Porta

Signatures des témoins :

Henri Wiedel à Payerne

Jean à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Mathy, Rép.

N° 28

Pradervand-Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pradervand Emile Albert, sellier _____

de Corcelles près Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Corcelles le quatre Octobre — mil huit cent soixante sept —

fils de défunt Louis Pradervand _____

et de Emilie Rapin, domiciliée à Corcelles _____

2° Cachin Alice, ménagère _____

de Cerniaz _____ domiciliée à Ibenniez _____

Célibataire _____

née à Ibenniez le vingt-cinq Juin mil huit cent soixante six —

fille de Rosette Cachin, domiciliée à Ibenniez _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Ibenniez, et Payerne le vingt-huit Juillet et à Cerniaz le premier Aout mil huit cent quatre vingt quatorze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux,
publications de mariage à Corcelles,
Cerniaz, Ibenniez et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Corcelles, Villanzel et Granges.

Signatures des époux :

Albert Pradervand

Alice Pradervand

Signatures des témoins :

Dominique Futz Sellier

E. Volleey
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Maxther Rapin

N° 29
Buache. Crisinel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buache Jacques Daniel, employé à la Condenserie,
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
Celibataire _____

né à Payerne le dix neuf avril mil huit cent septante un -
fils de Jacques Daniel Buache, agriculteur à Payerne -
et de Anna née Rufener, décédée. _____

2° Crisinel Ida, ouvrière à la Condenserie _____
de Denezzy _____ domiciliée à Payerne _____
Celibataire _____

née à Dimoret le quatre Janvier - mil huit cent septante un -
fille de défunt Daniel Frédéric Crisinel _____
et de Lydie née Jaquier à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix huit et à Denezzy
le dix neuf août mil huit cent quatre vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Payerne
et Denezzy.

Communiqué : ~~au~~ officier de l'état
civil de Denezzy

Signatures des époux :

Jacques Buache
Ida Buache.

Signatures des témoins :

Louis Gillian
L. Lompierre César
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mayer-Rapin

N° 30

Renfer-Bersier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Septembre — mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Renfer Emile, employé de bureau —
de Rapperswyl (Berne) — domicilié à Payerne —
Célibataire —

né à Berg (Thurgovie) le vingt-un Juin — mil huit cent septante deux —
fils de défunt Fréderich Gottlieb Renfer —
et de Marie née Duffay, à Payerne —
2° Bersier Marie Lucie —
de Cugy (Fribourg) — domiciliée à Cugy —
Célibataire —

née à Cugy le dix sept Octobre — mil huit cent septante quatre
fille de Claude Eugène Bersier, agriculteur —
et de Séraphine Pauline née Gherdon, à Cugy —

Les publications ont eu lieu à Rapperswyl le vingt trois, à Cugy le vingt-
quatre et à Payerne le vingt cinq Août mil huit cent quatre
vingt quatorze. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
autorisation du père de l'épouse mineure
et publications de mariage à Rapperswyl
Cugy et Payerne

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Rapperswyl et Cugy

Signatures des époux:

Emile Renfer
Lucie Bersier

Signatures des témoins:

Louis Bersier à Cugy
Isaac Tomini à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxner-Ropin

N° 31

Magnin-Brodbeck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magnin Adolphe, journalier _____

de Cudrefin _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Payerne le vingtneuf avril - mil huit cent soixante trois -

fils des défunts Auguste Magnin _____

et de Marienne Medelaine née Sautier _____

2° Brodbeck Henriette Medelaine, ménagère _____

de Muttens (Bâle Campagne) - domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Morat le onze Octobre _____ mil huit cent soixante huit _____

fille de défunt Jean Nicolas Brodbeck _____

et de Jeanne Henriette née Deche, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Cudrefin et Payerne le huit et à Muttens le treize Septembre mil huit cent quatre vingt quatorze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
et publications de mariage à
Cudrefin, Muttens et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Cudrefin et Muttens

Signatures des époux :

M. Magnin
Henriette Magnin

Signatures des témoins :

Henri Clot à Payerne
Bossy Emile à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Meyer, Repin

N° 32

Chevalley-Savanchy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Chevalley John, boulanger _____

de Denezzy _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Denezzy le quatre Juin — mil huit cent septante deux

fils de Jean François Chevalley, agriculteur _____

et de Rosine née Porchet, à Denezzy _____

2^o Savanchy Lydie, ouvrière à la Condenserie

de Savigny et Forel (Lavaux) domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Forel le vingt trois Février — mil huit cent soixante huit

fille des défunts Pierre Frédéric Savanchy _____

et de Marie Marguerite née Dutoit _____

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt huit, à Denezzy,

Forel, et Payerne le vingt neuf Septembre mil

huit cent quatre vingt quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Denezzy, Savigny, Forel et Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Denezzy, Savigny et Forel

Signatures des époux:

John Chevalley
Lydie Chevalley

Signatures des témoins:

Eugène Lantet à Payerne
Louis Nobs à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxime Repin

N° 33.

Hermann Rappit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hermann César*, ouvrier chapelier

de *Payerne* domicilié à *Payerne*

Célibataire

né à *Payerne* le onze février — mil huit cent *septante deux*

fils de *Daniel Hermann*, journalier

et de *Catherine* née *Weissmuller*, à *Payerne*

2° *Rappit Nancy Emma*, ouvrière à la Condenserie

de *Bioley-Magnoux* domiciliée à *Payerne*

Célibataire

née à *Bioley-Magnoux* le six octobre mil huit cent *septante un*

fille de *défunt Denis Samuel Rappit*

et de *Marie Julie* née *Peytrignet* à *Payerne*

Les publications ont eu lieu à *Payerne* le treize, à *Bioley-Magnoux* le quatorze Octobre mil huit cent quatre vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et à Bioley Magnoux.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Mollondin* à *Sonnelye*

Signatures des époux :

César Hermann
Nancy Hermann

Signatures des témoins :

Henri Hermann à *Payerne*
Firaz Isaac à *Payerne*

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Rasin

N^o 34
Chaillet - Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chaillet Gustave Arnold, tonnelier _____
de Chavornay _____ domicilié à Payenne _____
Célibataire _____

né à Chavornay le vingt quatre août _____ mil huit cent septante _____
fils de Jean François Louis Chaillet, agriculteur à Chavornay _____
et de défunct Marie Louise née Lombardet _____

2^o Perrin Victorine, ouvrière à la Condenserie _____
de Payenne _____ domiciliée à Payenne _____
Célibataire _____

née à Payenne le vingt mars _____ mil huit cent septante trois _____
fille de Louis Perrin maréchal à Payenne _____
et de défunct Marie Louise née Ropin _____

Les publications ont eu lieu à Payenne le vingt sept et à Chavornay
le vingt huit Octobre mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Chavornay et Payenne.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Chavornay.

Signatures des époux :

Gustave Chaillet
Victorine Chaillet

Signatures des témoins :

Jules Beson à Payenne
Jacob Buzonier à Payenne

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Ropin

N° 35
Beyeler. Ney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui. seize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Beyeler Christian, cordonnier _____

de Wählereu (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le trois Mai _____ mil huit cent soixante huit

fils de défunt Christian Beyeler, (décédé) _____

et de Marie née Butzberger, domiciliée à Genève _____

2° Ney Jenny _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le vingt sept Juillet _____ mil huit cent septante un _____

fille de François Frédéric dit Fritz Ney, agriculteur _____

et de Jenny née Hörzmann, domiciliée à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Schwarzenbourg le dix huit et à Payerne le vingt Octobre mil huit cent quatre vingt quatorze : _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Schwarzenbourg

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Schwarzenbourg.

Signatures des époux :

Beyeler Christian
Jenny N. Beyeler

Signatures des témoins :

Henri Doudin à Payerne
Jules Tomini à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxther Ropin

N° 36

Mayor - Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Novembre — mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mayor Louis, journalier —
de Grandcour — domicilié à Payenne —
célibataire —

né à Corcelles près Payenne le treize Juillet — mil huit cent septante cinq —
fils de Henri Louis Mayor, maçon —
et de Marie vic Monney à Payenne —
2^o Monney Marie Pauline —
de Châbles (Triboung) — domiciliée à Payenne —
Célibataire —

née à Chapelle le deux Juillet — mil huit cent septante trois —
fille de Pierre Joseph Monney employé au chemin de fer —
et de Marie Julie vic Dorthe, à Payenne —

Les publications ont eu lieu à Grandcour et Payenne le trois et à Châbles
le quatre Novembre mil huit cent quatre vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Autorisation du père de l'époux mineur
et publications de mariage à Grandcour
Châbles et Payenne

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Grandcour et Châbles

Signatures des époux :

Louis Mayor

Marie Mayor

Signatures des témoins :

Jules Hublotte à Payenne

Brache Javel à id

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Regim

N° 37
Savary. Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Jules, tailleur de pierres

de Payerne domicilié à Payerne

divorcé de Hélène Louise Savary née Althaus dès le cinq Décembre mil huit cent nonante deux

né à Payerne le cinq Février mil huit cent cinquante

fil des défunts François Savary

et de Marienne née Nicolas

2° Michel Scintine Susanne

de Honiz (Berne) domiciliée à Avenches

cilibeire

née à Avenches le treize Juin mil huit cent soixante six

fille de Frédéric Michel, tailleur de pierres

et de Marianne née Fomerod, à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches et Honiz le quatorze et à Payerne le dix sept novembre mil huit cent quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et déclaration de divorce délivrée par le Greffier du Tribunal de Neuchâtel et publications de mariage à Honiz, Avenches et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Honiz et Avenches

Signatures des époux :

Jules Savary
Susanne Savary

Signatures des témoins :

Henri Savary Savary

Buache Savel
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Meuthier-Rapin

N° 38
Clot - Luthi

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Décembre — mil huit cent quatre-vingt-

quatorze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Clot Louis Daniel, agriculteur

de Coustilles — domicilié à Payenne —

Célibataire

né à Verscher Savary le seize Décembre mil huit cent soixante un —

fils de défunt Philippe Clot

et de Madeleine Marienne Savary à Payenne

2° Luthi Marie Elise, ouvrière en tabacs

de Sauperswyl (Bene) — domiciliée à Payenne —

Célibataire

née à Payenne le vingt six Juin — mil huit cent soixante —

fille de Frédéric Luthi, journalier à Payenne

et de défunte Marie Rosette Bonjour.

Les publications ont eu lieu à Payenne et Coustilles le trois et à Sauperswyl le quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Coustilles, Sauperswyl et
PayenneCommuniqué: aux officiers de l'état
civil de Lucens et Sauperswyl

Signatures des époux:

Louis Clot
Marie Clot

Signatures des témoins:

Auguste Savary Delacour
Emile Jonin, tous deux à
Payenne.

L'officier de l'état civil:

S. Mathur. Requin

N° 39

Blanchoud-Fragrière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanchoud Jean Louis, ouvrier à la Condenserie

de Oron le Château domicilié à Payerne

célibataire

né aux Monts de Corsier le vingt-huit Septembre mil huit cent cinquante neuf

fils des défunts Jean Louis Blanchoud

et de Jeanne Marie Françoise née Corbaz

2° Fragrière Marie Louise, tailleur

de Middel (Fribourg) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Torny Pitet le cinq Janvier mil huit cent septante deux

fille de Martin Fragrière, agriculteur

et de Marie Françoise née Andergon, à Middel

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix sept, à Oron le château et à Middel le dix huit Novembre mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Oron le Château, Middel et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Oron le Château et Middel

Signatures des époux :

Blanchoud Louis
Blanchoud Louise

Signatures des témoins :

Ju Louis Perin

Buache huissier
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Bepin

N° 40

Malan-Dérian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre — mil huit cent quatre-vingt-

quatorze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Malan Auguste Étienne, pasteur —

de Torre-Pellice province de Turin (Italie) - domicilié à Payerne —

veuf d'Octavie née Palmone dès le seize Novembre mil huit cent nonante trois —

né à Torre-Pellice le sept avril — mil huit cent cinquante trois —

fils des défunts Étienne Malan —

et de Caroline Bonjour —

2° Dérian Marie née Wahlen —

de Baulmes — domiciliée à Payerne —

veuve de Pierre Albert Auguste Dérian dès le vingt sept Juillet mil huit cent quatre vingt cinq —

née à Faoug le trente Juillet — mil huit cent cinquante un —

fille des défunts Jean Wahlen —

et de Madeleine née Graf —

Les publications ont eu lieu à Baulmes le quinze à Payerne le dix^{sept} Novembre et à Torre Pellice le deux Décembre mil huit cent quatre vingt quatorze —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Baulmes et
Payerne et permis de mariage du
Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'officier de l'état
civil de Baulmes.

Signatures des époux :

Auguste Étienne Malan pasteur

Marie Malan

Signatures des témoins :

Benoît Farel à Payerne

Gavary Auguste à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Meyer-Ropin

N° 41
Goumaz-Rebeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goumaz Jules Louis, carrier _____
de Sédilles et Rossens _____ domicilié à Combremont le Grand
célibataire _____

né à Rossens le quatorze Octobre mil huit cent septante quatre
fils de Jules César Goumaz _____
et de Jeanette Louise née Rossier _____

2° Rebeaud Lina _____
de Rovray _____ domiciliée à Combremont le Grand
célibataire _____

née à Combremont le Grand le vingt six Février mil huit cent septante quatre
fille de Jean Daniel Rebeaud _____
et de Jenny née Nicety _____

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand le dix, à Rovray
le douze, à Sédilles et Rossens le quinze Novembre mil
huit cent nonante quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Villargel, Combremont le
Grand et Yvonand

Signatures des époux :

Jules Goumaz.
Lina Goumaz.

Signatures des témoins :

Jules Hublot p. à Bayeme
Benoche Javel à Bayeme

L'officier de l'état civil :

L. Mathier. Rapin

N^o 42
Gris. Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Decembre — mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gris Lucien François, sellier —
de Seigneux — domicilié à Seigneux —

veuf de Rose née Meille des le vingt Janvier mil huit-
cent nonante un —

né à Seigneux le huit Septembre mil huit cent soixante quatre

fil de Jean David Gris, agriculteur —

et de Marie Louise née Panchaud, à Seigneux —

2^o Dutoit Alexandrine, sage-femme —

de Neyrus et Moudon — domiciliée à Sausanne —

Celibataire —

née à Neyrus le vingt neuf Aout — mil huit cent cinquante huit

fille de défunt Abraham Philippe Dutoit —

et de Catherine née Iwahlen —

Les publications ont eu lieu à Moudon et Sausanne le treize, à
Seigneux le quatorze et à Neyrus le quinze Novembre
mil huit cent quatre vingt quatorze. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Villarszel.

~~_____~~

Communiqué : à l'officier de l'état civil
de Villarszel, Seneyz, Moudon et
Sausanne.

Signatures des époux :

Lucien Gris
Alexandrine Gris

Signatures des témoins :

E. Dutoit
E. Dutoit

L'officier de l'état civil :

L. Marcher. Requin

N° _____

Aujourd'hui Le numero 42 de la page 26 est ~~mil huit cent quatre vingt~~
celui de la dernière — ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

+ inscription faite dans l'année 1894. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Les deux doubles du présent registre domiciliés à sont conformes

Etat civil :

Ce que nous Certifions. _____

Lieu et date de la naissance :

L'officier de l'état civil de Payerne

Noms, profession et

né à S. Mathier. Repin mil huit cent

domicile des parents :

filz de Payerne le 31 Decembre 1894

Nom et profession de l'épouse :

et de _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Un double a été remis le 14 Janvier 1895 à l'autorité

Etat civil :

de Cantonale en exécution de domiciliée à l'article 2 de la Loi.

Lieu et date de la naissance :

L'officier de l'état civil de Payerne

Noms, profession et

S. Mathier. Repin

domicile des parents :

née à _____ mil huit cent

Date des publications :

fille de Payerne le 14 Janvier 1895.

et de _____

Les publications ont eu lieu à

le 9 Janvier 1895
M. Mathier



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N^o 1
Schneider-Wülleming

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt huit Janvier — mil huit cent quatre-vingt-quinze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Schneider Alfred, serrurier —
de Brigg (district de Nidau, Berne) — domicilié à Payerne —
Célibataire —

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Neuveville le onze Décembre — mil huit cent septante —
fils de défunt Frédéric Schneider —
et de Catherine née Lütthi, domiciliée à Neuveville —

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Wülleming Emma Bertha, cuisinière —
de Courgevans (Fribourg) — domiciliée à Payerne —
Célibataire —

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Courgevans le vingt trois avril — mil huit cent septante un —
fille de Jean David Wülleming —
et de Benicte Marie née Wülleming, à Courgevans —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le douze, à Birglen le treize et à Courgevans le quatorze Janvier mil huit cent quatre vingt quinze —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Birglen, Courgevans et Payerne

Signatures des époux :

Alfred Schneider
Emma Schneider

Signatures des témoins :

W. Dancison (à Payerne)
E. Mollin (à Payerne)

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Brigg et Meyriez.

L'officier de l'état civil :

S. Marnier .Regim

N^o 2
Doudin-Caille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Doudin Jules, horloger _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Granges (Soleure) le premier Février mil huit cent soixante neuf _____

fils de Louis Doudin, fabricant de balanciers _____

et de Emma née Moise, à Payerne _____

2^o Caille Marie, maîtresse d'école _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le vingt cinq Novembre mil huit cent septante _____

fille de Daniel Caille, agriculteur _____

et de Elise née Rapin, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le douze Janvier mil huit cent quatre vingt quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Payerne -

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules Doudin

Marie Doudin

Signatures des témoins :

H. Barbier

Louis Berthier

* tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Mescher Rapin

N^o 3

Reber - Marti

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

D'une lettre de Bourgeoisie notariée Bessier fils à Payerne le 17 Septembre 1907 et visée par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, il ressort que Reber Eugène Edouard a été reçu bourgeois de la Commune de Freytorrens.

Inscrit le 25 Septembre 1907 par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil
S. Maxner. Requin

Communiqué aux officiers de l'état civil de Schangnan et de Syss et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui quinze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Reber Eugène Edouard, comptable _____

de Schangnan (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Payerne le douze Juin _____ mil huit cent soixante neuf _____

fils de défunt Christian Reber _____

et de Madeleine née Waltert, à Payerne _____

2^o Marti Bertha _____

de Syss (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Syss le vingt sept Février _____ mil huit cent septante un _____

fille de défunt Bendicht Marti _____

et de Elisabeth née Hauser à Syss _____

Les publications ont eu lieu à Schangnan le dix sept, à Payerne le dix neuf et à Syss le vingt Janvier mil huit cent quatre vingt quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de Naissance des époux
et publications de mariage à
Schangnan, Syss et Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Schangnan et Syss.

Signatures des époux:

Eugène Reber
Bertha Reber

Signatures des témoins:

H. Bessier à Payerne
prof
Otto Müller, prof à Payerne

L'officier de l'état civil:

S. Maxner. Requin

N^o 4
 Quaaglia-Stämpfli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui dix neuf Février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Quaaglia Charles Francois Celestin, peintre en bâtiments de Castelletto-Villa, province de Novare, Italie domicilié à Payerne _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Castelletto-Villa le vingt six Septembre mil huit cent cinquante sept - fils de Rocco Quaaglia, maçon à Castelletto-Villa _____
 et de défunte Maria Quaaglia _____

2^o Stämpfli Anna Elisabeth _____
 de Wählendorf (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Ueberstorf le sept Février _____ mil huit cent soixante trois _____
 fille de défunt Jean Stämpfli _____
 et de Anne Barbara née Hännly, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier, à Meikirch le trois et à Castelletto-Villa du neuf au vingt deux Dicembre mil huit cent nonante quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Meikirch et Payerne et permis de célébration du Département de Justice et Police _____

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat et à l'officier de l'état civil de Meikirch. _____

Signatures des époux :

Quaaglia Celestin
Elise Quaaglia

Signatures des témoins :

Antoine Gradino
Scarpellini Alphonse
 (tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Rapin

N° 5

Terini - Renfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Terini Louis Victor, entrepreneur en maçonneries
de Santino, province de Novare, Italie - domicilié à Payerne
célibataire

né à Santino (Italie) le vingt sept Septembre mil huit cent soixante neuf -
fils de Antoine Terini, entrepreneur à Santino
et de défunte Giuditta née Julita

2° Renfer Julia
de Rapperswyl (Berne) - domiciliée à Payerne
célibataire

née à Payerne le vingt huit Août - mil huit cent septante quatre -
fille de défunt Frédéric Gottlieb Renfer
et de Marie née Duffoy à Payerne

Les publications ont eu lieu à Rapperswyl le sept à Payerne le neuf
et à Santino du 10) dix au dix sept Février mil huit cent
soixante cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Rapperswyl
à Payerne et permis de célébration de
mariage délivré par le Département
de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'officier de l'état civil
de Rapperswyl.

Signatures des époux :

Louis Terini
Julia Renfer

Signatures des témoins :

Jules Dondin à Payerne
César Wengler à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rajm

N^o 6
Mian. Bossy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mian Constant Felix, agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à la Palud rive Payerne

Célibataire _____

né à Payerne le vingt six Février - mil huit cent septante deux -

fils de Jean Daniel Mian, agriculteur _____

et de Marie née Rey, domiciliés à la Palud rive Payerne

2^o Bossy Thérétique _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne

Célibataire _____

née à Payerne le six Novembre mil huit cent soixante neuf -

fille de défunt Benjamin Frédéric Bossy _____

et de Thérétique née Comte, domiciliée à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt trois Février mil huit cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux et publication de mariage à Payerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

Constant Mian

Thérétique Mian

Signatures des témoins :

Honny Adolphe à Payerne
Hermann Emile à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mather. Repin

N^o 7
Bize - Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bize Edouard, pieriste _____
de Villarzel _____ domicilié à Payerne Montagny
célibataire _____

né à Giez le dix neuf Avril _____ mil huit cent septante deux -
fils de Jacques Bize, agriculteur _____
et de Louise née Roux, domiciliés à Montagny _____
2^o Mayor Adèle Elisa, ouvrière à la Condenserie
de Oron le Château _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le dix sept Octobre mil huit cent soixante neuf
fille de Abram Daniel Mayor, agriculteur _____
et de Adèle née Roux, domiciliés à Payerne _____
Les publications ont eu lieu à Villarzel et Oron le treize, à
Montagny le quinze et à Payerne le seize Février
mil huit cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Montagny.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Villarzel, Montagny et
d'Oron la Ville.

Signatures des époux :

Edouard Bize
Adèle Elisa Bize

Signatures des témoins :

Paul Plumettaz à Payerne
Baudouin Javel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Rapin

Approuvé la radiation du mot
"Payerne" à la quatrième ligne
de l'acte ci contre.

L'officier de l'état civil
L. Maxner. Rapin

N° 8
Chabloz-Beyeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chabloz Louis Henri, agriculteur _____

de Château d'Oex _____ domicilié à Château d'Oex avant à Villarzel _____

Célibataire _____

né à Château d'Oex le dix huit Novembre mil huit cent soixante deux _____

fils de Alexis Gustave Chabloz _____

et de Lucie Sophie née Isoz, agriculteurs à Château d'Oex _____

2° Beyeler Marie Louise, ménagère _____

de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à Villarzel _____

Célibataire _____

née à Ponts de Martel le douze Août mil huit cent soixante huit _____

fille de Christian Beyeler _____

et de Adèle Cécile née Scammis, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex le cinq à l'Étival et Villarzel le six et à Guggisberg le sept Mars mil huit cent quatre vingt quinze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Château d'Oex.

Signatures des époux :

Louis Henri Chabloz
Marie Louise

Signatures des témoins :

H. Perletz (à Bayona)
A. Roulet, vicaire (à Bayona)

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rogin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Château d'Oex, Guggisberg et Villarzel.

N^o 9
Assal. Schallenberg

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Assal Alfred, charcutier _____

de Freytorrens _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le huit février _____ mil huit cent soixante neuf _____

fil de Blaise Assal, Banquier _____

et de Marie née Rapin, à Payerne _____

2^o Schallenberg Marie, couturière _____

de Wissembourg (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le cinq février _____ mil huit cent septante un _____

fille de David Schallenberg, voiturier _____

et de Susanne née Portner, domiciliés à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Dürstetten le quinze, à Freytorrens
et Payerne le seize mars mil huit cent quatre vingt
quinze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Freytorrens
Dürstetten et Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Combremont le Grand et
de Dürstetten _____

Signatures des époux:

Alfred Assal
Marie Assal.

Signatures des témoins:

H. Helfer à Payerne
J. Chapaux à Payerne

L'officier de l'état civil:

S. Maxner Rapin

N° 10
Gonnard-Sernez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gonnard Louis, maçon _____
de Courtilles _____ domicilié à Courtilles _____

veuf de Lydie née Sernez dès le vingt un Décembre _____
mil huit cent quatre vingt douze _____

né à Courtilles le vingt un Décembre mil huit cent quarante six _____
fils de Pierre Gonnard _____

et de Marie née Schneider, décédée _____

2° Sernez Rosine née Meylan, ménagère _____
de Sillars. Bramard _____ domiciliée à Courtilles _____

veuve de Jules Sernez dès le neuf Mai mil huit cent
quatre vingt treize _____

née à Courtilles le vingt sept novembre mil huit cent cinquante huit _____
fille des défunts Bist Antoine Meylan _____

et de Jeanne née Ogay _____

Les publications ont eu lieu à Courtilles le trois et à Villars-Bra-
mard le quatre avril mil huit cent quatre vingt-
quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Lucens.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Lucens et Villanzel

Signatures des époux :

Louis Gonnard
Rosine Gonnard

Signatures des témoins :

H. Guiguer à Fayans
J. Perrin Doual à Fayans

L'officier de l'état civil :

J. Maxner-Ropin

N° 11
 Saquier - Duillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Saquier Jules, maréchal _____
 de Villers le Comte _____ domicilié à Villers le Comte _____
 célibataire _____

né à Villers le Comte le premier Décembre _____ mil huit cent soixante neuf _____
 fils de Scannot Saquier, maréchal _____
 et de Marie Louise née Bulloz, à Villers le Comte _____
 2° Duillard Lina _____
 de Combremont le Petit _____ domiciliée à Nezyr _____
 Célibataire _____

née à Combremont le Petit le douze Décembre _____ mil huit cent septante quatre _____
 fille de Julie Duillard, à Nezyr _____
 et de _____

Les publications ont eu lieu à Villers le Comte et Nezyr le vingt sept, et à Combremont le petit le trente Mars mil huit cent nonante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Nezyr à Nezyr.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Nezyr à Nezyr et à Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Jules Saquier
 Lina Jotier

Signatures des témoins :

Jules Hubert à Nezyr
 Buache Savel à Nezyr

L'officier de l'état civil :

L. Maxher. Requin

N° 12
Duc. Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duc Jules, agriculteur _____

de Villers-Bramerd _____ domicilié à Villers-Bramerd

célibataire _____

né à Villers-Bramerd le huit Mai - mil huit cent septante trois -

fils de Eugène Duc _____

et de Louise Caroline née Duc _____

2° Pittet Léontine _____

de Villers-Bramerd et Seigneux - domiciliée à Villers-Bramerd

célibataire _____

née à Villers-Bramerd le vingt trois Mars - mil huit cent septante deux -

fille de défunt Jean Jacques Pittet _____

et de Rosine née Duc _____

Les publications ont eu lieu à Villers-Bramerd et Seigneux le
 quatre Avril mil huit cent quatre vingt quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
 l'état civil de Villers-Bramerd.

Communiqué : à l'officier de l'état
 civil de Villers-Bramerd

Signatures des époux :

Jules Duc
 Léontine Duc

Signatures des témoins :

Emert Duc à Villers-Bramerd
 C. Morvathel à Seigneux

L'officier de l'état civil :

J. Meunier-Rapin

N° 13

Rossier-Wenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Paul, agriculteur _____

de Villarsel _____ domicilié à Villarsel _____

célibataire _____

né à Villarsel le huit Janvier - mil huit cent soixante deux

fils de Louis Rossier _____

et de Louise Marie née Porchet, agriculteurs à Villarsel _____

2° Wenger Margaritha, cuisinière _____

de Hoefen (Berne) _____ domiciliée à Villarsel _____

célibataire _____

née à Gürzelen (Berne) le premier Juin - mil huit cent soixante sept -

fille de Samuel Wenger _____

et de Marie née Rütli, domiciliés à Gürzelen _____

Les publications ont eu lieu à Villarsel le quatre et à Hoefen
le cinq avril mil huit cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de VillarselCommuniqué : aux officiers de l'état
civil de Villarsel et de Hoefen

Signatures des époux :

Rossier Paul
Rossier Marguerite

Signatures des témoins :

Rossier Eugène à Villarsel
Rosina Wenger à Lussigny

L'officier de l'état civil :

S. Mathier-Ropin

N° 14
Morel. Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morel François Eugène, meunier _____
de Rossenges _____ domicilié à Bressonnaz (Syens)
célibataire _____

né à Rossenges le quinze Décembre _____ mil huit cent soixante huit _____
fils de Jacques Daniel Morel _____
et de Jenny née Cherpillod, domiciliés à Rossenges _____
2° Mottaz Lina, ménagère _____
de Syens _____ domiciliée à Syens _____
célibataire _____

née à Syens le quatorze Novembre mil huit cent septante cinq _____
fille de Théophile Jules Mottaz, agriculteur _____
et de Elise née Mingard, domiciliés à Syens _____
Les publications ont eu lieu à Rossenges et Syens le trente Mars
mil huit cent quatre vingt quinze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Moudon.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Moudon.

Signatures des époux :

Morel François Eugène
Morel Lina

Signatures des témoins :

Jules Cherpillod à Bressonnaz
Bouche huissier à is

L'officier de l'état civil :

L. Mottaz - Bressonnaz

N° 15

Rapin-Graderwand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin Daniel Salomon, laitier-fromager _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Payerne le quatre Décembre — mil huit cent soixante sept _____

fils des défunts Daniel Salomon Rapin _____

et de Madelaine née Sigenthaler _____

2° Graderwand Aline Valérie _____

de Corcelles près Payerne _____ domiciliée à Vers chez Perrin _____

Célibataire _____

née à Vers chez Perrin le trente août — mil huit cent septante quatre _____

fille de défunt Louis Graderwand _____

et de Louise Gusette Ney, domiciliée Vers chez Perrin _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Corcelles le vingt sept avril _____

mil huit cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Payerne
et Corcelles.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Corcelles.

Signatures des époux :

D. Rapin
Aline Rapin

Signatures des témoins :

Albert Rapin à Payerne
Doudin Fritz Sellen à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin

N° 16
Savary-Lädermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Savary Samuel Louis, agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Corges v. Payerne

célibataire _____

né à Corges le vingt un Novembre _____ mil huit cent soixante six -

fils de Jean Samuel Savary, agriculteur _____

et de Marie Louise v. Savary à Corges _____

2. Lädermann Emma _____

de Sutzelflüh (Berne) _____ domiciliée à Strablos v. Payerne

Célibataire _____

née à Strablos le trois Juin _____ mil huit cent soixante cinq _____

fille de Charles Frédéric Lädermann, agriculteur _____

et de Marie v. Hirschhoffer, domiciliés à Strablos _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le onze v. Sutzelflüh le quatorze mai mil huit cent quatre vingt quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux en publications de mariage à Payerne & Sutzelflüh.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Sutzelflüh

Signatures des époux :

Samuel Savary

Emma Savary

Signatures des témoins :

Stutz Samuel v. à Strablos

Eugène Givél v. à Verschan-Perrin

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Depin

N^o 17
Bécherraz - Carin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bécherraz François Biat, agriculteur _____
de Cuarny _____ domicilié à Nezyrux _____
célibataire _____

né à Orlens le deux Janvier _____ mil huit cent soixante neuf _____
fils de Biat François Bécherraz, agriculteur _____
et de Benicette née Thonney à Nezyrux _____
2^o Carin Mary _____
de Sullicus _____ domiciliée à Forel sur Lucens _____
célibataire _____

née à Moudon le vingthuit Juillet mil huit cent soixante quatre _____
fille de Jules Carin, agriculteur _____
et de Marianne née Pahud, à St. Pierges _____
Les publications ont eu lieu à Nezyrux le sept à Cuarny et Forel
le huit et à Sullicus le neuf Mai mil huit cent
soixante vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Denezey

Communiqué : aux officiers de l'état
civil d'Yvonand, Denezey, Mézières
et Lucens.

Signatures des époux :

Biat Bécherraz
Mary Bécherraz

Signatures des témoins :

J. Hubert-Lucien à Denezey
St. Willemet Mayor
à Denezey

L'officier de l'état civil :

St. Maxther. Requin

N° 18
Müller-Rüfener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller Jean tonnelier _____
de Möhlin (Argovie) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Scheffhouse le vingt-cinq Octobre - mil huit cent soixante huit -
fils de défunt Emile Müller _____
et de Bertha nie Brugger, à Scheffhouse _____

2° Rüfener Louise Séraphine _____
de Blumenstein (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Blumenstein le quatre Mars - mil huit cent septante quatre -
fille de Susanne Rüfener domiciliée à Thonon _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à Blumenstein le seize à Möhlin le dix sept et à Payerne le dix huit mai mil huit cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
et publications de mariage à
Möhlin, Blumenstein et Payerne

Communiqué : aux officiers de
l'état civil de Möhlin et
Blumenstein.

Signatures des époux :

Jean Müller
Louise Müller

Signatures des témoins :

Henri Bel. (à Payerne)
Henri Fermann (à id)

L'officier de l'état civil :

L. Natter-Ropin

N^o 19
Pasteur. Woerber

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Pasteur Jean Samuel, cigareur _____
de Sainte Croix _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____né à Payerne le treize Mai _____ mil huit cent septante quatre
fils de Abraham Isaac Pasteur _____
et de Rosalie Scannette née Salquin, à Payerne _____
2^o Woerber Marie Séverine, cigareuse _____
de Sillarey (Triboung) _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____née à Sillarey le vingt un Septembre mil huit cent septante quatre
fille de Joseph Auguste Woerber _____
et de Marie Marguerite née Pillonel, à Payerne _____
Les publications ont eu lieu à Sainte Croix et Montagny les Monts
le vingt quatre, et à Payerne le vingt cinq Mai
mil huit cent quatre vingt quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux
et publications de mariage à
St. Croix, Montagny les Monts
et Payerne. _____Communiqué: aux officiers de
l'état civil de St. Croix et
Montagny les Monts. _____

Signatures des époux:

Samuel Pasteur
Marie Pasteur

Signatures des témoins:

David Rouproux Givé
Charles Godet
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil:

L. Manner. Requin

N° 20
Ibinden - Grivar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ibinden Emile Nicolas, ouvrier à la Condenserie de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à Payerne _____ célibataire _____

né à Payerne le neuf Avril _____ mil huit cent soixante neuf _____ fils des défunts Jean Ibinden _____ et de Anna née Herli _____

2° Grivar Emma, ouvrière à la Condenserie de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____ célibataire _____

née à Payerne le quatre Février _____ mil huit cent septante trois _____ fille des défunts Jules Grivar _____ et de Euphrosine née Ballotton _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le quinze et à Guggisberg le seize Juin mil huit cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Guggisberg et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Guggisberg.

Signatures des époux :

Emile Ibinden

Emma Ibinden

Signatures des témoins :

Maurice Godel à Payerne

Josini Abraham à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Meuthen. Rapin

N° 21

Solery - Sonnez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Solery Lion Constant, employé _____
 des Granges de Vesin (Tribourg) — domicilié à Payerne _____
 veuf de (Elise née Rapin) Elise Marie née Rapin des le
 dix sept Février mil huit cent nonante cinq _____

né aux Granges de Vesin le sept Février — mil huit cent quarante trois _____

fil des défunts Jean Joseph Solery _____

et de Magdeleine née Pillonel _____

2^o Sonnez Elise Julie _____

de Yvonand _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le onze Mai — mil huit cent cinquante sept

filles de défunt Constant Sonnez _____

et de Jeanne Susanne née Rapin, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Payerne le vingt et

aux Granges de Vesin le vingt un Juillet mil huit

cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
 civil d'Aumont

Communiqué : aux officiers de l'état
 civil de Aumont et Yvonand.

Signatures des époux :

Solery
 & Sonnez

Signatures des témoins :

Henri Guvel-Besson
 François Heritier
 tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Malher Rapin

N° 22

Ducommun-Ney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducommun Louis Alexandre, menuisier _____

de Ponts de Martel, du Locle et Brot dessous - domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né au Champ du Moulin (Brot) le cinq Décembre - mil huit cent soixante neuf _____

fil de Ami Ducommun, ancien employé au chemin de fer _____

et de Marie Louise née Debrot, domiciliés au Champ du Moulin _____

2° Ney Lina _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le quinze Octobre - mil huit cent soixante sept -

fille de François Frédéric Ney, agriculteur _____

et de Jenny née Ihermann, domiciliés à Payerne _____

Les publications ont eu lieu aux Ponts de Martel, au Locle, à Rochefort
le vingt quatre et à Payerne le vingt sept Juillet mil
huit cent quatre vingt quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage aux Ponts de
Martel, au Locle, à Rochefort
et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil des Ponts du Locle et Roche-
fort.

Signatures des époux :

Alexandre Ducommun

Lina Ducommun

Signatures des témoins :

H. Champion
à Payerne

L. Bolomby is

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Repin

N° 23

Sommerer. Rapin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sommerer-Henri Isaac, menuisier _____de Sainte Croix _____ domicilié à Payerne _____célibataire _____né à Payerne le treize Mars _____ mil huit cent cinquante neuf _____fils des défunts Henri Louis Sommerer _____et de Louise née Fivaz _____2° Rapin Julia Anna _____de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____célibataire _____née à Payerne le vingtsept Mars _____ mil huit cent soixante six _____fille de défunt Samuel Louis Benjamin Rapin _____et de Rosine née Affolter, domiciliée à Payerne. _____Les publications ont eu lieu à Sainte Croix et Payerne le vingt-sept Juillet mil huit cent quatre vingt quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Sainte Croix et Payerne.

Communiqué: à l'officier de l'état civil de St. Croix.

Signatures des époux:

Henri SommererJulia Sommerer Rapin

Signatures des témoins:

Herzog à PayerneJ. Dresow
(à Payerne)

L'officier de l'état civil:

L. Maxner. Rapin

N° 24

Allmendinger-Mischler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Allmendinger Jean Jacob, moutonnier _____

de Dürnan (district de Göppingen, Wurtemberg) domicilié à Payerne _____

divorcé d'avec Marie Alphonsine Serine née Genier dès le vingt neuf
Décembre mil huit cent huitante _____

né à Dürnan (Wurtemberg) le neuf août - mil huit cent vingt sept _____

fil des défunts Jean Georges Jacob Allmendinger _____

et de Marguerite née Allmendinger _____

2° Mischler Catherine née Hüpfner, domestique de ménage

de Wählern (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

veuve de Jean Mischler dès le premier Mars mil huit cent
quatre vingt douze _____

née à Biglen le six Octobre - mil huit cent cinquante _____

fille des défunts Christian Hüpfner _____

et de Elisabeth Goss _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Wählern le trois et à Dür-
nan du quatre au dix neuf août _____
mil huit cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Payerne
et Wählern et permis de célébration
délivré par le Département de
Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne et à l'officier
de l'état civil de Wählern.

Signatures des époux :

Jean Allmendinger
Catherine Allmendinger

Signatures des témoins :

Buache Javel à Payerne
Louis Rossier à id.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Requin

N° 25

Parisod - Graf

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui treize Septembre — mil huit cent quatre-vingt-

quinze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Parisod Gustave Edouard, boulanger —
de Sillette et Lutry — domicilié à Payerne —
célibataire

né à Mulhouse le dix huit Avril — mil huit cent septante un —

fils de défunt Charles David Parisod —

et de Marie Anne Bager, à Grandvaux —

2° Graf Louisa —

de Glattfelden (Zurich) — domiciliée à Payerne —

célibataire

née à Payerne le dix-neuf avril — mil huit cent septante cinq —

fille de Emile Graf, tailleur d'habits à Payerne —

et de défunte Antoinette Jeanette Krebs —

Les publications ont eu lieu à Lutry et Payerne le vingt quatre, à
Sillette le vingt cinq et à Glattfelden le vingt six Août
mil huit cent quatre vingt quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de Naissance des époux,
celui du père de l'époux établissant
les lieux d'origine et les publications
de mariage à Sillette, Lutry,
Glattfelden et Payerne.

Communiqué: à l'officier de l'état
civil de Cully, Lutry et Glattfelden

Signatures des époux:

Gustave Parisod

Louisa Parisod

Signatures des témoins:

Jean Couste à Payerne
Fol De Dombierre à Payerne

L'officier de l'état civil:

Sp. Mathier, Kapin

N° 26
Gloor. Lehner

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui treize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Gloor Hermann, cigareur _____
de Beinwyl (Argovie) _____ domicilié à Payerne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Beinwyl le dix neuf Août — mil huit cent soixante trois —

Noms, profession et

fils de défunt Jean Gloor _____

domicile des parents :

et de Elisabeth née Eichenberg, à Beinwyl _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Lehner Rosine née Ohmberger _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Sexau (district d'Emmendingen, Baden) _____ domiciliée à Payerne _____

Etat civil :

veuve de Charles Lehner dès le vingt cinq Novembre mil huit cent quatre vingt douze _____

Lieu et date de la naissance :

née à Förstetten (Baden) le vingt trois Juin mil huit cent soixante six —

Noms, profession et

fille de Rosine Ohmberger domiciliée à Fribourg en Brisgau _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix sept, à Beinwyl le vingt août et à Sexau du dix neuf août au quatre Septembre mil huit cent quatre vingt quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux, acte de décès du premier mari de l'épouse et publications de mariage à Beinwyl, Sexau et Payerne.

Signatures des époux :

Hermann Gloor
Rosine Gloor Beinwyl

Signatures des témoins :

J. Weber à Payerne
G. M. H. à Payerne.

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat à Lausanne et à l'officier de l'état civil de Beinwyl

L'officier de l'état civil :

G. M. H. Repin

N° 27

Badoux. Tapis

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Badoux Jean, agriculteur _____

de Cremin _____ domicilié à Cremin _____

Célibataire _____

né à Cremin le dix Octobre _____ mil huit cent septante _____

fil de défunt Jean Badoux de Daniel Philippe _____

et de Lydie née Pidou, à Cremin _____

2° Tapis Ida Léonie _____

de Combremont le Petit _____ domiciliée à Combremont le Grand _____

Célibataire _____

née à Combremont le Petit le vingt trois Décembre mil huit cent soixante huit _____

filles de défunt Gustave Gabriel Tapis _____

et de Elise née Tapis à Combremont le Grand _____

Les publications ont eu lieu à Cremin le vingt-trois, à Combremont le Grand et Combremont le Petit le vingt quatre Août mil huit cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lucens.

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Lucens et Combremont le Grand.

Signatures des époux:

Jean Badoux

Ida Badoux

Signatures des témoins:

Jules Tapis à Combremont le Grand
Emile Berthelot
(à Cremin)

L'officier de l'état civil:

L. Meyner-Repin

N° 28
Burnand-Forétier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnand Ulysse, agriculteur _____
de Bioley-Magnoux _____ domicilié à Bioley-Magnoux
célibataire _____

né à Bioley-Magnoux le deux Février mil huit cent soixante huit
fils de défunt Jules Constant Burnand _____
et de Rose Mélanie née Conod, aubergiste à Bioley-Magnoux

2° Forétier Honorine _____
de Thierrens _____ domiciliée à Démoret _____
célibataire _____

née à Thierrens le vingt cinq Février — mil huit cent septante sept —
fille de Constant Forétier, agriculteur _____
et de Louise Eugénie née Favre à Thierrens _____

Les publications ont eu lieu à Bioley-Magnoux et Démoret le
trente Juillet et à Thierrens le premier Août mil —
huit cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Mollondin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Mollondin et St. Céciles

Signatures des époux :

Ulysse Burnand
Honorine Burnand

Signatures des témoins :

Jules Georges à Poyame
Benoît Javel à Poyame

L'officier de l'état civil :

L. Mathieu-Rapin

N° 20

Bersier-Mäder

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont comparu:

1° Bersier Henri, professeur de sciences _____
de Villarsel, Cully et Lutry _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le dix sept Mai _____ mil huit cent septante _____
fils de Charles François Bersier, Notaire à Payerne _____
et de défunte Marie Louise nee Savary _____

2° Mäder Elise, modiste _____
de Oberried (Fribourg) _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le seize Août _____ mil huit cent septante _____
fille des défunts Jacob Mäder _____
et de Marie nee Mäder _____

Les publications ont eu lieu à Lutry et Payerne le vingt quatre et à Cully et Villarsel le vingt cinq et à Oberried le vingt sept Août mil huit cent quatre vingt quinze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux, et publications de mariage à Villarsel, Cully, Lutry, Oberried et Payerne

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Villarsel, Cully et Lutry et Morat.

Signatures des époux:

H. Bersier
prof
Elise Bersier

Signatures des témoins:

H. Pina à Payerne.
M. Badoux à Zurich.

L'officier de l'état civil:

L. Mathier Repin

N° 30.

Hermann-Gillommet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hermann Emile Frédéric, ouvrier à la Condenserie

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt neuf août mil huit cent soixante sept

fils des défunts Jacques Hermann

et de Marie Madeleine née Housson

2° Gillommet Elise, ouvrière à la Condenserie

de Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le vingt Juin mil huit cent septante un

fille de François Gillommet, agriculteur

et de Marie Louise née Sommez, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt un Septembre

mil huit cent quatre vingt quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux
et publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Emile Hermann

Elise Hermann

Signatures des témoins :

Adolphe Sommez à Payerne

Paul Addor à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Ropin

N° 31

Iseli. Requin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Iseli Gottlieb, Cordonnier _____

de Mühleberg (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le quatre Décembre _____ mil huit cent septante un _____

fils de Jacob Iseli _____

et de Marie née Kobl, domiciliés à Payerne _____

2° Requin Alice, ouvrière à la Condenserie _____

de Chavornay _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Chavornay le vingt neuf Septembre mil huit cent septante trois _____

fille des défunts Jean François Requin _____

et de Marie née Malherbe _____

Les publications ont eu lieu à Mühleberg le dix neuf, à Chavornay
et Payerne le vingt un Septembre mil huit cent quatre
vingt quinze. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Mühle-
berg, Chavornay et PayerneCommuniqué: aux officiers de l'état
civil de Mühleberg et Chavornay

Signatures des époux:

Gottlieb Iseli

Alice Iseli

Signatures des témoins:

Charles Godin à Payerne

Louis Albert
(à Payerne)

L'officier de l'état civil:

S. Maxner - Rapin

N° 32
Saccoud-Schafroth

Aujourd'hui vingt six Octobre — mil huit cent quatre-vingt-quinze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Saccoud Henri, pierriste

Lieu d'origine et de domicile :

de Puidoux domicilié à Verscher Savary nœ Payeme

Etat civil :

veuf de Julie dite Marie Saccoud née Mann des le dix-sept Novembre mil huit cent nonante quatre

Lieu et date de la naissance :

né à Verscher Savary nœ Payeme le neuf Janvier mil huit cent cinquante trois

Noms, profession et

et de Geneve nœ Rossier

domicile des parents :

et de Schafroth Marguerite

Nom et profession de l'épouse :

de Röthenbach (Berne)

Lieu d'origine et de domicile :

domiciliée à Verscher Savary nœ Payeme

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Münchenmyler le vingt quatre Octobre — mil huit cent soixante un

Noms, profession et

et de défunte Anne nœ Wicklaus (Wicklaus)

domicile des parents :

Les publications ont eu lieu à Puidoux et Röthenbach le trois et

Date des publications :

à Payeme le cinq Octobre mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux, acte de décès de Julie Saccoud, publications de mariage à Puidoux, Röthenbach et Payeme.

Signatures des époux :

Henri Saccoud
Marguerite Saccoud

Signatures des témoins :

Louis Saccoud
Jules Margairon
tous deux à Payeme.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de S. Gaphorn et Röthenbach.

L'officier de l'état civil :

S. Meyer-Ropin

N^o 33

Gailloud Dessonnaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1^o Gailloud Charles Albert, terrassier _____

de Noville, Rennes et Villeneuve _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Saint Maurice le premier avril _____ mil huit cent soixante cinq _____

fils de Charles Marc Louis Gailloud, menuisier _____

et de Julie Rapin, domiciliés à Genève _____

2^o Dessonnaz Caroline, ouvrière en tabacs _____

de Avenches _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Avenches le deux Janvier _____ mil huit cent cinquante six _____

fille des défunts Charles François Dessonnaz _____

et de Anna Barbara Lohner _____

Les publications ont eu lieu à Noville, Rennes, Villeneuve et Avenches le dix huit et à Payerne le dix neuf Octobre mil huit cent quatre vingt quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de Naissance des époux
et publications de mariage à Noville
Rennes, Villeneuve, Avenches et
Payerne.Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Villeneuve et Avenches.

Signatures des époux:

Charles Gailloud
Caroline Gailloud

Signatures des témoins:

J^o Lador Sid
Baudu Javel
(tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil:

S. Mathias Rapin

N° 34

Stempfel-Hertig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stempfel Jean-Joseph, agriculteur _____

de Brünisried (Fribourg) _____ domicilié à la Bretonnière vicie Payerne

célibataire _____

né à Menziberg le dix-neuf Octobre _____ mil huit cent soixante un _____

fils des défunts Post Stempfel _____

et de Marie vic Bächler _____

2° Hertig Lisette, ménagère _____

de Eggiwyl (Berne) _____ domiciliée à la Bretonnière vicie Payerne

célibataire _____

née à Buchholterberg le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent soixante sept _____

fille de Jean Hertig, agriculteur _____

et de Elisabeth Langg à la Bretonnière vicie Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Eggiwyl le dix-huit, à Rechthalten

et Payerne le dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux
et publications de mariage à Noville
Reinas, Villeneuve, Avenches et
Payerne

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Rechthalten et Eggiwyl

Signatures des époux :

Jean-Joseph Stempfel
Lisette Hertig

Signatures des témoins :

Jean Samuel Kay Pfister

Buochu Tavel.
(tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil :

L. Mether, Requin

N° 35

Chevalley-Aigroz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux Novembre — mil huit cent quatre-vingt-

quinze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu: —

1° Chevalley Jules, agriculteur

de Combremont le Petit et Champtauvoz — domicilié à Combremont le Petit

Célibataire

né à Combremont le Petit le premier Janvier — mil huit cent soixante un —

filz de François Louis Chevalley, agriculteur

et de Marianne née Cosandey (agriculteur)

2° Aigroz Constance

de Combremont le Petit — domiciliée à Combremont le Petit

Célibataire

née à Combremont le Petit le quinze avril mil huit cent soixante trois —

fille de François Louis Aigroz, cantonnier

et de Jeanne Marie née Bovey

Les publications ont eu lieu à Combremont le Petit et Champtauvoz
le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-

quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'officier de l'état civil
de Combremont le Grand

Communiqué: à l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand

Signatures des époux:

Jules Chevalley
Constance Chevalley

Signatures des témoins:

Henri Chevalley à Combremont le P.
Benoît Favre à Poyens

L'officier de l'état civil:

L. Mœrker. Kapin

N° 36

Höllj-Bielmann

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1. Höllj-Felix, terrassier

Lieu d'origine et de domicile:

de Fentlingen (Fribourg) domicilié à Payerne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Fentlingen le vingt huit mai mil huit cent cinquante trois

Noms, profession et

fils de Wilhelm Höllj, agriculteur à Lucens

domicile des parents:

et de défunte Marie née Egger

Nom et profession de l'épouse:

2° Bielmann Anna, ouvrière entobacs

Lieu d'origine et de domicile:

de Rechthalten (Fribourg) domiciliée à Payerne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Rechthalten le dix huit février mil huit cent soixant sept

Noms, profession et

fille des défunts Jean Joseph Bielmann

domicile des parents:

et de Anne Marie Christine née Grossrieder

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Payerne le neuf, à Giffers le dix et à Rechthalten le onze novembre mil huit cent quatre vingt quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Giffers Rechthalten et Payerne.

Signatures des époux:

Felix Höllj
Anna Kuli

Signatures des témoins:

Cal Deraps
Buoch Javel
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil:

Sp. Metzner, Rapin

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Giffers et Rechthalten.

N^o 37
Maillard Graf

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du Tribunal
du district de Lyon rendu en date
du 24 Mars 1926, déclaré définitif
et exécutoire le 21 Juin 1926, le ma-
riage inscrit ci-dessus a été dis-
soutenu par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans
le délai pendant lequel le défendeur
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 26 Juin 1926

L'officier de l'état civil
L. MATHIER - REPIN

Communiqué au Département de
Justice et Police le 26. VI. 1926.

Aujourd'hui trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Maillard Marc Philippe, vigneron _____
de Cheselles sur Oron _____ domicilié à Vervey _____
célibataire _____

né à la Maladeyre (Montreux) le dix Mai - mil huit cent septante trois -
fils de François Louis Louis Maillard, vigneron _____
et de Sophie Julie née Ferrudet, domiciliés à la Tour de Peils _____
2^o Graf Marie Madeleine _____
de Sauterbrunn (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Corcelles le sept Octobre _____ mil huit cent soixante neuf
fille de Christian Graf, agriculteur _____
et de Marie Madeleine née Kobel, domiciliés au Chaux vierre Payerne.
Les publications ont eu lieu à Cheselles le quatorze, à Vervey, Sauterbrunn
et Payerne le seize Novembre mil huit cent quatre-
vingt quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil de
Vervey.

Communiqué: aux officiers de l'état civil
à Oron la Ville, Vervey et Sauterbrunn.

Signatures des époux:

Maillard Marc

Marie Maillard

Signatures des témoins:

Henri Desbouds. (à la Tour de Peils)

Justave Chappuis (id)

L'officier de l'état civil:

L. Mathier - Repin

N° 38

Gonner Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept-Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gonner Fritz*, agriculteur _____

de *Yvonand* _____ domicilié à *Etrablos* rive *Payerne* -

célibataire _____

né à *Etrablos* le *quinze* *Octobre* - mil huit cent *soixante* *trois* -

fils de *défunt Frédéric Gonner* _____

et de *Marianne Wyss* domiciliée à *Etrablos* _____

2° *Savary Cécile Henriette* _____

de *Payerne* _____ domiciliée à *Verschez Perrin* rive *Payerne* -

célibataire _____

née à *Verschez Perrin* le *quinze* *Décembre* - mil huit cent *soixante* *cinq* -

fille de *Daniel Savary* menuisier _____

et de *Susanne Louise* née *Wey*, domiciliés *Verschez Perrin* -

Les publications ont eu lieu à *Payerne* le *neuf* et à *Yvonand* le *dix* *Novembre* mil huit cent *quatre* *vingt* *quinze* -

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Yvonand et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil d'Yvonand

Signatures des époux :

Fritz Gonner

Henriette Savary

Signatures des témoins :

J. Savary (à Corges)

Charles Savary (à Verschez Perrin)

L'officier de l'état civil :

St. Math. Rapin

N^o 39
Clot - Corthesy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Clot Jean Edouard, agriculteur _____
de Courtilles _____ domicilié à Dompierre (aux Granges)

veuf de Lucie née Froliet dès le vingt six Janvier mil
huit cent nonante deux _____

né à Dompierre le onze Décembre mil huit cent quarante neuf _____

fils des défunts Pierre François Clot _____

et de Susanne Esther née Pittet _____

2^o Corthesy Justine née Cosandey _____
de Dompierre _____ domiciliée à Dompierre (aux Granges)

veuve de Jules Edouard Corthesy dès le huit Septembre
mil huit cent nonante _____

née à Bassel le dix sept Juin _____ mil huit cent cinquante huit

fille de défunt Frédéric Cosandey _____

et de Jeanne Susanne née Pitte _____

Les publications ont eu lieu à Dompierre et Courtilles le vingt deux
Novembre mil huit cent quatre vingt quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Lucens.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Lucens.

Signatures des époux :

Jean Edouard Clot
Justine Clot

Signatures des témoins :

L. Heyvappan à Dompierre
Jacques Felix Clot à idem

L'officier de l'état civil :

L. Maxther Rapin

N^o 40
Chevalley Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chevalley Eugène, agriculteur _____

de Denezzy _____ domicilié à Denezzy _____

célibataire _____

né à Orlens le douze Mai _____ mil huit cent soixante quatre _____

fils de Charles François Chevalley, agriculteur _____

et de Louise nie Rey, à Denezzy _____

2^o Porchet Hélène, ménagère _____

de Corcelles le Torat _____ domiciliée à Corcelles _____

célibataire _____

née à Corcelles le premier Novembre _____ mil huit cent soixante trois _____

fille de défunt Abram Louis Porchet _____

et de Marianne nie Chenevard _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles le dix sept et à Denezzy le vingt deux Novembre mil huit cent quatre vingt quinze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Denezzy.

Signatures des époux :

Chevalley Eugène

Chevalley Hélène

Signatures des témoins :

John Chevalley à Fayens

Emile Chevalley à Fayens

L'officier de l'état civil :

L. Mether. Repin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Denezzy et Corcelles le Torat _____

N° 41

Burgunder-Hubler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt six Décembre — mil huit cent quatre-vingt-

quinze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Burgunder Jacob, ouvrier à la Condenserie —

de Heimenhausen (Berne) — domicilié à Payerne —

célibataire —

né à Heimenhausen le huit avril — mil huit cent soixante six —

fils de Samuel Burgunder, charpentier —et de Maria Hilchenmann, domiciliés à Heimenhausen —2° Hubler Rosa, ouvrière à la Condenserie —

de Bätterkinden (Berne) — domiciliée à Payerne —

célibataire —

née à Payerne le vingt un février — mil huit cent septante quatre

fille de défunt Frédéric Hubler —et de Susanne Louise née Emery, domiciliée à Payerne. —

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee et Bätterkinden le quatre et à Payerne le sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Herzogen-
buchsee, Bätterkinden et Payerne.Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Herzogenbuchsee et
Bätterkinden. —

Signatures des époux:

Jacob Burgunder
Rosa Burgunder

Signatures des témoins:

Auguste Wagnière (à Payerne)
Adolf Fobst (id)

L'officier de l'état civil:

Lp. Meyner. Requin

N° 42
Gerber. Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente six Décembre — mil huit cent quatre-vingt-quinze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gerber Frédéric Auguste, journalier —
de Oberönz (Berne), — domicilié à Payerne —
célibataire —

né à Payerne le vingt sept Novembre — mil huit cent cinquante huit —
fils de Frédéric Nicolas Gerber, journalier à Payerne —
et de défunte Euphrosine née Salotton —

2° Favre Aline, ouvrière en tabacs —
de Thierrens — domiciliée à Payerne —
célibataire —

née à Mondou le onze Novembre — mil huit cent soixante deux —
fille de Jean David Favre, journalier à Courtilles —
et de défunte Susanne Louise née Crausaz —

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee le onze, à Thierrens le treize et à Payerne le quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt quinze —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Her-
zogenbuchsee, Thierrens et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil d'Herzogenbuchsee et St. Cierges.

Signatures des époux :

Gerber Auguste
Gerber Aline

Signatures des témoins :

Willomet Emile à Payerne
Suzanne Alexandre
à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mether. Rapin

N°

Aujourd'hui Le Numéro 42 de la page 69 est ~~mit huit cent quatre-vingt-~~
~~celui de la dernière~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

Nom et profession de l'époux:

et inscription faite dans l'année 1895.

Lieu d'origine et de domicile:

de Ses deux doubles du présent registre domiciliés sont conformes.

Etat civil:

Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Payerne.

Lieu et date de la naissance:

né à S. Mathier . Repin mil huit cent

Noms, profession et

fil de Payerne le 31 Décembre 1895.



domicile des parents:

et de

Nom et profession de l'épouse:

Un double a été remis le 3 Janvier 1896 à l'autorité

Lieu d'origine et de domicile:

de Cantonale en exécution de domiciliés à l'article 2 de la Loi.

Etat civil:

L'officier de l'état civil de Payerne.

S. Mathier . Repin

Lieu et date de la naissance:

née à mil huit cent

Noms, profession et

fil de Payerne le 3 Janvier 1896.



domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à

Handwritten notes:
Vu le 11 Janvier 1896
Maurice Dreyfus

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N^o 1.
Girod - Scheidegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
scize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Girod Jean Emile, menuisier _____

de Romont _____ domicilié à Tribourg _____

célibataire _____

né à Romont le vingt trois Décembre mil huit cent soixante neuf _____

fils de défunt Antoine Joseph Alexandre Girod _____

et de Anne Marie née Delabays _____

2^o Scheidegger Bertha, cigareuse _____

de Escholzmatt (Lucerne) _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Bôle (Nendel) le huit Mars mil huit cent septante cinq _____

fille de Rosa Scheidegger _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Tribourg le neuf, à Romont le dix,
à Escholzmatt le douze et à Payerne le quatorze Decem-
bre mil huit cent nonante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Tribourg _____

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Romont, Tribourg
et Escholzmatt. _____

Signatures des époux :

Emile Girod
Bertha Girod.

Signatures des témoins :

M. Wüster à Payerne
Henri Kaeser à S.

L'officier de l'état civil :

S. Meyer-Ropin

N° 2

Dèlessert - Savary

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Dèlessert Julien, agriculteur _____
de Seney le Sorat _____ domicilié à Corges rive Payenne

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Champagne le trente Janvier - mil huit cent septante deux -

Noms, profession et

fils de défunt Jules Constant Dèlessert _____

domicile des parents :

et de Elise Tharin, à Champagne _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Savary Marie Louise _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Payenne _____ domiciliée à Corges rive Payenne

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Payenne le cinq avril _____ mil huit cent septante six -

Noms, profession et

fille de défunt Louis François Savary _____

domicile des parents :

et de Marianne Louise Somini, à Corges _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payenne le quatre et à Seney le sept
Janvier mil huit cent quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Seney
le Sorat et Payenne et l'autorisa-
tion de la mère tutrice de l'épouse
mineure. _____

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Cuelles le Sorat.

Signatures des époux :

Julien Dèlessert
Marie Dèlessert

Signatures des témoins :

Piray Piru (à Payenne)
Gaud Henri (à Payenne)

L'officier de l'état civil :

L. Mathier - Repin

N^o 3
 Martin. Meyer

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui dix huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o Martin Louis Gabriel Emile, ouvrier à la Condenserie
 de Sully _____ domicilié à Payerne _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Corsier le trente Janvier _____ mil huit cent septante _____
 fils de Jean Louis Martin _____
 et de Fanny Julie Louise Marianne née Rinsoz, à Sevey

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2^o Meyer Lina _____
 de Ulmitz (Tribourg) _____ domiciliée à Payerne _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Payerne le cinq Juillet _____ mil huit cent septante six _____
 fille de Meyer Jean Alfred, journalier _____
 et de Elisabeth Freyenbühl, à Payerne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully et Payerne le vingt cinq
et à Ulmitz le vingt six Janvier mil huit cent
quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
autorisation du père de l'épouse
mineure et publications de
mariage à Sully, Payerne et
Ulmitz.

Communiqué : aux officiers de l'état
 civil de Sully et Buchsley

Signatures des époux :

Martin Louis
Lina Martin

Signatures des témoins :

Ed. Makker à Payerne
Godol Charles à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mether. Rogin

N^o 4.
Renard. Savoy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Renard Henri François, ouvrier à la Condenserie _____

de Saint Oyens _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Bellefontaine (C^o Ursanne) le vingt quatre Mars mil huit cent Septante _____

fils de Marc Renard, armurier à Payerne _____

et de défunte Stéphanie née Hirsbrunner _____

2^o Savoy Marie Hélène née Sesse _____

de Attalens (Fribourg) _____ domiciliée à Payerne _____

veuve de Pierre Antoine Casimir Savoy dès le cinq Fé-
vrier mil huit cent quatre vingt quinze _____

née à Attalens le vingt quatre Novembre mil huit cent Septante deux

fille de Jean Joseph Sesse, à Tartroz (Attalens) _____

et de défunte Romaine née Chaperon _____

Les publications ont eu lieu à Saint Oyens et Payerne le premier
et à Attalens le deux Février mil huit cent quatre
vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
acte de décès de Pierre Antoine Casimir
Savoy et publications de mariage
à Saint. Oyens, Payerne et Attalens

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Gimpl et Attalens.

Signatures des époux:

Henri Renard

Hélène Renard

Signatures des témoins:

Christian Beyeler à Payerne

J^o Walter à Payerne

L'officier de l'état civil:

J. Meyner, Rogin

N° 5
Brossy-Ribotel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brossy Paul, chauffeur _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le vingt neuf Septembre - mil huit cent septante trois _____
fils de Isaac Michel Brossy, journalier _____
et de Françoise Marie née Rubi, à Payerne _____

2° Ribotel Marie Lionie, ménagère _____
de Sichelles (Fribourg) _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Sichelles le vingt sept Janvier - mil huit cent soixante seize _____
fille de Antoine Ribotel, agriculteur _____
et de Marie née Anderset, à Dompierre _____

Les publications ont eu lieu à Sichelles le trente un Janvier, et à Payerne le premier Février mil huit cent quatre vingt seize . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Sichelles et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Sichelles.

Signatures des époux :

Brossy Paul
Brossy Lionie

Signatures des témoins :

Gottlieb Léli' à Payerne
Mottet Jules à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mether. Repin

N^o 6
Chevalley-Deppierres

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Chevalley Albert marichal _____
de Denezzy _____ domicilié à Carrouge _____
célibataire _____

né à Denezzy le vingt un Février _____ mil huit cent soixante huit
fils des défunts Eugène Chevalley _____
et de Méry née Pidoux _____

2^o Deppierres Marie Louise _____
de Denezzy _____ domiciliée à Denezzy _____
célibataire _____

née à Denezzy le dix huit août _____ mil huit cent septante six _____
fille de défunt Louis Emile Deppierres _____
et de Adèle née Pidoux à Denezzy _____

Les publications ont eu lieu à Denezzy le vingt neuf et à Carrouge
le trent un Janvier mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Mézières

Communiqué: aux officiers de
l'état civil de Denezzy et
Mézières

Signatures des époux:

Albert Chevalley
Marie Chevalley

Signatures des témoins:

Jacques Yaguir à Vuisseus
Benoît Javel à Bayane

L'officier de l'état civil:

L. Maxner Requin

N^o 2
Jaquier Depicrroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Payerne, rendu en date du 15 Juin 1937, déclaré définitif et exécutoire le 9 Juillet 1937, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. -

Inscrit le 14 juillet 1937.

L'officier de l'état civil

Maurer



Communiqué au Département de Justice et Police le 14 juillet 1937.

Aujourd'hui vingt Février _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jaquier James, agriculteur _____

de Dimoret _____ domicilié à Vuissens _____

Célibataire _____

né à Dimoret le douze mai _____ mil huit cent septante _____

fils de Felix Jaquier _____

et de Isoline nie Pidoux à Vuissens _____

2^o Depicrroz Justine _____

de Denezzy _____ domiciliée à Denezzy _____

Célibataire _____

née à Denezzy le vingt avril _____ mil huit cent septante un _____

fille de défunt Louis Emile Depicrroz _____

et de Adèle nie Pidoux, à Denezzy _____

Les publications ont eu lieu à Vuissens le deux, à Dimoret et Denezzy le trois Février mil huit cent quatre vingt seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Vuissens.

Signatures des époux :

James Jaquier
Justine Jaquier

Signatures des témoins :

Albert Chevally à Denezzy
Benoît Savel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mescher. Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Mollondin, Vuissens et Denezzy _____

N° 8
Ochs. Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Ochs Pierre Julien Jules, cigareur _____
de Drullier _____ domicilié à Corcelles près Payerneveuf de Eugénie Ochs née Sajerd dès le vingt cinq Février
mil huit cent nonante cinq _____né à Payerne le quatre Janvier — mil huit cent soixante deux —
fils des défunts Jacques Benjamin Ochs _____

et de Marianne Julie née Housson _____

2° Schmidt Elise née Willommet _____

de Wählern (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

Veuve de Gottfried Schmidt dès le six Février mil huit
cent nonante cinq _____

née à Payerne le quatre Janvier — mil huit cent soixante quatre

fille de Daniel Willommet, fontainier _____

et de Rosalie Louise née Guthnecht, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Payerne le quinze, à
Schwarzenburg le dix sept et à Drullier le vingt
Février mil huit cent quatre vingt seize. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Corcelles.Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Gingins, Corcelles et
Schwarzenburg.

Signatures des époux :

Jules Ochs
Elise Ochs

Signatures des témoins :

M. Hermann Och. à Payerne
Anton Losmann. à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Meyner-Repin

No 9
Schwab-Willommet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schwab Emile, ouvrier à la Condenserie

de Herzers (Fribourg) domicilié à Payerne

Célibataire

né à Herzers le vingt neuf avril mil huit cent septante deux

fil de Fréderich Gottlieb Schwab, condonnier

et de Marie née Schori, à Freschels

2° Willommet Jeanne Marie, ouvrière à la Condenserie

de Payerne domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Payerne le quatorze Septembre mil huit cent septante quatre

fille de Louis Willommet, journalier

et de Sophie née Doudin, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Châtres et Payerne le huit Février mil huit cent quatre vingt seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Châtres et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Herzers.

Signatures des époux :

Schwab Emile

Schwab Jeanne

Signatures des témoins :

Willommet Lambert Louis

Schwab Gottlieb

tous deux à Payerne
L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Repin

N° 10
Pasche-Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasche Victor, agriculteur _____

de Ferlens _____ domicilié à Seigneux _____

Célibataire _____

né à Ferlens le dix Septembre _____ mil huit cent septante deux

fils de Jean Daniel Pasche _____

et de Louise née Pasche, domiciliés à Ferlens _____

2° Mottet Constance, ménagère _____

de Heuniez _____ domiciliée à Heuniez _____

Célibataire _____

née à Heuniez le trente Novembre _____ mil huit cent septante un -

fille de Auguste Mottet _____

et de Louise Marguerite née Cachin, à Heuniez _____

Les publications ont eu lieu à Heuniez le seize, à Ferlens
et Seigneux le dix huit Février mil huit cent quatre
vingt seize. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil
de Villarsel.Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Oron la Ville, Villarsel et
Granges.

Signatures des époux :

Victor Pasche Mottet

Constance Pasche

Signatures des témoins :

Jules Wist Colliet

tous deux à Seigneux

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Requin

N° 11
Bertolini. Bertschi

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui onze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertolini Jean Louis Charles Marie, peintre en bâtiments de Carcoforo (province de Novare, Italie) _____ domicilié à Payerne _____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :

né à Carcoforo le huit Décembre _____ mil huit cent septante deux _____ fils de Emile Bertolini, peintre en bâtiments à Payerne _____ et de défunte Angèle Agnesetti _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Bertschi Emma, cuisinière _____ de Dürrenäsch (Argovie) _____ domiciliée à Payerne _____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :

née à Oberholz (Schaffingen) le six Mars _____ mil huit cent septante un _____ fille de défunt Frédéric Bertschi _____ et de Emilie Schüpbach, domiciliée à Sausanne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dürrenäsch le trente Janvier, à Payerne le premier Février et à Carcoforo les neuf et seize Février mil huit cent quatre vingt seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Dürrenäsch et Payerne et permis de célébration accordé par le Département de Justice et Police. _____

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Sausanne et à l'officier de l'état civil de Dürrenäsch. _____

Signatures des époux :

Jean Bertolini
Emma Bertolini

Signatures des témoins :

Alfred Paillet (à Payerne)
Edouard Terrier (à Payerne)

L'officier de l'état civil :

L. Mether. Requin

N° 12

Helfer. Bonny

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le treize
mars mil neuf cent par le Tribu-
nel civil de Bayonne, le mar-
riage Helfer. Bonny a été
dissous par le divorce.

Intervu le deux mai mil
neuf cent, par ordre du Dépar-
tement de Justice et Police.

L'officier de l'état civil
L. MATHIEU. REPIN

Communiqué au Département
de Justice et Police.

Aujourd'hui vingt mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Helfer Samuel, cafetier _____
de Courlevon et Lourteus _____ domicilié à Bayonne _____
Célibataire _____

né à Courlevon le premier août _____ mil huit cent cinquante deux _____
fils des défunts Daniel Helfer _____
et de Marguerite née Meyer _____
2° Bonny Lydie blanchisseuse _____
de Chevroux _____ domiciliée à Bayonne _____
Célibataire _____

née à Chevroux le vingt trois Juin _____ mil huit cent soixante un _____
fille de défunt Frédéric Louis Bonny _____
et de Marie née Freibourghens, à Lucens. _____
Les publications ont eu lieu à Courlevon, Lourteus, Chevroux
et Bayonne le vingt neuf Février mil huit cent
quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux,
publication de mariage à Courlevon,
Lourteus, Chevroux et Bayonne

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Moret, Mayres, Grand-
cour et _____

Signatures des époux:

Samuel Helfer
Lydie Helfer

Signatures des témoins:

Kalterpont
Léon Moser
tous deux à Bayonne.

L'officier de l'état civil:

L. Mathieu. Repin

N° 13

Junier. Klopffstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Junier Georges Auguste*, horticulteur _____
de *Nods (Berne)* _____ domicilié à *Payerne* _____
célibataire _____

né à *La Chaux de Fonds* le six Septembre - mil huit cent soixante huit -
fils de défunt *Frédéric Auguste Junier* _____
et de *Fanny Adèle Andrie*, domiciliée à *Venchâtel* -

2° *Klopffstein Marie* _____
de *Saupen (Berne)* _____ domiciliée à *Sevy* _____
célibataire _____

née à *Saupen* le douze Septembre - mil huit cent septante un -
fille de *Jean Klopffstein*, serrurier _____
et de *Barbara Rother*, domiciliés à *Saupen*.

Les publications ont eu lieu à *Sevy et Payerne* le sept à *Saupen*
le huit et à *Nods* le neuf Mars mil huit cent
quatre vingt seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux et publications de mariage
à Nods, Saupen, Vevey et
Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de *Nods, Saupen et Vevey.*

Signatures des époux :

Georges Junier
Marie Junier

Signatures des témoins :

J. Bischoff à *Payerne*
J. Wey à *Payerne*

L'officier de l'état civil :

L. Meyner-Rajm

B. 7.4.96.

N° 14
Mertz - Somini

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Mertz Henri Louis, terrassier _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Burg (Fribourg) _____ domicilié à Payerne _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Bellerive le vingt neuf Mai - mil huit cent soixante neuf _____

Noms, profession et

fils de Frédéric Mertz, agriculteur _____

domicile des parents:

et de Marie Louise née Grandjean à Bellerive _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Somini Sara Sylvie _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Payerne le six Janvier - mil huit cent soixante huit - _____

Noms, profession et

fille de Elie Louis Somini, domicilié à Morges _____

domicile des parents:

et de défunte Marie Louise née Somini _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatorze et à Burg le quinze Mars mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Burg et Payerne

Signatures des époux:

Mertz Henri Louis
Sara Sylvie Mertz Somini

Signatures des témoins:

Albert Willmann à Payerne
Benoît Tavel :5

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Morges.

L'officier de l'état civil:

L. Mathy. Requin

N° 15
Cachin - Seyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cachin Paul Henri, boulanger

de Cerniaz domicilié à Payerne

Célibataire

né à Cerniaz le trois avril mil huit cent septante six

fil de Jacques Abram Cachin, cordonnier

et de Jeanne Françoise née Gossevel, domiciliés à Cerniaz

2° Seyre Louise Julia, cigareuse

de Chapelles domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Payerne le vingt deux Octobre mil huit cent septante trois

fille de Jules Seyre, employé au chemin de fer à Payerne

et de défunte Louise née Savary

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatorze à Cerniaz et

Chapelles le seize Mars mil huit cent quatre vingt

seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
autorisation du père de l'époux et
publications de mariage à Cerniaz
Chapelles et Payerne

Communiqué : au officier de l'état
civil de Villayzel et St. Cierges.

Signatures des époux :

Cachin Paul Henri.
Julia Cachin

Signatures des témoins :

Dizieux Jules
Willmann Alfred
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. Mathier, capitaine

N° 16

Riser. Ibinden

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

scize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Riser Charles, domestique de campagne de Dürrenroth (Berne) _____ domicilié à Etrebloz rière Payerne célibataire _____

né aux Prises de Gorgier le treize Janvier mil huit cent septante trois - fils de Ulrich Riser agriculteur à St. Aubin _____ et de défunte Elisabeth née Rohrbach _____

2° Ibinden Anna, ouvrière à la condenserie de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____ Célibataire _____

née à Payerne le vingt huit Novembre mil huit cent Septante _____ fille des défunts Jean Ibinden _____ et de Anna née Herli _____

Les publications ont eu lieu à Dürrenroth le dix huit, à Guggisberg le dix neuf et à Payerne le vingt un Mars mil huit cent - quebevingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne, Dürrenroth et Guggisberg

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Dürrenroth et Guggisberg

Signatures des époux:

Charles Riser

Anna Riser

Signatures des témoins:

Louis Ney cantonnier

Meottaz

tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Mather. Rapin

Par jugement du 20 Avril 1917 (2 Avril 1917) déclaré définitif et exécutoire le 10 Mai 1917, le Tribunal du district de Payerne a prononcé la dissolution par le divorce du mariage Riser. Ibinden inscrit ci contre, cela en application de l'article 141 du Code Civil Suisse.

Inscrit le 28 Mai 1917 par ordre du Département de Justice et Police L'officier de l'état civil L. Mather. Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 28. V. 1917

N° 17
Rey - Saccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rey Maximilien Emile, cigareur _____

des Granges de Vesin (Fribourg) _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né aux Granges de Vesin le quatorze Février mil huit cent septante cinq _____

fil de Rey Epiphane (vulgo Jacques), manoeuvre _____

et de Marie Ursule Demierre, domiciliés à Payerne _____

2° Saccard Cécile Rosine, blanchisseuse _____

de Sainte Croix _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Morat le dix sept Août _____ mil huit cent septante quatre

fille de Adèle Saccard, blanchisseuse à Payerne _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt un Mars, aux Granges de Vesin et Sainte Croix le vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage aux Granges de Vesin, Sainte Croix et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Rumont, et St. Croix.

Signatures des époux :

Rey Maximilien.
Rey Cécile

Signatures des témoins :

Bonel Louis

Piretti Georges

tous deux à Payerne.
L'officier de l'état civil :

S. Meyner-Ropin

N° 18

Ruffli. Riesen

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Ruffli Jean, ouvrier en les instruments de musique
de Seengen (Argovie) _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Suhr le dix Août _____ mil huit cent soixante huit _____

fils de défunt Jacob Ruffli _____

et de Anna Marie née Richner à Suhr _____

2^o Riesen Pauline _____

de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le vingt quatre Octobre mil huit cent septante deux _____

fille de défunt Louis Riesen _____

et de Marie née Singy, domiciliée à Payerne. _____

Les publications ont eu lieu à Seengen et Guggisberg le onze et à
Payerne le quatorze Mars mil huit cent quatre vingt seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et
publications à Seengen, Guggisberg
et Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Seengen et Guggisberg.

Signatures des époux:

Jean Ruffli
Pauline Ruffli

Signatures des témoins:

Pauline Ruffli
Louis Raymond à Payerne
Alfred Gasser :s

L'officier de l'état civil:

L. Mathier. Ropin

N° 19
Pittet-Trollic

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pittet Emile, agriculteur _____
de Seigneux _____ domicilié à Seigneux _____
célibataire _____

né à Seigneux le vingt quatre août _____ mil huit cent soixante six _____
fils de Simeon Pittet agriculteur _____
et de Marie Louise née Pasche, à Seigneux _____

2° Trollic Aline ménagère _____
de Seigneux _____ domiciliée à Seigneux _____
Célibataire _____

née à Seigneux le trent juillet _____ mil huit cent septante deux _____
fille de Jean Henri Trollic, décédé _____
et de Lucie née Besson _____

Les publications ont eu lieu à Seigneux le vingt Mars mil
huit cent nonante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état
civil de Villarsel.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Villarsel.

Signatures des époux :

Emile Pittet
Aline Pittet

Signatures des témoins :

César Wenger à Payame

Henri Hermon
à Payame

L'officier de l'état civil :

L. Meyer Ripin

N° 20

Bucher et Weidel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu:

1^o Bucher Jean, terrassier _____de Schüpfen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Dampfryl (Gedorf) le deux novembre - mil huit cent soixante deux -fils de Jean Bucher _____et de Elisabeth née Schori _____2^o Weidel Marie Elise née Roth, ouvrière en tabacsde Bleichenbach (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____veuve de Jacob Weidel dès le neuf mai mil huit cent nonantenée à Montalcheres (Nemetal) le treize mai mil huit cent quarante huit _____fille des défunts Jean Pierre Roth _____et de Julie née Ritz _____Les publications ont eu lieu à Schüpfen, Bleichenbach et Payerne
le dix huit avril mil huit cent quatre vingt seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
acte de décès de Jacob Weidel et
publications de mariage à Schüpfen,
Bleichenbach, et PayerneCommuniqué: aux officiers de l'état
civil de Schüpfen et Bleichenbach

Signatures des époux:

Jean BucherElise Bucher

Signatures des témoins:

Joseph Jeunet à PayerneJohan Länni à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxner, Ropin

N° 21

Guthnecht - Stoll

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un mai _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guthnecht Henri, terrassier _____
de Oberried (Tribourg) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le trente Décembre - mil huit cent septante cinq
fils de Frédéric Samuel Guthnecht, journalier _____
et de défunct Louise née Savary _____

2° Stoll Alvina, ouvrière en tabacs _____
de Wahlern (Berne) _____ domiciliée à Corcelles près Payerne _____
célibataire _____

née à Corcelles le premier Janvier - mil huit cent soixante sept -
fille de Louis Stoll, charron _____
et de Louise Marianne née Buache, à Corcelles _____

Les publications ont eu lieu à Wahlern, Corcelles et Payerne le dix-huit et à Oberried le dix neuf avril mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Oberried
Wahlern, Payerne et Corcelles.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Morat, Wahlern, et
Corcelles.

Signatures des époux :

Henri Guthnecht
Alvina Guthnecht

Signatures des témoins :

Willomonnet Alfred

Samuel Savary
tous deux à Payerne
L'officier de l'état civil :

L. Moayher. Rapin

N° 22

Bujard-Herren

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bujard Ernest, tonnelier _____
de Riex & Lutry _____ domicilié à Payerne _____
celibataire _____

né à Corcelles le dix sept avril _____ mil huit cent septante cinq _____
fils de Henri Louis Bujard, bûcheron _____
et de Louise née Imhoof, à Payerne _____
2° Herren Susette Elisa, ouvrière à la Condenserie
de Mühleberg (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
celibataire _____

née à Payerne le premier mai _____ mil huit cent soixante six _____
fille de défunt Christian Herren _____
et de Elise née Favre, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Mühleberg le huit, à Riex, Lutry
et Payerne le neuf mai mil huit cent quatre vingt
seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Riex,
Cully, Mühleberg et Payerne

Communiqué: aux officiers de
l'état civil de Lutry, Cully
et Mühleberg.

Signatures des époux:

Bujard Ernest
Bujard Elisa

Signatures des témoins:

Louis Taudin, à Payerne
Christian Boyer à Payerne.

L'officier de l'état civil:

L. Mether. Requin

N° 23

Mahon Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf mai* mil huit cent *quatre-vingt-seize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mahon Maurice Ernest*, *marichal*
de *Beurnevésin (Suisse)* domicilié à *Granges*
célibataire

né à *Bussy (Fribourg)* le *sept Juin* mil huit cent *septant-trois*
fils de *Jean Gaspard Mahon*, *marichal*
et de *Marie Philomène* née *Dougoud*, domiciliés à *Corcelles-*

2° *Monney Marie Anna*, *menagère*
de *Châbles (Fribourg)* domiciliée à *Payerne*
célibataire

née à *Chexres* le *quatre Février* mil huit cent *septante-cinq*
fille de *Pierre Monney*, employé au *chemin de fer*
et de *Julie* née *Dorthe*, domiciliés à *Payerne*

Les publications ont eu lieu à *Granges, Châbles, Bonfol* le *trente*
Avril et à *Payerne* le *deux mai* mil huit cent
quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état
civil de Granges.

Communiqué : *aux officiers de l'état*
civil de Bonfol, Font et
Granges.

Signatures des époux :

Maurice Mahon
Anna Mahon

Signatures des témoins :

Sorony-Gubova à Payerne
Buache Javel à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Meunier-Ropin

N^o 24

Wenger-Dutoit

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Wenger Cisar Frederic, jardinierde Blumenstein (Berne) domicilié à Bayerne

Celibataire

né à Boulex rive Payenne le quatre Juillet mil huit cent septante unfils de Jacob Frederic Wenger, agriculteuret de Marianne rive Somini, en Boulex rive Payenne2^o Dutoit Alice Jenny, sommelièrede Moudon et Neyruz domiciliée à Bayerne

Celibataire

née à Genesclens le vingt deux Octobre mil huit cent septante deuxfille des défunts Jules Marc Dutoitet de Marie Louise rive MeyriezLes publications ont eu lieu à Moudon le sept, à Neyruz et Blumenstein le huit et à Bayerne le neuf Mai mil huit cent quatre-vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Blumenstein
Moudon, Neyruz et Bayerne.Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Blumenstein, Moudon
et Neyruz.

Signatures des époux:

Cisar WengerJenny Wenger

Signatures des témoins:

Ch. Attu à BayerneL. Ringins à Bayerne

L'officier de l'état civil:

Sp. Meurer-Rapin

N° 25
Chevalley-Nicaty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Henri Louis, agriculteur

de Combremont le Petit et Champamoz - domicilié à Combremont le Petit

célibataire

né à Combremont le Petit le quatre Janvier mil huit cent septante quatre

fil de François Louis Chevalley

et de Marienne née Cosandey à Combremont le Petit

2° Nicaty Ida

de Combremont le Petit et Mondou - domiciliée à Combremont le Petit

Célibataire

née à Combremont le Petit le vingt-neuf Mars - mil huit cent septante six -

fille de Charles Daniel Nicaty à Combremont le Petit

et de Susanne Rosine née Crisinel, décédée

Les publications ont eu lieu à Combremont le Petit et Champamoz le

quatre et à Mondou le cinq Mai mil huit cent quatre vingt

seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Combremont le Grand et Mondou

Signatures des époux :

Henri L^s Chevalley

Ida Chevalley

Signatures des témoins :

Ulysse Richardes

Jules Clerget

à Combremont le Petit
L'officier de l'état civil :

L. Maxime Dupin

N° 26

Richardet. Chamber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Richardet Ulysse Edouard, agriculteur

de Combremont le Petit domicilié à Combremont le Petit

Célibataire

né à Combremont le Petit le dix Septembre mil huit cent septante cinq

fils de Aimé Richardet à Combremont le Petit

et de défunte Marie Elise née Bettex

2^o Chamber Sydie Olympie

de Denezy domiciliée à Combremont le Petit

Célibataire

née à Combremont le Petit le trente août mil huit cent septante six

fille de Charles Daniel Chamber

et de Julie née Crisinel à Combremont le Petit

Les publications ont eu lieu à Combremont le Petit le quinze et à Denezy le seize Mai mil huit cent quatre vingt seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand.

Communiqué : aux officiers de Combremont le Grand et Denezy.

Signatures des époux :

Ulysse Richardet
Olympie Richardet

Signatures des témoins :

Bettex Aimé
Abis Chamber
tous deux à Combremont le Petit

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Requin

N° 27
Fivar - Scheiterberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Fivar Charles Jules Henri fabricant

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt deux avril mil huit cent cinquante neuf

fils de défunte Caroline Fivar

et de

2. Scheiterberg Lionie

de Donatypre domiciliée à La Tour de Peilz

célibataire

née à La Tour de Peilz le vingt neuf Septembre mil huit cent soixante un

fille de Auguste Scheiterberg

et de Julie Louise Repin, à La Tour de Peilz

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz le vingt un, à Donatypre
et Payerne le vingt trois mai mil huit cent quatre vingt
seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Donatypre
La Tour de Peilz et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Ananches et La Tour
de Peilz.

Signatures des époux :

Henri Fivar
Lionie Fivar

Signatures des témoins :

Gustave Assal. à Payerne
Théobald Assal. à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Repin

N° 28

Marti - Gomini

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Marti Louis, employé de commerce _____
de Sumiswald (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
celibataire _____

né à Dillarey le vingt deux Mars - mil huit cent septante deux
fils de Jean Frédéric Marti, agriculteur à Dillarey
et de défunte Marguerite Louise nie Gomini _____
2° Gomini Charlotte Louise dite Louisa _____
de Payerne _____ domiciliée à Etrabloy (Payerne)
celibataire _____

née à Etrabloy le six Avril _____ mil huit cent septante sept
fille de François Isaac Gomini, garde forestier _____
et de Charlotte Marianne nie Savary, domiciliés à Etrabloy.
Les publications ont eu lieu à Sumiswald le dix et à Payerne
le onze Avril mil huit cent quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
autorisation du père de l'épouse
mineure et publication de mariage
à Sumiswald et Payerne.

Communiqué: à l'officier de l'état
civil de Sumiswald.

Signatures des époux:

Louis Marti

Louisa Marti

Signatures des témoins:

A. Geyer à Payerne.

A. Roffin à Payerne.

L'officier de l'état civil:

J. Maxcher. Rejm

N^o 20
 Antoniazza Miller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Antoniazza Pasquale Martino Gaetano, menuisier
 de Trobaso (province de Novare, Italie) domicilié à Payerne _____
 célibataire _____

né à Trobaso le dix Septembre _____ mil huit cent septante trois _____
 fils de Giacinto Antoniazza, jardinier _____
 et de Angela Andreini, domiciliés à Trobaso _____

2^o Miller Ida _____
 de Muren (Argovie) _____ domiciliée à Muren _____
 Célibataire _____

née à Untermuren le premier Septembre _____ mil huit cent septante deux _____
 fille de Gottlieb Müller, agriculteur _____
 et de Maria Elisabeth nee Eüscher, domiciliés à Muren _____

Les publications ont eu lieu à Muren et Payerne le vingt trois-
 Mai et à Trobaso les vingt quatre et trente un Mai
 mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
 publications de mariage à Muren
 et Payerne et permis de célébration
 délivré par le Département de Justice
 et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne et à l'officier de l'état
 civil de Muren.

Signatures des époux :

Antoniazza Pasquale
 Ida Antoniazza

Signatures des témoins :

D. Kaufmann Gird, à Payerne
 Mosconi Jacques, à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Rapin

N° 30

Danzeisen-Röthlisberger

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

1° Danzeisen Gustave Wilhelm, tonnelier _____
de Bâle _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à Bâle le douze avril _____ mil huit cent septante trois _____

Noms, profession et

fils des défunts Gaspard Danzeisen _____

domicile des parents :

et de Anna Marie née Fritz _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Röthlisberger Rosa Lina _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Saugnan (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Syssach le vingt cinq juillet _____ mil huit cent septante sept _____

Noms, profession et

fille de Simon Gottfried Röthlisberger, agriculteur _____

domicile des parents :

et de défunte Anna Maria née Glauser _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saugnan le vingt sept et à Bâle
et Payerne le trente Mai mil huit cent quatre
vingt seize . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Bâle, Saugnan et Payerne ainsi que l'autorisation du père de l'épouse

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Bâle et Saugnan.

Signatures des époux :

Wilhelm Danzeisen
Lina Danzeisen

Signatures des témoins :

Ernst Wecklin à Payerne
Tomaz Focac à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Ropin

N° 31
Fattebert. Bovat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fattebert Charles, anbergiste
de Villers. Bramard _____ domicilié à Villers. Bramard
Célibataire _____

né à Villers Bramard le huit novembre - mil huit cent septante un -
fils de Edouard Fattebert _____
et de Elise nie Paschoud, agriculteurs à Villers. Bramard

2° Bovat Lucie, minegère
de Cerniaz _____ domiciliée à Villers. Bramard
Célibataire _____

née à Cerniaz le vingt quatre février - mil huit cent septante six -
fille de François Bovat _____

et de Jeanne Marguerite nie Pidoux, agriculteurs à Villers. Bramard

Les publications ont eu lieu à Villers. Bramard et Cerniaz le vingt cinq
Mai mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Villazyl.

Communiqué : à l'officier de l'état civil
de Villazyl

Signatures des époux :

Charles Fattebert
Lucie Fattebert

Signatures des témoins :

Fattebert à Villers Bramard
Ulysse Bovat à Villers. Bramard

L'officier de l'état civil :

S. Mœrner Repin

B. G. 10. 7. 10

N° 32

Bettex Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bettex Paul Auguste, boulanger _____

de Combremont le Petit _____ domicilié à Combremont le Petit

veuf de Emilie née Bornoz dès le vingt deux Février

mil huit cent quatre vingt quinze _____

né à La Chaux de Fonds le quatre avril _____ mil huit cent septante _____

fils de Jean Bettex _____

et de Anna née Moritz _____

2° Meylan Constance _____

de Sieu _____ domiciliée à Combremont le Petit -

célibataire _____

née à Hennemur le vingt cinq Septembre _____ mil huit cent soixante sept

fille de Jean Samuel Meylan _____

et de Marianne Elisa née Trolliet _____

Les publications ont eu lieu à Combremont le Petit le dix et au Sieu
le onze juin mil huit cent quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Combremont
le Grand.

Communiqué : au officier de l'état
civil de Combremont le Grand et
dudieu

Signatures des époux :

Paul Bettex

Constance Bettex

Signatures des témoins :

Aimé Pivoux à Bayane

Louis Trolliet à Combremont le
Petit

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Rapin

N° 33.

Conne Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Conne Henri Isaac

de Chexbres domicilié à Payerne

Veuve de Florestane née Guntlisberger dès le vingt huit Juin mil huit cent nonante cinq.

né à Cherdonne le quatre Mai mil huit cent soixante sept

fil de Isaac Samuel Abraham Conne

et de Rosine née Keller

2° Fivaz Marie Albertine

de Montagny les Monts (Fribourg) domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Montagny les Monts le six Février mil huit cent septante deux

filles de Pierre Frédéric Fivaz journalier

et de Catherine née Gierig à Payerne

Les publications ont eu lieu à Chexbres, Montagny les Monts et Payerne le treize Juin mil huit cent quatre vingt seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de la première femme de l'époux, et publication de mariage à Chexbres, Montagny les Monts et Payerne

Communiqué aux officiers de l'état civil de St. Saphorin et Montagny les Monts

Signatures des époux :

Conne Henri

Conne Albertine

Signatures des témoins :

Bossy Frédéric à Payerne

Fivaz Moïse à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Nathan Rapin

N° 34

Baumgartner Hostettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de Zurich rendu en date du 9 Décembre 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 11 avril 1928.

L'officier de l'état civil
S. Mathner. Requin

Communiqué au Département de Justice et Police à Lausanne le 11 avril 1928.

Aujourd'hui onze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baumgartner Theodor Friedrich, chaudronnier -
de Gossau (Zurich) _____ domicilié à Vevey _____
célibataire _____

né à Zurich le dix Mai _____ mil huit cent septante trois -

fils de défunt Julius Theodor Baumgartner _____
 et de Rosina Katharina Heinrich, ménagère, à Schwamendingen

2° Hostettler Rosine, cuisinière _____

de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à Payerne, en séjour à Vevey

Célibataire _____

née à Barberêche le cinq Août - mil huit cent septante six -

fille de Gottlieb Hostettler, tuchier à Payerne _____

et de Madeleine née Freiburghaus, ménagère au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Vevey le treize, à Payerne le quatorze
 à Gossau et Guggisberg le quinze Juin mil huit cent
 nonante six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Vevey.

Signatures des époux :

Theodor Baumgartner
Rosine Baumgartner.

Signatures des témoins :

L. Helfer à Payerne
Arthur Honney à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Mathner. Requin

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Gossau, Vevey, et Guggisberg.

N° 35
Somini-Freibürghaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Somini Daniel, cigareur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Payerne le deux Mars _____ mil huit cent septante six _____

fils de François Daniel Somini, agriculteur _____

et de Louise née Mayor, domiciliés à Payerne _____

2° Freibürghaus Emma, ouvrière entabacs _____

de Neuenegg (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Morens le quatorze Décembre _____ mil huit cent septante deux _____

fille de défunt Gottlieb Freibürghaus _____

et de Jenny née Brossy à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix huit et à Neuenegg le dix neuf Juillet mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Neuenegg.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Neuenegg.

Signatures des époux :

Somini Daniel _____

Emma Somini _____

Signatures des témoins :

Brossy Fred. _____

Baraud Aimé _____

tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Requin

N° 36.

Guillod-Rapin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt Août _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guillod Auguste, gypseur peintre _____
 de Bas Vully (Tribourg) _____ domicilié à Payerne _____
 Célibataire _____

né à Aigle le treize Juin _____ mil huit cent septante six _____
 fils de Jean Adolphe Guillod, négociant _____
 et de Louise Marie née Fivaz, à Serey _____
 2° Rapin Elise Marie, ouvrière à la Condenseuse _____
 de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
 Célibataire _____

née à Payerne le trente Octobre _____ mil huit cent septante quatre _____
 fille des défunts Friedric Rodolphe Rapin _____
 et de Suzette née Pictet _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Vaut (Bas-Vully) le
 premier Août mil huit cent quatre vingt seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
 et publications de mariage à
 Vaut (Bas-Vully) et Payerne.

Communiqué: à l'officier de l'état
 civil de Môtiers.

Signatures des époux:

A^{te} Guillod

Elise Guillod

Signatures des témoins:

Leopold Fivaz à Payerne

Paul Fochy à Payerne

L'officier de l'état civil:

S. Maxner-Rapin

N° 37
Rey - Sidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rey Jules François, agriculteur _____
de Combremont le Grand _____ domicilié à Combremont le Grand
Célibataire _____

né à Combremont le Petit le quatorze Novembre - mil huit cent soixante _____
fils de Pierre Henri Rey _____
et de Françoise Julie Richerdet, domiciliés à Combremont le Grand
2° Sidoua Julie Emma _____
de Foel 1/ Lucens et Villars le Comte _____ domiciliée à Yvonand _____
Célibataire _____

née à Denezly le vingt quatre Janvier - mil huit cent soixante huit -
fille de François Sidoux, décédé _____
et de Adèle née Crisinel _____

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand le vingt à Foel le vingt-un, à Yvonand le vingt deux et à Villars le Comte le vingt-trois
Jullet mil huit cent quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Combremont le Grand, Lucens, Neyruz et Yvonand. _____

Signatures des époux :

Jules Rey
Emma Rey

Signatures des témoins :

Aimé Rey - Combremont le Grand
Blaise Sidoux à Genève

L'officier de l'état civil :

S. Maxner - Requin

N° 38

Groux-Muller.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un août _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Groux Jean, journalier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Louise Jeanne Groux née Dufay des le quatre Juillet
mil huit cent quatre vingt seize _____

né à Payerne le six Septembre — mil huit cent cinquante neuf

fils des défunts Jean Groux _____

et de Lisette née Ferrin _____

2° Muller Marie _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le trente un Octobre mil huit cent quarante six —

fille des défunts Frédéric Jean Henri Albert Muller _____

et de Charlotte Duffey _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le quinze août mil huit
cent quatre vingt seize . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de la première femme de l'époux et publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Jean Groux
Marie Muller

Signatures des témoins :

Ch. Nitzegger. à Payerne
A. Heu à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Requin

N^o 39.
Fenthorey - Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fenthorey Henri Louis, boulanger _____
de Seigneux et Dompiere ^{du Lucard} domicilié à Payerne _____
veuf de Julie Clémence (Fenthorey) née Rochat dès le quinze
février mil huit cent nonante cinq _____

né à Sausanne le quinze avril — mil huit cent soixante trois —
fils de Abram Henri Fenthorey _____
et de Genevieve Susanne Emery, à Payerne _____

2^o Chevalley Ida, cuisinière _____
de Champtanroz _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Rovray le vingt six Juillet mil huit cent septante un
fille de Jean François Chevalley à Sausanne _____
et de Mélie née Versel à Combremont le Petit _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier à Dompiere le
deux à Seigneux le quatre et à Champtanroz le douze
dout mil huit cent quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte
de décès de la première femme de l'époux,
publications de mariage à Seigneux
Dompiere, Champtanroz et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Villargel, Lucens et
Combremont le Grand.

Signatures des époux :

H. Fenthorey
Ida Fenthorey

Signatures des témoins :

Louis Fenthorey à Payerne
Charles Guibet à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maurer Repin

N° 40.

Iwahlen. Pantet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Iwahlen Jules Auguste, charpentier _____

de Gessenay (Berne) _____ domicilié à Chavornay _____

célibataire _____

né à Chavornay le vingt neuf Octobre mil huit cent septante un _____

fils de défunt Jean Iwahlen _____

et de Marie Jeanette née Devley, à Chavornay _____

2° Pantet Marie _____

de Chavornay _____ domiciliée à Chavornay _____

célibataire _____

née à Chavornay le vingt un Mars mil huit cent septante six _____

fille de Auguste Pantet, agriculteur _____

et de Sophie née Laurent, à Chavornay _____

Les publications ont eu lieu à Chavornay le quatre et à Gessenay le six Août mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil de Chavornay.

Signatures des époux:

Auguste Iwahlen

Marie Iwahlen

Signatures des témoins:

Eugène Pantet à Bayeux

Buache Tavel à Bayeux

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Gessenay et Chavornay

L'officier de l'état civil:

L. Maxner. Rapin

N° 41

Mora-Hermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mora Charles, maçon _____

de Fontaneto d'agogna (Novare, Italie) domicilié à Payerne, avant à Piane Sesia

Célibataire _____

né à Fontaneto d'agogna le vingt six Janvier mil huit cent soixante neuf _____

fils de Constantino Mora, décédé _____

et de Giuseppa Guarni, domiciliée à Piane Sesia _____

2° Hermann Marie _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le vingt six Juillet _____ mil huit cent septante sept _____

fille de Henri Samuel Hermann, journalier _____

et de Lydie née Groux, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le deux mai, à Fontaneto d'agogna et Piane Sesia les dix sept et vingt quatre Mai mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publication de mariage à Payerne, permis de célébration du Département de Justice et Police ou les autres pièces sont déposés.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Mora Charles

Marie Mora

Signatures des témoins :

Pasteur Paul à Payerne

François Rey à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Meyer-Rey

N° 42

Gillieron - Crisinel

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Gillieron Oscar, agriculteur _____
de Ropraz _____ domicilié à Suchy _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Ropraz le dix sept avril _____ mil huit cent septante deux _____

Noms, profession et

fils de Louis Gillieron, agriculteur _____

domicile des parents :

et de Sophie nie Marry, domiciliés à Suchy. _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Crisinel Lionie, négociante _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Denezzy _____ domiciliée à Payerne _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Demoret le trentem Mars _____ mil huit cent soixante six _____

Noms, profession et

fille de défunt Daniel Frédéric Crisinel _____

domicile des parents :

et de Lydie nie Saquier à Payerne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ropraz le cinq, à Denezzy le six, à Suchy le six et à Payerne le huit d'ont mil huit cent quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Belmont

Signatures des époux :

Oscar Gillieron
Lionie Gillieron

Signatures des témoins :

Evan Wenger à Payerne
M. Gingins à Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Belmont, Corallès le Jorat et Denezzy

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Reppin

N° 43
Clot. Beyeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Septembre — mil huit cent quatre-vingt-seize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clot François Philippe Emile, ouvrier à la Condenseirie de Courtilles — domicilié à Payerne — célibataire —

né à Corges près Payerne le deux Novembre mil huit cent soixante quatre — fils de défunt Philippe Clot — et de Marie née Savary à Payerne —

2° Beyeler Elise, ouvrière à la Condenseirie de Wahlem (Berne) — domiciliée à Payerne — célibataire —

née à Payerne le dix neuf Juillet. mil huit cent septante — fille de défunt Christian Beyeler — et de Marie née Butzberger à Aarberg —

Les publications ont eu lieu à Courtilles, Wahlem et Payerne le vingt-neuf Août mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Courtilles, Wahlem et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Lucens et Schwarzenburg.

Signatures des époux :

Clot Emile
Clot Elise

Signatures des témoins :

S^r Uhlmann à Payerne
Jules Jausin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner - Rapin

No 44

Ney et Hubschmid
nie Moser.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt quatre Septembre — mil huit cent quatre-vingt-
seize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Ney Samuel, agriculteur
de Payerne — domicilié à Payerne —
célibataire —né à Bers-chez-Verin (Payerne) le quatre Octobre mil huit cent quarante quatre —
fils des défunts Samuel Ney —
et de Marie Marguerite nie Bulloz —
2^o Hubschmid Sophie nie Moser —
de Ruiderswyl (Berne) — domiciliée à Payerne —
divorcée d'avec Samuel Hubschmid dès le dix sept Juin —
mil huit cent quatre vingt treize —née à Saugnan le vingt Juin — mil huit cent cinquante six —
fille de s défunts Frédéric Moser —
et de Elisabeth Balsli —Les publications ont eu lieu à Payerne et Ruiderswyl le cinq
Septembre mil huit cent quatre vingt seize —Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
déclaration de divorce de l'épouse,
et publications de mariage à Payerne
et Ruiderswyl.Communiqué: à l'officier de l'état
civil de Ruiderswyl

Signatures des époux:


Samuel Ney
Sophie Moser

Signatures des témoins:

Ulrich Triacri
Philippe Cornet

tous deux à Payerne —

L'officier de l'état civil:

Sp. Meunier-Reym


N° 45

Schmid. Comte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmid Emile Joseph, chef de Cuisine _____

de Raraz (St Gall) _____ domicilié à Sarnex (Châtelard)

Célibataire _____

né à Raraz le vingt quatre Mai _____ mil huit cent soixante trois

fils de Melchior Schmid _____

et de Serephina née Thoma, décédée _____

2° Comte Julia Antoinette, institutrice _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le vingt cinq Décembre _____ mil huit cent soixante huit

fille de défunt Frédéric Comte _____

et de Julie Charlotte née Borel à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trente un août, à Raraz le premier et à Payerne le cinq Septembre mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Montreux.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Raraz et Montreux

Signatures des époux :

Emile Schmid

Julia Schmid

Signatures des témoins :

Jean Comte à Payerne

M. Borel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mether. Repin

N^o 46.
Givel. Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Givel Henri, négociant _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le trente un Octobre mil huit cent septante _____
fils de Daniel Henri Givel, cordier, _____
et de Marianne Louise Scennette née Marti, domiciliés à Payerne _____
2^o Ferrin Julie Louise _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le six Mai _____ mil huit cent septante cinq _____
fille de Samuel Ferrin, cafetier _____
et de Benicette Fanny née Douat, domiciliés à Payerne _____
Les publications ont eu lieu à Payerne le douze Septembre mil
huit cent quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux
et publication de mariage à Payerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

[Signature]
Julie Givel

Signatures des témoins :

Henri Rossier à Payerne
Emet Jomini à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mether. Requin
[Signature]

N^o 47
Schüpbach Doudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schüpbach Henri, ouvrier à la Condenserie _____

de Oberthal (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Orge le vingtsept Décembre _____ mil huit cent septante cinq _____

fils de Jean Schüpbach, agriculteur, _____

et de Elisabeth née Husbaum à Orge _____

2^o Doudin Amélie, ouvrière à la Condenserie _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Neuville le premier Janvier - mil huit cent septante trois _____

fille de défunt Samuel Daniel Doudin _____

et de Amélie née Wälti à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Hochstetten le vingt quatre et à Payerne le vingt six Septembre mil huit cent quatre vingt seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Hochstetten et Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Hochstetten.

Signatures des époux :

Henri Schüpbach
Amélie Schüpbach

Signatures des témoins :

Eugène Landet à Payerne
Henri Tutoit à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Maxner Rapin

N° 48

Gilliand. Gilliand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gilliand Jacob Gabriel, rentier _____
de Combremont le Grand _____ domicilié à Combremont le Grand
Veuve de Marie Louise Gilliand née Rey des le vingt-quatre Janvier mil huit cent nonante six _____

né à Combremont le Grand le dix neuf avril mil huit cent vingt quatre _____
fils des défunts Jean Isaac Gilliand _____
et de Susanne Judith née Pochon _____

2^o Gilliand Jeannette, sage-femme _____
de Combremont le Grand _____ domiciliée à Combremont le Grand
Veuve de Jean Louis Etienne Gilliand des le trente un Janvier mil huit cent nonante _____

née à Courtilles le vingt six Décembre mil huit cent quarante trois _____
fille de s défunts Jean Daniel Badoux _____
et de Jeanne Marie née Clot _____

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand le seize Octobre mil huit cent nonante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Jacob Gabriel Gilliand
Jeannette Gilliand

Signatures des témoins :

Tulst Dubloz repal
Bouchu Javel
(tous deux à Bayeme)

L'officier de l'état civil :

S. Maxher. Repin

N° 49.
Willommet-Chauteaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Willommet Adolphe, teneur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Payerne le quatorze Janvier mil huit cent septante _____

fil de Louis Willommet agriculteur à Payerne _____

et de défunte Susanne Julie née Desarzens _____

2° Chateaus Marie _____

de Haut-Vully _____ domiciliée à Môtiers (Vully) _____

célibataire _____

née à Lugnères le deux Décembre _____ mil huit cent soixante huit _____

filles de défunt David Chateaus _____

et de Augustine née Gaillet à Môtiers _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Môtiers le dix sept octobre mil huit cent quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Môtiers.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Môtiers.

Signatures des époux :

Willommet Adolphe
Marie Willommet

Signatures des témoins :

H. Jonini à Payerne
Baudouin Lavel à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Ropin

N° 50

Piretti - Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Piretti Fortune Georges, ferblantier _____
de Sarro province de Novare (Italie) - domicilié à Payerne _____
veuf de Marie Madeleine Piretti née Gabaz des le deux Janvier
mil huit cent huitante quatre _____

né à Sarro (Italie) le huit Août _____ mil huit cent quarante neuf _____

fils des défunts Fortune Piretti _____

et de Felicità Magliocco _____

2° Rey Louise Augustine _____

des Granges de Vesin (Fribourg) - domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née aux Granges de Vesin le vingt deux Décembre mil huit cent soixante quatre -

fille de Rey Epiphane dit Jacques _____

et de Marie Ursule née Demierre, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq aux Granges de Vesin le
huit et à Sarro les treize et vingt Septembre mil huit cent
quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Payerne et
Granges de Vesin et Permis de céliba-
tion délivré par le Département de Justice
et Police. _____

Communiqué : à l'officier de l'état civil
d'Annemont et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne. _____

Signatures des époux :

Piretti Georges
Piretti Louise

Signatures des témoins :

Rey Maximilien
Boel Louis

(tous deux à Payerne.)

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Régim

N° 51

Addor. Tavel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Addor Paul, agriculteur
de Sainte-Croix domicilié à Payerne
Célibataire

né à Payerne le deux août - mil huit cent septante un
fils de Louis Eugène Addor, agriculteur
et de Julie née Brossy, domiciliés à Payerne

2° Tavel Marie Cécile
de Payerne domiciliée à Payerne
Célibataire

née à Payerne le treize Juillet - mil huit cent septante quatre
fille de Abram Daniel Tavel, agriculteur
et de Marianne Cécile Jordan, domiciliés à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix et Payerne le dix sept Octobre mil huit quatre vingt seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à St. Croix et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de St. Croix.

Signatures des époux :

Paul Addor

Cécile Addor.

Signatures des témoins :

Henri Obermann à Payerne

Benjamin Jorin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Meyner-Ropin

N° 52

Brailard et Bugli
nie Guagnat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Brailard François Isaac, serrurier _____
de Moudon et Gottenus _____ domicilié à Payerne _____
divorcé de Marie Ignace Aloyse nie Grand dès le vingt quatre
Février mil huit cent huitante deux _____

né à Moudon le premier Avril _____ mil huit cent cinquante un _____
fils des défunts François Louis Brailard _____
et de Marienne Marguerite nie Sosserd _____

2° Bugli Judith Melanie nie Guagnat _____
de Seedorf (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
veuve de Samuel Louis Bugli dès le vingt sept Août mil
huit cent nonante cinq _____

née à Ballaison (H^{te} Savoie) le dix sept Septembre mil huit cent quarante six _____
fille de défunt François Guagnat _____
et de Geneviève Lacroix à Chêne - Bourgerie _____

Les publications ont eu lieu à Moudon le quatorze, à Gottenus le quinze
à Seedorf le seize et à Payerne le dix sept Octobre mil
huit cent nonante six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de Naissance des époux, déclaration
de divorce pour l'époux, acte de décès du pre-
mier mari de l'épouse et publications de
mariage à Moudon, Gottenus, Seedorf et
Payerne. _____

Communiqué: aux officiers de l'état civil
de Moudon, S^t. Cierges et Seedorf

Signatures des époux:

Brailard François
Judith Brailard

Signatures des témoins:

Edouard Lam à Payerne
Isaac Tomini à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Mathier. Repin

N° 53

Guerber-Gutknecht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Novembre — mil huit cent quatre-vingt-

seize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guerber Frédéric Nicolas, agriculteur

de Oberönz (Berne) — domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt quatre août — mil huit cent soixante cinq

fils des défunts Frédéric Nicolas Guerber

et de Euphrasine nie Sallotton

2° Gutknecht Anna Elisabeth, couturière

de Gempenech (Fribourg) — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Gempenech le six avril — mil huit cent soixante cinq

fille des défunts Pierre Gutknecht

et de Anne nie Buschi

Les publications ont eu lieu à Hertzogenbuchsee et Payerne le sept à Gempenech le huit novembre mil huit cent quatre vingt seize —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Hertzogen-
buchsee, Gempenech et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil d'Hertzogenbuchsee et Buensten

Signatures des époux :

Gerber Fritz
Anna Gerber

Signatures des témoins :

Pe Jamin à Payerne
Barthe Javel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Meyer, Requin

N° 54

Savary et Maret
nie Badoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Fritz, Charpentier _____
de Payenne _____ domicilié à Payenne _____veuf de Gusette Savary nie Meystre dès le quinze avril
mil huit cent nonante quatre _____

né à Payenne le vingt un Septembre mil huit cent cinquante _____

fils de Abram Daniel Savary domicilié à Payenne _____
et de défunte Jeanne Louise nie Ney _____2° Maret Marie nie Badoux _____
de Payenne _____ domiciliée à Payenne _____divorcée d'avec Charles Henri Maret dès le treize Novembre
mil huit cent nonante cinq. _____

née à Carronge le sept Octobre _____ mil huit cent soixante un _____

fille de défunte Marienne Badoux _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Payenne le vingt un Novembre
mil huit cent quatre vingt seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
acte de décès de Gusette Savary Meystre
et déclaration de divorce de Marie
Maret nie Badoux. Une légitimation

Communiqué :

Signatures des époux :

Fritz Savary
Marie Savary

Signatures des témoins :

Julien Dublet à Payenne
Emile Perrier à id

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rogin

N° 55
 Jaurin-Cavin

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix huit Décembre — mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Jaurin Henri, gypcier _____
 de Fey _____ domicilié à Combremont le Petit-

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Fey le premier Octobre — mil huit cent soixante huit —

Noms, profession et

_____ fils de défunt Louis Jaurin _____

domicile des parents :

_____ et de Jeanne Françoise nie Hofer à Fey _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Cavin Jenny, ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Vulliens _____ domiciliée à Dèmoret, actuellement à St Cierges

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Saint Cierges le douze Septembre — mil huit cent septante six —

Noms, profession et

_____ fille de Jules Cavin _____

domicile des parents :

_____ et de Marienne nie Pahud à Saint Cierges _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fey et Combremont le Petit le trente Septembre à Dèmoret le premier et à Vulliens le quatre Octobre mil huit cent quatre vingt seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand

Signatures des époux :

Henri Jaurin _____
 Jenny Jaurin _____

Signatures des témoins :

Buache huissier à Fey _____
 Sivaz Isaac à Fey _____

Communiqué : aux officiers de l'état civil

de Fey, Combremont le Grand, Mézières, Mollon, Duis et St Cierges.

L'officier de l'état civil :

L. Meyner, Répim _____

N^o 56

Ray-Doudin.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans sa séance du vingt huit
 Décembre mil huit cent quatre vingt
 dix sept, le Conseil d'Etat a ordonné
 que l'acte ci. contre soit rectifié en ce
 sens, qu'à la Commune de Grandson
 seule indiquée comme lieu d'origine
 soit ajoutée celle de Villars-Busquin.
 Inséré le trente Décembre mil huit
 cent quatre vingt dix sept par ordre
 du Département de Justice et Police
 L'officier de l'état civil
 L. Maxner-Ropin

Communiqué au Département de
 Justice et Police et aux officiers de
 l'état civil de Grandson et de Villars

Aujourd'hui dix huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Ray Constant François, tanneur _____

de Grandson _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Grandson le deux avril _____ mil huit cent soixante cinq _____

fils de François Constant Ray, tanneur à Grandson _____

et de défunte Lina Taillefer _____

2^o Doudin Lina Louise _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le vingt deux Septembre _____ mil huit cent septante trois _____

fille de défunt Samuel Doudin _____

et de Susanne Louise Scheiterberg, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Grandson et Payerne le vingt
 huit Novembre mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et
 publications de mariage à Grandson
 et Payerne.

Signatures des époux:

C. Ray.

Lina Ray

Signatures des témoins:

J. Hubert à Payerne

Buche Javel à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxner-Ropin

Communiqué: à l'officier de l'état
 civil de Grandson.

N^o 52
Caille. Bossens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Décembre — mil huit cent quatre-vingt-seize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Caille Emile Daniel, agriculteur

de Payerne — domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le trente Janvier mil huit cent septante cinq

fils de Daniel Caille agriculteur

et de Elise Rapin, domiciliés à Payerne

2^o Bossens Madeleine Mathilde

de Avry devant Pont et Villers d'Avry — domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Avry devant Pont le douze Décembre — mil huit cent soixante huit

fille des défunts Jean Bossens

et de Anne nie Gauderon.

Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq, à Avry devant Pont et Villers d'Avry le six Décembre mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne, Avry devant Pont et Villers d'Avry.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Avry devant Pont.

Signatures des époux :

Emile Caille
Mathilde Caille

Signatures des témoins :

Del Rapin à Payerne
César Wenger à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Rapin

N° 58.

Tidoux Rapin.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt trois Décembre — mil huit cent quatre-vingt-

seize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Tidoux Alexis, menuisier

de Forel (sur Lucens) — domicilié à Payerne

celibataire

né à Forel le dix Avril — mil huit cent cinquante neuf —

fils de Jean Pierre Tidoux

et de Jeanne Marguerite nie Mottaz

2° Rapin Louise, ménagère

de Corcelles — domiciliée à Corcelles

celibataire

née à Corcelles le treize Février — mil huit cent soixante neuf —

fille de Nicolas Rapin, agriculteur

et de Louise nie Ferrin à Corcelles

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Payerne le vingt-un et à Forel le vingt deux Novembre mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Forel, Corcelles et Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Lucens et Corcelles.

Signatures des époux:

Tidoux Alexis

Louise Tidoux

Signatures des témoins:

Buache Paul à Payerne
J. Savin à 5

L'officier de l'état civil:

L. Maxther. Rapin

N^o 59
 Jaunin-Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre — mil huit cent quatre-vingt-seize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jaunin Jules Louis, domestique de campagne de Villars le Grand — domicilié à Corges rière Payerne célibataire —

né à Villars le Grand le huit Mai — mil huit cent soixante six — fils de Louis Abram Samuel Jaunin, agriculteur à Villars le Grand et de défunte Louise Jaunin —

2^o Rey Marie Apollonie Apoline, ouvrière en tabacs de Aumont (Triboung) — domiciliée à Payerne — célibataire —

née à Pont en Ogoz le vingtun Juillet — mil huit cent soixante six — fille de Olivier Rey, agriculteur — et de Clara née Jordit, domiciliés à Aumont —

Les publications ont eu lieu à Villars le Grand et Aumont le vingt sept et à Payerne le vingt huit Novembre mil huit cent quatre vingt seize .

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Villars le Grand, Aumont et Payerne

Signatures des époux :

Jules Jaunin
 et Apollonie Jules Jaunin

Signatures des témoins :

Auguste Savary Agent
 J. Raymond Givrol
 tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. Mathier - Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Constantine à Cottard et d'Aumont

Par jugement du Tribunal du district de Yvercy du 25 Mai 1914 déclaré définitif et exécutoire le 9^o novembre 1914, le mariage Jaunin-Rey inscrit ci. contre a été dissous par le divorce et a désigné la défenderesse comme époux coupable et a fixé à un an le délai pendant lequel elle ne pourra se remarier.

Inscrit le 28 novembre 1914
 L'officier de l'état civil
 J. Mathier - Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 28. 9. 1914

N° 60

Penseyres Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt quatre Décembre — mil huit cent quatre-vingt-
seize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Penseyres Henri Louis, agriculteur —
de Corcelles le Torat — domicilié à Payerne —
celibataire —

né à Payerne le onze Juillet — mil huit cent septante deux
fils de Charles François Penseyres, agriculteur —
et de Suzanne née Rossier, à Payerne —
2^o Savary Cécile —
de Payerne — domiciliée à Vers chez Perrin née Payerne —
Celibataire —

née à Payerne le quinze Novembre — mil huit cent septante un —
fille de Daniel Savary, agriculteur —
et de Suzanne Louise née Vey domiciliés Vers chez Perrin —
Les publications ont eu lieu à Corcelles le Torat et Payerne le cinq
Décembre mil huit cent quatre vingt Seize —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Corcelles le Torat et Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Corcelles le Torat.

Signatures des époux :

Louis Penseyres
Cécile Penseyres

Signatures des témoins :

Charles Baechler
J. Geuscher fils
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

Sp. Meyner Ropin

N° 61
Chevalley. Chambaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Décembre — mil huit cent quatre-vingt-seize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Emile, agriculteur —
de Denezy — domicilié à Denezy —
célibataire —

né à Denezy le huit Mai — mil huit cent septante un —
fils de Charles François Chevalley, agriculteur —
et de Louise nie Rey à Denezy —

2° Chambaz Elisa —
de Denezy — domiciliée à Denezy —
célibataire —

née à Denezy le douze Septembre mil huit cent soixante neuf —
fille de Jules Louis Chambaz, agriculteur —
et de Marie Louise nie Chevalley à Denezy —

Les publications ont eu lieu à Denezy le six Décembre mil huit cent quatre vingt seize. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Denezy.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Denezy à Nevez.

Signatures des époux :

Emile Chevalley
Elisa Chambaz

Signatures des témoins :

Chevalley Eug. J. L.
Chambaz Anne
tous deux à Denezy

L'officier de l'état civil :

L. Marthe Rapin

N°

Aujourd'hui Le Numéro 61 de la page 131 est ~~mil huit cent quatre vingt~~
celui de la dernière ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux:

* inscription faite dans l'année 1896.

Lieu d'origine et de domicile:

~~de~~ Ses deux doubles du présent regis: domiciliés à tre sont conformes

Etat civil:

Ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance:

L'officier de l'état civil de Payerne
né à S. Maxher. Repin mil huit cent

Noms, profession et

~~file de~~ Payerne le 31 Décembre 1896.

domicile des parents:

~~et de~~

Nom et profession de l'épouse:

Un double a été remis le 4 Janvier 1897 à l'autorité

Lieu d'origine et de domicile:

de Cantonale en exécution de domiciliés à l'article 2 de la Loi.

Etat civil:

L'officier de l'état civil de Payerne

S. Maxher. Repin

Lieu et date de la naissance:

née à mil huit cent

Noms, profession et

~~file de~~ Payerne le 4 Janvier 1897.

domicile des parents:

~~et de~~

Date des publications:

~~les publications ont eu lieu à~~

N°

14 Janvier 1897
Emmanuel Rebin



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1

Groux-Schweingruber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Groux Charles, ferblantier _____
de Bavière _____ domicilié à Bavière _____
célibataire _____

né à Bavière le vingt cinq Septembre mil huit cent soixante huit _____
fils de défunt Edouard Jacques Benjamin Groux _____
et de Méry née Grivar à Bavière _____
2° Schweingruber Elisabeth, cuisinière _____
de Wohlen (Berne) _____ domiciliée à Roggwyl (Berne) _____
célibataire _____

née à Wohlen le six Novembre _____ mil huit cent septante quatre _____
fille de Jean Schweingruber _____
et de Barbara née Riessen à Wohlen _____

Les publications ont eu lieu à Roggwyl le vingt cinq, à Schwarzenbourg et Bavière le vingt six Décembre mil huit cent quatre vingt seize . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
et publications de mariage à Roggwyl
Schwarzenbourg et Bavière.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Schwarzenbourg et Roggwyl.

Signatures des époux :

Groux Charles.
Elisabeth Groux.

Signatures des témoins :

Edouard Perrin ferblantier
Fritz Hüpfner Ferrurier
tous deux à Bavière.

L'officier de l'état civil :

S. Meurer-Ropin

N° 2

Delgrosso-Bobillier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delgrosso Patrizio Salvatore, plâtrier _____
 de Valmaggia (Novare, Italie) - domicilié à Payerne _____
 célibataire _____

né à Valmaggia (Italie) le six Décembre - mil huit cent soixante six _____
 fils de Giuseppe Delgrosso, tanneur à Varollo (Italie) _____
 et de défunte Marianna Cosotti _____

2° Bobillier Laure Héline _____
 de Môtiers (Neuchâtel) - domiciliée à Travers (Neuchâtel) _____
 Célibataire _____

née à Môtiers le vingt neuf Mai - mil huit cent septante quatre _____
 fille de Constant Alcide Bobillier, mécanicien _____
 et de Marie Séronique Clément, domiciliés à Travers _____

Les publications ont eu lieu à Môtiers et Travers le huit, à Payerne
 le douze et à Valmaggia les treize et vingt Décembre
 mil huit cent quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
 Certificats de publication à Môtiers,
Travers et Payerne et l'autorisation
 soit permis de célébration du Di-
 partement de Justice et Police

Communiqué : aux officiers de l'état
 civil de Môtiers et Travers et à
 la Chancellerie d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Sauveur Delgrosso
Hélène Delgrosso

Signatures des témoins :

Pélie Senicoly
Joseph Bredy
 tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. Maxher. Repin

N° 3

Villommet. Frey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Février mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Villommet Alfred, cigareur de Payerne domicilié à Payerne célibataire

né à Payerne le vingt huit Février mil huit cent septante deux fils de Louis Villommet, agriculteur à Payerne et de défunte Susanne Julie née Desarzens

2° Frey Béatrice Euphrasie, ouvrière tabacs de Auenstein (Argovie) domiciliée à Morens (Fribourg) célibataire

née à Morens (Fribourg) le trente Octobre - mil huit cent septante cinq - fille de Emile Samuel Frey, charpentier et de Marie Pauline née Blancherel, domiciliés à Morens

Les publications ont eu lieu à Auenstein le quatorze, à Morens le quinze et à Payerne le seize Janvier mil huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne, Auenstein et Morens

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Auenstein et Bussy

Signatures des époux :

Villommet Alfred
Villommet Béatrice

Signatures des témoins :

Pivard Alois
Schieder August
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Rapin

extrait fait
non retiné

N° 4

Durussel-Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cing Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Durussel Jean David, agriculteur _____
de Seigneux _____ domicilié à Seigneux _____
célibataire _____

né à Seigneux le cing Février — mil huit cent quarante neuf —
fils des défunts Jean David Durussel _____
et de Louise nie Compondu _____

2° Cachin Rose Louise _____
de Seigneux _____ domiciliée à Seigneux _____
célibataire _____

née à Seigneux le treize Novembre — mil huit cent quarante neuf —
fille des défunts Jacques François Cachin _____
et de Marie Louise nie Jaquier _____

Les publications ont eu lieu à Seigneux le dix huit Janvier
mil huit cent quatre vingt dix sept . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Villarsel

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Villarsel.

Signatures des époux :

Jean David Durussel
Louise Durussel

Signatures des témoins :

Louis Murat feu David
Buoché Javel
tous deux à Peysme.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Regim

N° 5

Siegenthaler-Doudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Siegenthaler Charles, journalier _____
de Trub (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le douze Janvier - mil huit cent septante trois -
fils de Charles Siegenthaler, employé au chemin de fer -
et de Gerina née Hausseuer, domiciliés à Payerne _____

2° Doudin Elise Marie, cigareuse _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le vingt deux avril mil huit cent septante trois -
fille de défunt Jacques Doudin _____
et de Marianne née Buache, domiciliée à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le six et à Trub le huit
Février mil huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
et publications de mariage à
Trub et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Trub.

Signatures des époux :

Siegenthaler Charles
Elise Siegenthaler

Signatures des témoins :

Elime Villenmet
Louis Pittet

trois deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Mathier-Ropin

N° 6

Eichenberger-Hediger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Eichenberger Gottlieb, boulanger _____

de Fahrwangen (Argovie) _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Fahrwangen le vingt cinq Mai mil huit cent septante quatre

fils de Gottlieb Eichenberger, tailleur à Fahrwangen _____

et de défunte Anna Maria Hochstrasser _____

2° Hediger Lydia Hermine _____

de Reinach (Argovie) _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Reinach le sept Septembre _____ mil huit cent septante trois _____

fille de Samuel Hediger, cigareur _____

et de Elise née Buter, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Fahrwangen et Reinach le trois et à

Payerne le six Février mil huit cent quatre vingt dix

sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Fahrwangen, Reinach et PayerneCommuniqué : aux officiers de l'état
civil de Fahrwangen et Reinach

Signatures des époux :

Gottlieb Eichenberger

Lydia Eichenberger

Signatures des témoins :

Soland Orouard

Frey Henri

tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Requin

N° 7
Givel. Siegenthaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Givel Henri Emile, employé au chemin de fer —
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Payerne le huit Novembre — mil huit cent soixante sept —
fils de défunt Louis François Givel _____
et de Louise Marianne née Savary, ménagère à Payerne —
2° Siegenthaler Louise Bertha, ouvrière à la Condenseuse
de Trub (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Payerne le vingt deux Mai mil huit cent septante sept —
fille de Charles Siegenthaler employé au chemin de fer —
et de Sérena Haussener, domiciliés à Payerne —
Les publications ont eu lieu à Payerne et à Trub le treize février
mil huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du père de l'épouse
mineure, et publications de mariage
à Trub et Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Trub

Signatures des époux :

Henri Givel
Louise Givel

Signatures des témoins :

Paul Bujard à Payerne
Paul Bavier à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Messner-Repin

N° 8

Schneider. Pasteur

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schneider Emile Arthur, plâtrier. peintre _____

de Brügg (Berne) _____ domicilié à Sayerne _____

célibataire _____

né à Neuveville le douze Juin _____ mil huit cent septante-six _____

fils de défunt Frédéric Schneider _____

et de Catherine née Lüthy, domiciliée à Neuveville _____

2° Pasteur Jeanne Marie, cigareuse _____

de Sainte Croix _____ domiciliée à Sayerne _____

célibataire _____

née à Sayerne le quinze Janvier _____ mil huit cent septante six _____

fille de Abrâm Isaac Pasteur _____

et de Rosalie Jeanette Balquin, domiciliés à Sayerne _____

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix et Sayerne le treize et à

Burglen-Brügg le quatorze Février, mil huit cent quatre

vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des fiancés et publications de mariage à Burglen-Brügg, St. Croix et Sayerne.

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Burglen et St. Croix.

Signatures des époux:

Schneider Emile

Jeanne Schneider

Signatures des témoins:

Cachin Henri. (à Sayerne)

Willommet Henri. (à Sayerne)

L'officier de l'état civil:

L. Maxner-Repin

N° 9
Somini. Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Somini Henri François, agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Payerne le cinq octobre _____ mil huit cent soixante un _____
fils de défunt Louis Somini _____
et de Louise Sydie Givel, à Payerne _____

2° Mottet Lina, sommelière _____
de Hecmies _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Hecmies le vingt sept avril - mil huit cent septante cinq _____
fille de Abram Daniel Mottet, agriculteur, _____
et de Rosette née Caquin, à Hecmies _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Hecmies le six Mars
mil huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et publications de mariage à Payerne et Hecmies.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Granges.

Signatures des époux :

H. Somini fils de Louis
Lina Somini

Signatures des témoins :

Charles Gingins à Payerne
Buarth Favre à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier. Rapin

N^o 10
Gillieron-Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gillieron Jean Alphonse, agriculteur _____
de Corcelles (Oron) _____ domicilié à Corcelles _____

Celibataire _____

né à Corcelles le vingt neuf Juillet - mil huit cent Septante cinq -
fils de Jean Gillieron, agriculteur _____

et de Louise Marguerite Hémiette née Possevel, décédée _____

2^o Porchet Adèle, ménagère _____

de Corcelles _____ domiciliée à Corcelles _____

Celibataire _____

née à Corcelles le vingt neuf Novembre - mil huit cent Septante _____

filles de Jean Abram Louis Porchet _____

et de Marianne née Chenevard _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles le vingt deux Février mil
huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisations de l'officier de
l'état civil de Corcelles

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Corcelles.

Signatures des époux :

Alphonse Gillieron

Adèle Gillieron

Signatures des témoins :

Henri Savary

Buache Savil

tous deux à Layons.

L'officier de l'état civil :

L. Mathieu Lepin

N° 11

Gilliand-Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1° Gilliand Henri Elie, agriculteur _____
de Combremont le Grand _____ domicilié à Denezy _____
célibataire _____

né à Freytorrens le vingt un Juillet - mil huit cent soixante six _____
fils de Pierre Elie Gilliand, agriculteur _____
et de Elise née Pidoux à Denezy _____

2° Chevalley Fanny _____
de Denezy _____ domiciliée à Denezy _____
célibataire _____

née à Denezy le huit Novembre - mil huit cent soixante neuf -
fille des défunts Pierre Louis Chevalley _____
et de Jeanne Susanne née Pidoux _____

Les publications ont eu lieu à Denezy le six et à Combremont le Grand le sept Mars mil huit cent quatre vingt dix sept . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Denezy _____

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Combremont le Grand et Denezy . _____

Signatures des époux :

Henri Gilliand
Fanny Gilland

Signatures des témoins :

Jules Hublet à Bayane
Fernand Gilliand à Denezy
Lina Chevalley à Denezy
L'officier de l'état civil :

S. Maxime Rapin

N^o 12.

Gauthey. Duc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gauthey Ernest Alfred, agriculteur _____
de Seigneux et Bussy _____ domicilié à Seigneux _____
Célibataire _____

né à Henniez le vingt-trois Juillet - mil huit cent septante six _____
fils des défunts Jean François Gauthey _____
et de Louise née Bettex _____

2^o Duc Hermence, ménagère _____
de Villars-Bramard _____ domiciliée à Cerniaz _____
Célibataire _____

née à Villars-Bramard le six Juillet _____ mil huit cent septante six _____
fille de Constant Duc, agriculteur à Cerniaz _____
et de Marie Louise née Duc _____

Les publications ont eu lieu à Seigneux, Cerniaz et Villars Bramard
le quatorze et à Bussy le quinze Mars mil huit cent
quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de
l'état civil de Villarszel.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Villarszel et Moudon

Signatures des époux :

Gauthey Alfred
Hermence Gauthey

Signatures des témoins :

Pasche Félix à Seigneux
Ernest Duc à Villars Bramard

L'officier de l'état civil :

J. Maxher. Remy

N° 13

Gasser. Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avil _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Gasser Alfred maréchal _____
de Albligen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Wijden (Vevèngy) le dix Septembre _____ mil huit cent septante deux _____
fils de défunt Nicolas Gasser _____
et de Marie nie Friederich, à Chempvent _____

2° Desmeules Marie Pauline _____
de Ropraz _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le dix huit Novembre - mil huit cent septante un _____
fille de défunt Jean François Benjamin Desmeules _____
et de Marie Eugénie Jeanne nie Trizzi à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Albligen le dix huit, à Ropraz le
dix neuf et à Payerne le vingt Mars mil huit cent
quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de Naissance de l'époux
et publications de mariage à
Albligen, Ropraz et Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Albligen et Corulles
le Jorat.

Signatures des époux :

Alfred Gasser
Pauline Gasser

Signatures des témoins :

Rüfli Jean à Payerne
Renovey Oscar à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Meyner, Rapin

N° 14

Crisinel & Vogt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crisinel Ami, agriculteur _____
de Mollondins _____ domicilié à Mollondins _____
célibataire _____

né à Mollondins le vingtsept Juillet - mil huit cent Septante _____
fils de défunt Jean Abram Crisinel _____
et de Marie Rosine née David _____

2° Vogt née Jaquière Julie Augusta, ménagère _____
de Rigoleswyl (Belle Campagne) _____ domiciliée à Démoret _____
divorcée de François Louis Vogt dès le dix Juin mil huit cent
nonante deux _____

née à Démoret le vingt trois avril _____ mil huit cent Septante un _____
fille de défunt Jean David Jaquière _____
et de Louise Isoline née Suscher à Démoret _____

Les publications ont eu lieu à Mollondins et Démoret le dix neuf
Mars et à Rigoleswyl le vingt cinq Mars mil huit cent
quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Mollondins.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Mollondins et Rigoleswyl

Signatures des époux :

Ami Crisinel
Augusta Crisinel

Signatures des témoins :

Jules Boyençon à Mollondins
H. Givel Boyençon à Peyrache

L'officier de l'état civil :

La Maxime Rapin

N° 15

Cachin. Bovat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cachin Aimé, agriculteur _____
de Seigneux et Cerniaz — domicilié à Seigneux _____
célibataire _____

né à Seigneux le neuf mai — mil huit cent septante deux —
fils de défunt Jean Jules Cachin _____
et de Jeanne Sylvie née Trollet, à Seigneux _____

2° Bovat Sophie Aline, ménagère _____
de Cerniaz _____ domiciliée à Cerniaz _____
célibataire _____

née à Granges le trente janvier mil huit cent septante cinq —
fille de Jean Emile Bovat, agriculteur _____
et de Jeanne née Cosandey à Cerniaz _____

Les publications ont eu lieu à Seigneux et Cerniaz le deux avril
mil huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état
civil de Villerszel

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Villerszel

Signatures des époux :

Aimé Cachin

Aline Bovat

Signatures des témoins :

Alf Cachin à Seigneux

Emile Cachin à Seigneux

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Repin

N° 16

Lüthy. Hübler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lüthy Max Adolphe, employé de Commerce
de Schöftland (Argovie) _____ domicilié à Bâle _____
Célibataire _____

né à Schöftland le dix neuf Mars - mil huit cent septante trois -
fils de Adolphe Lüthy, restaurateur _____
et de Anna née Müller à Schöftland _____

2° Hübler Julia Fanny _____
de Bätterkinden (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Payerne le quatorze Octobre - mil huit cent soixante neuf -
fille des défunts Frédéric Hübler _____
et de Marie Louise Sophie née Terrin _____

Les publications ont eu lieu à Schöftland, Bâle, Bätterkinden et
Payerne le vingt sept Mars mil huit cent quatre
vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Bâle.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Schöftland, Bâle et Bätter-
kinden.

Signatures des époux:

Max Lüthy
Fanny Lüthy

Signatures des témoins:

Alph. P. H. ... à Payerne
Jules Hübler ... à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Mathier. Repin

N° 17
 Jeanmonod Monneron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeanmonod Marc Alfred, agriculteur
 de Provence _____ domicilié à Champagne _____
célibataire _____

né à Provence le quinze Septembre - mil huit cent septante trois -
 fils des défunts Jean Eugène Jeanmonod _____
 et de Sonise nie Jeanmonod _____

2° Monneron Marie Euphémie, ouvrière en tabacs
 de Murist (Fribourg) _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Cheyles le vingt un Mai - mil huit cent septante trois -
 fille de François Monneron vigneron _____
 et de Julie Catherine nie Regarely à Champagne _____

Les publications ont eu lieu à Champagne le dix sept, à Murist le
dix neuf, à Provence et Payerne le vingt quatre avril
mil huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Champagne

Communiqué : aux officiers de l'état
 civil de Provence, Champagne et
Murist

Signatures des époux :

Jeanmonod Alfred
Marie Jeanmonod

Signatures des témoins :

Hermann Herz à Payerne
Edouard Bucher à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Meyer, Rapin

N^o 18
Gominy. Grégoire

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui douze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gominy Rodolphe Amédée, agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Elisa née Estoppey dès le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt _____

né à Payerne le treize avril mil huit cent trente neuf _____

fil des défunts Isaac et Samuel Gominy _____

et de Jeanne Charlotte née Grivas _____

2^o Grégoire Jenny née Christinet _____

de Mons (Hainaut, Belgique) - domiciliée à Payerne _____

veuve d'Alexandre Grégoire dès le douze Juin mil huit cent quatre-vingt seize _____

née à Chabrey le dix sept novembre mil huit cent cinquante un _____

filles des défunts François Christinet _____

et de Susanne née Christinet _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix et à Mons le dix huit avril mil huit cent quatre-vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
Actes de décès de Elisa Gominy-Estoppey
et de Alexandre Grégoire et les publications de mariage à Payerne et à Mons.

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux:

Rodolphe Gominy
Jenny, Christinet

Signatures des témoins:

Henri Givcl. Besson
Bureau huissier
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil:

L. Melther. Requin

N^o 19
Tenthorey. Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Tenthorey Charles Aloïs, agriculteur _____
de Dompierre _____ domicilié à Dompierre _____
célibataire _____

né à Dompierre le vingt quatre Juin - mil huit cent septante deux
fils de défunt François Auguste Tenthorey _____
et de Louise nie Besson, à Dompierre _____

2^o Bovey Aurélie, ménagère _____
de Chanias _____ domiciliée à Villeneuve (tribourg) _____
célibataire _____

née à Villeneuve le quatorze Janvier mil huit cent septante quatre -
fille de Louis Ferdinand Bovey, agriculteur _____
et de Isaline nie Besson, à Villeneuve _____

Les publications ont eu lieu à Dompierre le vingt, à Villeneuve
le vingt un et à Chanias le vingt deux avril mil
huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Lucens.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Lucens, Mollondin et
Dompierre _____

Signatures des époux :

Tenthorey
Aurélien Tenthorey

Signatures des témoins :

L. Beyrappet (à Lucens)
Gustave Rapin Chuard
(à Connelles)

L'officier de l'état civil :

S. Mayer. Rapin

N° 20

Häberli - Imhof

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Häberli Frédéric, agriculteur _____
de Münchenbuchsee (Berne) _____ domicilié à en Chaux rive Payenne
Célibataire _____

né à Mühleberg le vingt quatre Juillet mil huit cent soixante six _____
fils de Nicolas Häberli, agriculteur en Chaux rive Payenne _____
et de défunte Madeleine née Remund _____

2^o Imhof Rosa, ménagère _____
de Buchholterberg (Berne) _____ domiciliée à Cugy (Fribourg) _____
Célibataire _____

née à Wächeldorn le dix neuf Octobre _____ mil huit cent septante quatre _____
fille de Jean Imhof agriculteur _____
et de Anna Elisabeth née Gerber domiciliés à Cugy _____

Les publications ont eu lieu à Cugy le trente Avril, à Münchenbuch-
see, Buchholterberg et Payenne le premier Mai mil huit
cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Münchenbuch-
see, Buchholterberg, Cugy et Payenne

Communiqué: aux officiers de l'état civil
de Münchenbuchsee, Buchholterberg et
Cugy _____

Signatures des époux:

Frédéric Häberli
Rosa Häberli Imhof

Signatures des témoins:

John Crisinel Bossy
Buache huissier
tous deux à Payenne.

L'officier de l'état civil:

L. Maxther, Répim

N° 21

Siegenthaler Rufenacht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Siegenthaler Christian, fromager _____

de Trub (Berne) _____ domicilié à Mannens _____

Célibataire _____

né à Estavayer le Lac le trois Janvier mil huit cent soixante _____

fils de défunt Christien Siegenthaler _____

et de Elisabeth née Flihmenn, ménagère à Payerne _____

2° Rufenacht Lina, domestique de ménage _____

de Rufenacht (Worb, Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Rufenacht le vingt deux mil huit cent septante trois _____

fille de Benoît Rufenacht, agriculteur _____

et de Catherine née Bigler, à Worb. _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le huit, à Trub, Worb et Mannens le dix Mai mil huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Mannens.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Trub, Mannens et Worb

Signatures des époux :

Siegenthaler Christian
Lina Siegenthaler

Signatures des témoins :

Eugène Lambert à Payerne
Emile Hermann à Payerne

L'officier de l'état civil :

Lp. Melner - Ropin

N° 22

Groux-Sieber

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Groux Auguste Emile Peques, poëlier _____
de Peyerne _____ domicilié à Peyerne _____
célibataire _____

né à Peyerne le quatre août _____ mil huit cent septante deux-
fils de Auguste Louis Groux poëlier à Peyerne _____
et de défunte Emma Susanne Louise née Fenthorey _____

2^o Sieber Albertine, fille de magasin _____
de Schertswil (Solme) _____ domiciliée à Peyerne _____
célibataire _____

née à Schertswil le dix octobre _____ mil huit cent soixante huit
fille des défunts Jacob Sieber _____
et de Elisabeth née Zimmermann _____

Les publications ont eu lieu à Süterkofen le vingt neuf avril
et à Peyerne le premier mai mil huit cent quatre
vingt dix sept . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance des époux et
publications de mariage à Peyerne
et Süterkofen

Communiqué: à l'officier de l'état
civil de Süterkofen

Signatures des époux:

Auguste Groux fils
Albertine Groux

Signatures des témoins:

H. Fenthorey à Peyerne
Louis Fenthorey à Peyerne.

L'officier de l'état civil:

La Motte, Rajin

N° 23

Baechler. Pradervand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Mai _____ mil huit-cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Baechler Charles Gotfried, agriculteur _____

de Lenk (Siamenthaler, Berne) _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Vaut (Môtiers, Fribourg) le neuf février mil huit cent septante quatre

fil de Gotfried Baechler, agriculteur _____

et de Marie née Bigler, domiciliés à Payerne _____

2° Pradervand Eugénie _____

de Corcelles près Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le seize novembre - mil huit cent septante cinq -

fille de Louis Félix Pradervand, agriculteur _____

et de Nancy Madeleine née Marti, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Lenk le douze, à Corcelles et Payerne le quinze Mai mil huit cent quatre vingt dix sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux et publications de mariage à Lenk, Corcelles et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Lenk et Corcelles.

Signatures des époux :

Charles Baechler.

Eugénie Baechler.

Signatures des témoins :

F. Assal à Corcelles

D. Voussier fils à Corcelles.

L'officier de l'état civil :

L. Mathier. Rapin

N° 24

Guichard-Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du 8 Novembre 1915
déclaré définitif et exécutoire le 3 Decem-
bre 1915, le Tribunal du district de
Payerne a dissous par le divorce
le mariage Guichard-Rosset, ins-
crit ci. contre et a désigné le défendeur
comme époux coupable et a fixé à
un an le délai pendant lequel
il ne pourra se remarier.

Inscrit le 15 Décembre 1916 par
ordre du Département de Justice
et Police.

L'officier de l'état civil.

L. Mathner-Ropin

Communiqué au Département de
Justice et Police.

Le 15 Novembre 1916, le Conseil Fédéral
a prononcé la réintégration de Rosset
Suzanne Antoinette, divorcée Guichard,
dans le droit de cité du canton de Vaud
et de la Commune de Sonay.

Inscrit le 25 Novembre 1916 par
ordre du Département de Justice et
Police.

L'officier de l'état civil

L. Mathner-Ropin

Communiqué au Département de
Justice et Police le 25 Novembre 1916
et à l'état civil de Sonay.

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guichard Joseph Edouard, journalier _____

de Combrée (département de l'Ain et Saône, France) - domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Grandson le treize Mars — mil huit cent septante quatre —

fil de Alfred Jean Prosper Lion Guichard, cocher, à Grandson
et de défunte Marie Faustine née Schwey _____

2° Rosset Suzanne Antoinette, blanchisseuse _____

de Sonay _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le vingt quatre Janvier - mil huit cent septante six —

filles de Aimé Rosset _____

et de Adèle Paccard, blanchisseuse à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Sonay et Payerne le vingt quatre avril
et à Combrée les deux et neuf mai mil huit cent quatre vingt
dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publica-
tions de mariage à Sonay et Payerne
et Permis de célébration du Départe-
ment de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'officier de l'état
civil de Sonay.

Signatures des époux :

Guichard Joseph Edouard
Suzanne Guichard

Signatures des témoins :

Rey Maximilien, à Payerne
François Bueche, à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathner-Ropin

N° 25

Pittet et Pittet née Bonard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pittet Ernest, ouvrier à la Condenserie _____
de Seigneux _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le huit Janvier _____ mil huit cent septante cinq _____
fils de Rodolphe Pittet, cordonnier _____
et de Marie Bize domiciliés à Payerne _____

2° Pittet née Bonard Berthe Amélie, ouvrière à la Condenserie _____
de Seigneux _____ domiciliée à Payerne _____
veuve de César Constant Pittet dès le vingt quatre avril
mil huit cent quatre vingt huit . _____

née à Romainmôtier le vingt deux Février - mil huit cent soixante _____
fille de défunt Jean César Auguste Bonard _____
et de Griselet née Chuard _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt deux et à Seigneux
le vingt quatre Mai mil huit cent quatre vingt dix
sept . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte
de décès des premiers mari de l'épouse
et publications de mariage à Seigneux
et Payerne _____

Signatures des époux :

Pittet Ernest
Berthe Pittet

Signatures des témoins :

A. Brache - Cavel
Doudin Samuel
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Rapin

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Villarsel . _____

Par jugement rendu le 1^{er}
Juin et déclaré définitif le 15
Août 1910, le Tribunal civil du
district de Payerne a dissous
par le divorce le mariage Pittet-
Pittet-Bonard inscrit ci-contre.
Le divorce a été accordé aux torts
du mari en vertu de l'article 46
lettre b de la loi fédérale du
24 Décembre 1874.
Inscrit le 24 Août 1910 par ordre
du Département de Justice et Police.
L'officier de l'état civil
S. Mathier. Rapin
Communiqué au Département
de Justice et Police.

N° 26

Dutoit - Béraneck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dutoit Henri, charretier _____

de Moudon et Chevannes _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Chevannes le vingt neuf Mai - mil huit cent soixante neuf -

fil de Paques Louis Dutoit, agriculteur _____

et de Marguerite née Crausaz, à Chevannes _____

2° Béraneck Louise, ouvrière à la Condenserie _____

de Donatye _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le trente Mars - mil huit cent septante six -

fille de Jean Samuel Béraneck _____

et de Rosalie née Doudin _____

Les publications ont eu lieu à Moudon, Chevannes, Donatye et
Payerne le quinze Mai mil huit cent quatre vingt
dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Moudon
Chevannes, Donatye et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
 civil de Moudon et Chevannes

Signatures des époux :

Henri Dutoit

Louise Dutoit

Signatures des témoins :

Edouard Tomini sellier

Buache Suisse

tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. Maxime Rapin

N^o 22
Doudin-Pomini.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Doudin Henri, sellier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le quatorze Mars — mil huit cent septante trois —
fils de défunt Samuel François Doudin _____
et de Marie nie Villommet, à Payerne _____

2^o Pomini Julie, blanchisseuse _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le six Mai _____ mil huit cent septante cinq —
fille des défunts Samuel Pomini _____
et de Nanette nie Hoch _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt deux Mai, mil
huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publication de mariage à
Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Henri Doudin

Julie Doudin

Signatures des témoins :

E. Watter

Henri Obermann

tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N° 28

Fivaz. Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

1° Fivaz Elie, fabricant de bois de socques _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le quatre Mars — mil huit cent soixante huit —

Noms, profession et

fils de Louis Fivaz, agriculteur, _____

domicile des parents :

et de Susette Marguerite née Hermann, à Payerne _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Desmeules Julia, tailleurse _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Ropraz _____ domiciliée à Payerne _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le dix huit Février. mil huit cent septante _____

Noms, profession et

fille de défunt Jean François Benjamin Desmeules _____

domicile des parents :

et de Marie Eugénie Scanne née Frizzi à Payerne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq et à Ropraz le
neuf Juin mil huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Payerne
et Ropraz et extraits de Naissance
des époux.

Communiqué : à l'officier de l'état civil
de Corcelles le Jorat

Signatures des époux :

Elie Fivaz
Julia Fivaz

Signatures des témoins :

Ryser Alfred à Payerne
Beyeler Christian à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathur. Rapin

N° 29
Savary-Zürcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Emile, menuisier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Payerne le quatorze Janvier — mil huit cent septante quatre
fils des défunts Daniel Louis Savary _____
et de Victorine née Perrin _____

2° Zürcher Emma Louise _____
de Trüb (Berne) _____ domiciliée à Corcelles _____
Célibataire _____

née à Corcelles le vingt deux août — mil huit cent septante neuf —
fille de Charles Jean Jacques Zürcher _____
et de Marie née Schenk, à Corcelles _____

Les publications ont eu lieu à Trüb le quatre à Corcelles et à Payerne le cinq Juin mil huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, et publications de mariage à Trüb, Corcelles et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Trüb et Corcelles.

Signatures des époux :

Emile Savary
Emma Savary

Signatures des témoins :

Philippe _____ à Payerne
Samuel Donders _____ à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Meurer, Rogy

N^o 30

Wuttrich - Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

7. IV. 57

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wuttrich Jacob, tanneur _____
de Trüb (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Huttwyl le quinze février _____ mil huit cent soixante neuf _____
fils de défunt André Wuttrich (Wuttrich) _____
et de Rosette née Affolter domiciliée à Huttwyl _____
2^o Somini Marie Anna, cuisinière _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le vingtsept mars _____ mil huit cent soixante cinq _____
fille de défunt François Samuel Somini _____
et de Grüttelel Elise née Fivaz, domiciliée à Payerne _____
Les publications ont eu lieu à Payerne le trois et à Trüb le
cinq juillet mil huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, publi-
cations de mariage à Trüb et
Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Trüb.

Signatures des époux :

Jacob Wuttrich
Anna Wuttrich.

Signatures des témoins :

César W. Monnet à Payerne
Charles Feli à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Requin

N° 31
Groux - Seannot

Aujourd'hui seize Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Groux Benjamin employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le vingt huit avril - mil huit cent septante cinq -

Noms, profession et

fils de défunt Jacques Edouard Benjamin Groux _____

domicile des parents :

et de Marienne Méry née Grivaz, à Payerne _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Seannot Libaire Marie Marthe, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Barle Duc (Meuse, France) - domiciliée à Payerne _____

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Barle Duc le onze avril - mil huit cent septante sept -

Noms, profession et

fille de Nicolas Emile Seannot à Payerne _____

domicile des parents :

et de défunte Marie Thérèse Sepage _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le trente un Juillet mil
huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, publication
de mariage à Payerne, lettre de l'état
civil de Barle Duc, constatant que
la publication n'y est pas nécessaire et
lettre du Département de Justice et
Police admettant la chose.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
à Lensanne.

Signatures des époux :

Benjamin Groux
A.
Marthe Groux

Signatures des témoins :

Buache huissier à Payerne
Jules Hubert à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier, Ropin

N° 32

Ducommun-Heller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ducommun Louis Alexandre, menuisier _____

de Loche, Ponts de Maréels et Brot-dessous — domicilié à Payerne _____

veuf de Lina née Hey dès le quinze Décembre mil huit cent
quatre vingt seize _____

né au Champ du Moulin le cinq Décembre — mil huit cent soixante neuf —

fil de Ani Ducommun, ancien employé au Chemin de fer _____

et de Marie Louise Debrot, au Champ du Moulin _____

2^o Heller Catherine, ménagère _____

de Oberembrach (Zurich) — domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le vingt sept Novembre — mil huit cent soixante trois —

filie de Ulric Heller, agriculteur à Payerne _____

et de défunte Marianne née Savary. _____

Les publications ont eu lieu aux Ponts de Maréels, Loche et Rochefort le vingt
trois, à Payerne le vingt quatre et à Oberembrach le vingt
cinq Juillet mil huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de Naissance des époux et
acte de décès de Lina Ducommun née
Hey

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Loche, Ponts de Maréels, Rochefort
et Oberembrach.

Signatures des époux :

Alexandre Ducommun
Catherine Ducommun

Signatures des témoins :

Champrois
Menuisiers
Antes Barthoud
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathier - Rapin

N° 33

Monti - Crausaz

Aujourd'hui six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Monti Jean Charles Antoine, plâtrier

Lieu d'origine et de domicile :

de Cuzzago (province de Novare, Italie) - domicilié à Payerne

Etat civil :

veuf de Marie Julie Monti née Traquière des le trente un Décembre mil-huit cent huitante neuf

Lieu et date de la naissance :

né à Miggliandone le vingt six Janvier - mil huit cent soixante quatre -

Noms, profession et

fils des défunts Joseph Monti -

domicile des parents :

et de Antonia née Bladorne

Nom et profession de l'épouse :

2° Crausaz Marie Pauline, ouvrière en tabacs

Lieu d'origine et de domicile :

de Noviaz (Tibourg) - domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Montagny la Ville le vingt cinq Octobre mil huit cent septante trois -

Noms, profession et

fille de Jean Crausaz, agriculteur

domicile des parents :

et de Louise née Rossat, à Montagny la Ville

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noviaz le quatorze, à Payerne le dix-sept et à Miggliandone le vingt cinq Juillet mil huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux, publication de mariage à Payerne et Noviaz et Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Sausan et à l'officier de l'état civil de Prez.

Signatures des époux :

Jean Monti

Pauline Monti

Signatures des témoins :

Bertolini, Jean

Celestin Quaglio
(tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil :

J. Maxner, Rajin

N° 34

Schachtebeck-Codovillo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schachtebeck Pierre Hermann _____

de Brême _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Brême le vingt un Juillet - mil huit cent soixante six _____

fils de Henri Louis Schachtebeck, agent d'affaires à Brême

et de défunte Jeanne Dorothee née Seinke _____

2° Codovillo Josephine _____

de Saint Georges (Novare, Italie) - domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née aux Fourneaux (Gavie) le huit avril - mil huit cent soixante neuf _____

fille de Joseph Codovillo, employé au chemin de fer _____

et de Rose Moscono, domiciliés à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt six Juin, à Brême du vingt huit Juin au treize Juillet et au Consulat d'Italie les quatre et onze Juillet mil huit cent quatre vingt dix sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, pu-
blication de mariage à Payerne, et
Permis de célébration du Départe-
ment de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
à Lensbourg

Signatures des époux :

P. Schachtebeck
J. Codovillo

Signatures des témoins :

M. Wagner à Huttwyhl
Em. Jodouy à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Meyner. Rapin

N° 35

Gavin-Rothlisberguer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gavin Jean, géolier _____

de Brenles _____ domicilié à Payerne _____

Veuf de Jeanne Louise Dioget née Nicolier dès le quatorze Mai
mil huit cent nonante sept _____

né à Belp le vingt avril _____ mil huit cent quarante deux

fils des défunts Daniel Louis Gavin _____

et de Elisabeth Flämmi _____

2° Rothlisberguer Sophie, tailleur _____

de Hochstetten (Bovyl, Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Etrabloz le vingt trois Décembre mil huit cent quarante six _____

fille des défunts Jacob Samuel Rothlisberguer _____

et de Jeanne Marguerite née Barrand _____

Les publications ont eu lieu à Brenles, Hochstetten et Payerne le
vingt un Août mil huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
et publications de mariage à Brenles
Hochstetten et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de (B) Lucens et Grosshochstetten

Signatures des époux :

Gavin Jean géolier
Sophie Gavin

Signatures des témoins :

J. M. Whismany, à Payerne
Buache Favel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Meyner, Prép

N° 36

Dorthe Oppliquer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre — mil huit cent quatre-vingt-dix sept — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dorthe Joseph Marie, cocher —
de Gillarens (Fribourg) — domicilié à Payerne —
célibataire —

né à le queboze Août — mil huit cent septante —
fils de Jean Joseph Dorthe, agriculteur à Gillarens —
et de defunte Anna Marie Helène Monney —
2° Oppliquer Elisa, cuisinière —
de Röthenbach (Sion, Bienne) — domiciliée à Payerne —
célibataire —

née à la Mangetta (Yvonand) le quatorze Février — mil huit cent soixante trois
fille de Jean David Oppliquer, tnilier —
et de Marie née Paillet à Yvonand —

Les publications ont eu lieu à Gillarens le vingt cinq, à Röthenbach
le vingt six et à Payerne le vingt huit Août mil huit -
cent quatre vingt dix sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications
de mariage à Gillarens, Röthenbach
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Promasens et à celui de
Röthenbach (Sion)

Signatures des époux :

Joseph Dorthe
Elisa Dorthe

Signatures des témoins :

Paul Plumetta à Payerne
Bruno Javel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin

N° 37

Schafroth. Amrein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre — mil huit cent quatre-vingt-dix sept — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schafroth Pierre, agriculteur
de Röthenbach (district de Sion, Berne) — domicilié à Vers chez Savary niece Payerne
célibataire

né à Obermettlen (Ubasloof) le premier Novembre — mil huit cent cinquante trois —
fils de Pierre Schafroth, agriculteur Vers chez Savary
et de Anna niece Niklaus (Niklaus) décédée

2° Amrein Christine, domestique de ménage
de Schwarzenberg — domiciliée à Vers chez Savary niece Payerne
célibataire

née à Lucerne le trois Janvier — mil huit cent septante six —
fille de Balthasar Amrein, employé au chemin de fer à Zurich
et de défunte Christine niece Brunner

Les publications ont eu lieu à Röthenbach et Payerne le vingt huit août
et à Schwarzenberg le deux Septembre mil huit cent quatre
vingt-dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à
Röthenbach, Schwarzenberg et
Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Röthenbach et Schwarzenberg.

Signatures des époux :

P. Schafroth
Christine Schafroth

Signatures des témoins :

Albert Lugin
Albert Jau (tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil :

J. Mathys Rapin

N° 38

Widmer. Schnarenberg

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt quatre Septembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix sept — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Widmer Charles Conrad, chauffeur —
de Langnau (Lucerne) — domicilié à Payerne —
Celibataire —

né à Romont le quatorze Juillet — mil huit cent septante —
fils de Conrad Widmer, ouvrier en tabacs —
et de Marie Marguerite Philomène Schomme, domiciliés à Payerne
2° Schnarenberg Marie Albertine, ouvrière en tabacs —
de Guin (Fribourg) — domiciliée à Payerne —
Celibataire —

née à Fribourg le sept Janvier — mil huit cent septante deux —
fille de défunt Claude Antoine Schnarenberg —
et de Antoinette Victorine née Michy, ménagère à Fribourg
Les publications ont eu lieu à Dürdingen le trente un Août, à Payerne
le quatre et à Langnau le neuf Septembre mil huit
cent quatre vingt dix sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Langnau, Dürdingen et Payerne

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Langnau et Dürdingen.

Signatures des époux:

Ch Widmer
Ab Widmer

Signatures des témoins:

Benedictus Ruchstalt
J. Kaufmann
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil:

L. Mœrker, Rapin

N° 39
Gribi-Ramseyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gribi Alfred, domestique de campagne _____
de Lengnau (Berne) _____ domicilié à Verscher Perrin icière Payerne
célibataire _____

né à Bellerive le douze Avril - mil huit cent septante deux -
fils de défunt Samuel Gribi _____
et de Elisabeth née Marti, domiciliée à Bellerive -

2° Ramseyer Emma, ménagère _____
de Signau (Berne) _____ domiciliée à Verscher Perrin icière Payerne
célibataire _____

née à icière Payerne le vingt Octobre - mil huit cent septante _____
fille de Emile Ramseyer, agriculteur _____
et de Louise née Méan, domiciliés Verscher Perrin _____

Les publications ont eu lieu à Signau le vingt sept, à Lengnau
et Payerne le vingt huit Août mil huit cent quatre
vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, celui de l'épouse est inscrit dans les registres de l'arrondissement, publication de mariage à Lengnau, Signau et Payerne _____

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Lengnau et Signau _____

Signatures des époux :

Alfred Gribi _____
Emma Gribi _____

Signatures des témoins :

Henri Ramseyer Verscher Perrin _____
Buache Javel à Boyens _____

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin _____

N° 40

Soland-Gschwend

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

État civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

État civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Soland Charles Edouard, maréchal _____

de Reinach (Argovie) _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Fribourg le dix neuf Décembre — mil huit cent soixante neuf —

fils de Jacques Soland, comptable _____

et de Anna née Walther, domiciliés à Fribourg _____

2° Gschwend Marie, cuisinière _____

de Altstätten (St. Gall) _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le trois Novembre — mil huit cent septante un —

fille de Paul Gschwend poëlier _____

et de Marie née Haussener, domiciliés à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix huit à Reinach et

Altstätten le vingt Septembre mil huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance de l'époux, celui de l'épouse est inscrit dans les registres de l'arrondissement, et publications de mariage à Reinach, Altstätten et Payerne. _____

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Reinach et Altstätten _____

Signatures des époux:

Ch. Soland

Marie Gschwend

Signatures des témoins:

Paul Alfred Savary

Grosz Henri (tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil:

L. Mathier, Requin

N° 41
Rukstuhl. Ulrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil, soussigné, ont comparu

1° Rukstuhl Benedict, cigareur _____

de Aadorf (Trurgovie) _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Albertine née Sockmann dès le trente un Janvier mil
huit cent nonante sept _____

né à Aadorf le trente un Mars _____ mil huit cent cinquante _____

fils de Joseph Rukstuhl _____

et de Barbara Hünzli, décidés _____

2° Ulrich Balbina, cuisinière _____

de Harsau (Grand duché de Baden) domiciliée à Payerne _____

celibataire _____

née à Beruggen le dix sept Octobre mil huit cent soixante deux _____

fille de défunt Joseph Ulrich _____

et de Marie Josephine née Friker à Harsau _____

Les publications ont eu lieu à Aadorf le vingt six, à Payerne le
vingt huit Aout et à Harsau le sept Septembre mil
huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux
acte de décès de Albertine Rukstuhl née
Sockmann et publications de mariage
à Aadorf, Harsau et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil
de (Harsau) Aadorf et à la Chancellerie
de l'état par le transmiss à
Harsau. _____

Signatures des époux :

Benedict Rukstuhl
Balbina Ulrich geb.

Signatures des témoins :

H. Halper à Payerne
Gott. Peber à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxher. Rapiq

N^o 42
Journin-Buache

Nom et profession de l'époux
 Lieu d'origine et de domicile
 Etat civil :

Aujourd'hui quinze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o Journin Jules, ouvrier à la Condenserie _____
 de Fey et Villers le Terroir _____ domicilié à Payerne _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Fey le quatorze Octobre _____ mil huit cent soixante six _____
 fils de Charles Journin, agriculteur à Fey _____
 et de défunte Jeanne Louise Saccoud _____

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2^o Buache Eugénie Louise, ouvrière à la Condenserie _____
 de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Payerne le cinq Décembre _____ mil huit cent septante cinq _____
 fille de Daniel Eugène Buache, charpentier _____
 et de Louise née Dordain, domiciliés à Payerne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fey, Villers le Terroir le vingt
 cinq Septembre mil huit cent quatre vingt dix
 sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, celui de l'épouse et visuit dans les registres de l'arrondissement, publications à Fey, Villers le Terroir et Payerne.

Signatures des époux :

Jules Journin
Eugénie Journin

Signatures des témoins :

Auguste Wagnière à Payerne
César Buache à Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Fey et Echallens.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner, Requin

N° 43

Somini. Overney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 12 avril 1911 déclaré exécutoire le 23 Juin 1911, le Tribunal Civil du district de Payerne, a dissous par le divorce le mariage Somini-Overney inscrit ci. contre. Le divorce a été prononcé aux torts du défendeur en vertu de l'article 46 lettre a de la Loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Inscrit le 30 Juin 1911 par ordre du Département de Justice et Pol. L'officier de l'état civil L. Mathner-Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police.

Romariés ensemble
Louvain 16 Avril 1914

Aujourd'hui vingt un Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Somini Edouard, sellier carrossier
de Payerne domicilié à Payerne
Célibataire

né à Payerne le vingt huit Décembre mil huit cent septante trois
fils de Somini Louis, sellier
et de Louise Octavie née Doudin, à Payerne

2° Overney Marie Laure
de Charney (Tribourg) domiciliée à Payerne
Célibataire

née à Bulle le vingt six Avril mil huit cent septante deux
fille de défunt Bonaventure Antoine Overney
et de Genevieve Françoise Banchet domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix huit et à Charney
le dix neuf Septembre mil-huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Payerne
et Charney.

Signatures des époux :

Edouard Somini
Marie Somini

Signatures des témoins :

Givray Henri B^m
Jean Auguste
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathner-Rapin

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Charney.

N^o 44

Fiaux - Noble

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt cinq Octobre — mil huit cent quatre-vingt-
dix sept — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Fiaux Charles alphonse, chendronnier —
de Lausanne — domicilié à Payerne —
célibataire —

né à Payerne le six Décembre — mil huit cent septante un —
fils de Alphonse Charles Fiaux, chendronnier —
et de Marie Henriette née Matther, domiciliés à Payerne —
2^o Noble Céline Marie —
de Cheyres — domiciliée à Payerne —
célibataire —

née à Cheyres le six avril — mil huit cent septante six —
fille de défunt Lucien Noble —
et de Virginie née Bafio, ménagère à Cheyres —
Les publications ont eu lieu à Lausanne le cinq, à Cheyres le
six et à Payerne le neuf Octobre mil huit cent
quatre vingt dix sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance de l'épouse, celui
de l'époux est dans les registres de
l'arrondissement et publications de
mariage à Lausanne, Cheyres et
Payerne. —

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Lausanne et Cheyres

Signatures des époux:

Charles Fiaux

Céline Fiaux

Signatures des témoins:

Louis Gingins à Payerne
E. Watter à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Matther - Rapin

N^o 45
Blaser. Otz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o Blaser Gottlieb, cocher _____
de Saugnan (Berne) _____ domicilié à Aarau _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Dürrenroth le dix août _____ mil huit cent cinquante neuf

Noms, profession et

_____ fils de défunt Ulrich Blaser _____

domicile des parents :

et de Madeline née Lüthy à Berne _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Otz Marie, femme de chambre _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberbalm (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le seize mai _____ mil huit cent septante deux

Noms, profession et

_____ fille des défunts Jean Otz _____

domicile des parents :

et de Anne née Christer _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aarau le treize, à Saugnan le
quatorze, à Oberbalm et Payerne le seize Octobre
mil huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'officier de
l'état civil d'Aarau. _____

Signatures des époux :

Gottlieb Blaser
Marie Blaser

Signatures des témoins :

Jean Otz à Vevay
J. Ruyr Perrin à Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état

civil de Saugnan, Aarau et Oberbalm

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Rapin

N^o 46
 Tabord - Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Tabord Charles Louis Albert, ouvreur _____
 de Yvorne _____ domicilié à Sercy _____
célibataire _____

né à Yvorne le quatorze Septembre _____ mil huit cent septante _____
 fils de Jean David Félix Tabord _____
 et de Emilie Louise Ducret, décédés. _____

2^o Delessert Anna Louise, cigarière _____
 de Savigny, Forel et Seney le Sorat _____ domiciliée à Sercy _____
célibataire _____

née à Sercy le vingt six août _____ mil huit cent soixante quatre _____
 fille de Jean François Daniel Delessert _____
 et de Louise Cécile Pilet, décédés _____

Les publications ont eu lieu à Sercy le dix, à Yvorne et Savigny
 le quatorze, à Forel et Seney le Sorat le seize Juillet mil
 huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Sercy

Communiqué : aux officiers de l'état
 civil de Aigle, Sercy, Savigny
Forel et Corcelles le Sorat

Signatures des époux :

A. Tabord
Louise Tabord

Signatures des témoins :

J. Assal
J. Genuet
 tous deux à Payame.

L'officier de l'état civil :

J. Mathier. Regim

N^o 47
Ogay. Bichsel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ogay Jules Alfred, employé de bureau de Ormont-dessous et Seysin _____ domicilié à Payerne _____ célibataire _____

né à Aigle le vingt quatre Mars mil huit cent septante quatre fils de Pierre François Ogay, ancien cordonnier à Aigle et de défunte Marie Louise née Borloz _____

2^o Bichsel Marie, pierriste _____ de Hoasle près Burgdorf _____ domiciliée à Payerne _____ célibataire _____

née à Ins le vingt trois Juin _____ mil huit cent septante cinq _____ fille de défunt Jean Bichsel _____ et de Marie Roth, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Hoasle le dix, à Seysin le onze à Ormont-dessous le douze et à Payerne le treize novembre mil huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Ormont-dessous, Seysin, Hoasle et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Ormont-dessous, Seysin et Hoasle.

Signatures des époux :

Ogay.
Marie Ogay

Signatures des témoins :

Dominiussors à Payerne
James Dominiussors à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. Mather. Rapin

N^o 48
Bujard. Grivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bujard Paul Albert, employé au chemin de fer
de Luty et Riez _____ domicilié à Payenne _____
célibataire _____

né à Chexbres le sept Août _____ mil huit cent septante un _____

fil de Henri Louis Bujard, journalier _____

et de Louise née Imhoff, domiciliés à Payenne _____

2^o Grivaz Louise, ouvrière à la Condenserie _____

de Payenne _____ domiciliée à Payenne _____

célibataire _____

née à Payenne le trois Février _____ mil huit cent septante cinq _____

filles des défunts Jules Grivaz _____

et de Euphrasine Galotton _____

Les publications ont eu lieu à Luty et Payenne le six et à Riez
le sept Novembre mil huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
celui de l'épouse est inscrit dans les
registres de l'arrondissement et
publications de mariage à Luty
Riez et Payenne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Luty et Cully.

Signatures des époux :

Paul Bujard

Louise Bujard

Signatures des témoins :

M. Gschwend à Payenne
Louis Pichu
(à Payenne)

L'officier de l'état civil :

L. Mether. Requin

N° 49
Brossy. Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Décembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix sept — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brossy Auguste, charretier
de Payerne — domicilié à Payerne —
Célibataire —

né à Payerne le dix-neuf Décembre - mil huit cent soixante six —
fils de Brossy Auguste, agriculteur —
et de Marie Anna née Bossy, domiciliés à Payerne —

2° Porchet Cécile Rose, domestique de ménage —
de Corcelles le Forat — domiciliée à Payerne —
célibataire —

née à Corcelles le vingt un Juillet - mil huit cent septante sept —
fille de Isaline Porchet ménagère, domiciliée à Corcelles
et de le Forat.

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatre et à Corcelles le
Forat le cinq Décembre mil huit cent quatre vingt dix
sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse, celui
de l'époux est inscrit à folio 310, Volume
XIII de l'arrondissement de Payerne
et publications de mariage à Payerne
et Corcelles le Forat.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Corcelles le Forat.

Signatures des époux :

Auguste Brossy
Rose Brossy.

Signatures des témoins :

Villommet Odolphe
Jui Assal

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Requin

N°

Aujourd'hui Le Numéro 49 de la page 181, est ~~mil huit cent quatre-vingt~~
celui de la dernière par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

~~à~~ inscription faite dans l'année 1897.

Lieu d'origine et de domicile:

~~de~~ Les deux doubles du présent registre domiciliés sont conformes.

Etat civil:

Ce que nous certifions

Lieu et date de la naissance:

L'officier de l'état civil de Payerne
né à E. Marthe Ropin mil huit cent



Noms, profession et

~~fils de~~

domicile des parents:

~~et de~~ Payerne le 31 Décembre 1897

Nom et profession de l'épouse:

~~de~~ Un double a été remis le 3 Janvier 1898 à l'auto-

Lieu d'origine et de domicile:

rité Cantonale, en exécution ~~domiciliés~~ de l'article 2 de la Loi.

Etat civil:

L'officier de l'état civil de Payerne

Lieu et date de la naissance:

~~née à~~ mil huit cent

Noms, profession et

~~fille de~~ Payerne le 3 Janvier 1898.

domicile des parents:

~~et de~~

Date des publications:

~~Les publications ont eu lieu à~~



*Mu le 6 Janvier 1898
Maurice Ropin*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1.
Iseli. Marcuard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Iseli Charles, ouvrier à la Condenserie _____
de Mühleberg (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le seize Juillet _____ mil huit cent septante quatre
fils de Jacob Iseli, journalier _____
et de défunte Marie née Hohl _____

2° Marcuard Cécile Fanny Julie, ouvrière à la Condenserie _____
de Grandcour _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Grandcour le cinq Février _____ mil huit cent septante six _____
fille de Constant Marcuard _____
et de Gusenne Cécile Marcuard, à Grandcour _____

Les publications ont eu lieu à Mühleberg le dix sept, à Grandcour
et Payerne le dix huit Décembre mil huit cent quatre
vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance et publications
à Mühleberg, Grandcour et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil
de Mühleberg et Grandcour.

Signatures des époux :

Iseli Charles
Fanny Iseli

Signatures des témoins :

Ed. Schlaefli à Payerne
No. Lasser à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mather. Rappin

N^o 2
Gris. Ney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gris Jules Henri, charpentier-ménisier _____
de Seigneux _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Seigneux le treize Juillet mil huit cent soixante-neuf _____
fils de Jean David Gris, agriculteur à Corcelles _____
et de défunte Marie Louise née Panchaud _____
2^o Ney Louise, ouvrière à la Condenserie _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Payerne le six Février _____ mil huit cent septante quatre
fille de défunct Samuel Louis Ney _____
et de Louise née Brossy, ménagère à Payerne _____
Les publications ont eu lieu à Seigneux et Payerne le onze
Décembre mil huit cent quatre vingt dix sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
et publications de mariage à
Seigneux et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Villanel.

Signatures des époux :

Jules Henri Gris
Louise Ney
Gris née

Signatures des témoins :

Fivaz Isaac
Douzin Albert
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Repin

N° 3

Gris, Buache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gris Oscar Louis, sellier _____

de Cerniaz et Seigneux _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Payerne le quatorze Novembre mil huit cent septante un _____

fil de défunt Louis Constant Gris _____

et de Louise Marie née Comte, à Payerne _____

2° Buache Emma Marie, cuisinière _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le dix neuf Novembre mil huit cent septante un _____

fille de Daniel Eugène Buache, charpentier _____

et de Louise née Dordin à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Cerniaz et Seigneux le sept, et à Payerne le huit Janvier mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à
Cerniaz, Seigneux et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Villarszel.

Signatures des époux :

Oscar Gris

Emma Marie Gris

Signatures des témoins :

Emile Comte à Payerne

J. P. P. P. à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Maxime Repin

N^o 4

Badoux. Chevalley

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Badoux Elie, agriculteur _____de Cremin _____ domicilié à Cremin _____Veuf de Sydie nie Tidoux dès le vingt-six Mars mil huit cent septante sept _____né à Cremin le vingt un Avril _____ mil huit cent quarante cinq _____fils des défunts Jean Daniel Badoux _____et de Marie Louise nie Freymond _____2^o Chevalley Julie Gene, ménagère _____de Denez _____ domiciliée à Cremin _____

Célibataire _____

née à Denez le vingt trois Juillet mil huit cent soixante deux _____fille des défunts Pierre Louis Chevalley _____et de Jeanne Susanne nie Tidoux _____Les publications ont eu lieu à Cremin le onze et à Denez le quatorze Janvier mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lucens

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Lucens et de Denez à Neyruz.

Signatures des époux:

E. Badoux
Julie Gene

Signatures des témoins:

Buachu Tavel à Bayona
Emile né Hoffer à Bayona

L'officier de l'état civil:

S. Maxner. Nepin

N^o 5
Comte Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Comte Jules François Frédéric Henri, employé au chemin de fer
de Bayerne _____ domicilié à Bayerne _____
Celibataire _____

né à Bayerne le vingt trois Février - mil huit cent soixante six -
fils de défunt Frédéric Comte _____
et de Julie Charlotte Borel, ménagère, à Bayerne _____
2^o Ferrin Victorine Julie _____
de Bayerne _____ domiciliée à Bayerne _____
Celibataire _____

née à Bayerne le vingt huit Juin mil huit cent cinquante huit -
fille de défunts Daniel Benjamin Ferrin _____
et de Marguerite Marianne née Bonini _____
Les publications ont eu lieu à Bayerne le quinze Janvier -
mil huit cent quatre vingt dix huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Extrait de naissance de l'époux
et publication de mariage à Bayerne.

~~Communiqué :~~

Signatures des époux :
Comte
Victorine Comte

Signatures des témoins :
Daniel Schmid - Jommi - Jommi
Emile Schmid, Montreux

L'officier de l'état civil :
J. Messner, Requin

N^o 6

Savary. Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Savary Jules Emile Frédéric, agriculteur _____
 de Payenne _____ domicilié à Corges-rieu Payenne
 veuf de Lise Savary née Perrin dès le vingt neuf Mai mil huit
 cent quatre vingt quatre _____

né à Corges-rieu Payenne le quinze Novembre mil huit cent soixante deux-
 fils de ^{de} défunts Samuel Daniel Savary _____
 et de Louise née Savary _____

2^o Somini Lina Marguerite, ouvrière à la Condenserie _____
 de Payenne _____ domiciliée à Payenne _____
 Célibataire _____

née à Payenne le six Janvier _____ mil huit cent Septante _____
 fille de Frédéric Somini, agriculteur _____
 et de Marie Isennette née Savary à Payenne _____

Les publications ont eu lieu à Payenne le vingt deux Janvier mil
 huit cent quatre vingt dix huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de décès de Lise Savary née
 Perrin et publication de mariage
 à Payenne.

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules Savary
 Lina Savary

Signatures des témoins :

Albert Perrin Savary
 Giger Auguste

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Rejm

N° 7
 Buache. Baumgartner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buache César Louis, ouvrier à la Condenserie —
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le vingt quatre Septembre mil huit cent septante cinq —
 fils de Jacques Daniel Buache, agriculteur, à Payerne —
 et de défunte Anna née Rufener _____

2° Baumgartner Susanne, blanchisseuse —
 de Siestal (Bâle) _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le dix huit Décembre mil huit cent septante sept —
 fille de défunts Jacques Baumgartner _____
 et de Marienne née Wyss _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le huit et à Siestal le
treize Janvier mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Siestal
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état
 civil de Siestal

Signatures des époux :

César Buache
Susanne Buache

Signatures des témoins :

Doudin Albert
Buache Henri
 tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Meyner-Rapin

N° 8

Yenni. Höberli

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix neuf Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Yenni Rodolph, agriculteur _____
de Eggiwyl (Berne) _____ domicilié à Avenches _____
Célibataire _____

né à Eggenhorn (Kienhof) Berne le deux Août - mil huit cent soixante _____
fils des défunts Jean Ulrich Yenni _____
et de Sirina Graf _____

2° Höberli Anna ménagère _____
de Munchenbuchsée (Berne) _____ domiciliée au Chaux vicie Payerne
Célibataire _____

née à Mühleberg (Berne) le vingt sept Octobre mil huit cent soixante deux -
fille de Nicolas Höberli _____
et de Madeline Remund, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Avenches le quatre, à Eggiwyl, Mun:
chenbuchsée et Payerne le cinq Février mil huit cent
quatre vingt dix huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état
civil d'Avenches.

Communiqué: aux officiers de l'état civil
de Eggiwyl, Munchenbuchsée et
Avenches.

Signatures des époux:

Rodolphe Yenni
Anna Yenni

Signatures des témoins:

E. Boppet past. à Payerne
Christian Yenni à Avenches

L'officier de l'état civil:

L. Meurer, Requin

N° 9

Benggly. Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Benggly Lucien, agriculteur _____
de Syens _____ domicilié à Bressonnaz 2/ Vulliens
Célibataire _____

né à Sipey 2/ Vulliens le deux août — mil huit cent soixante seize —
fils de Jules Benggly _____
et de Rosine née Mottaz, domiciliés 2/ Vulliens _____
2° Martin Marie Susanne _____
de Syens _____ domiciliée à Syens _____
Célibataire _____

née à Mondou le treize Janvier — mil huit cent septante huit
fille de Eugène Martin _____
et de Louise Eugénie née Tardud, à Syens _____

Les publications ont eu lieu à Syens le trente un Janvier et à Vulliens le premier Février mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Mézières.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Mondou et Mézières.

Signatures des époux :

Binggeli Lucien
Marie Binggeli

Signatures des témoins :

Alexandre David Rod
(à Dompierre)
Bouché Javel
à Peyrème

L'officier de l'état civil :

L. Mathier. Repin

Dans sa séance du 21 août 1899, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, a ordonné en sujet de l'acte ci-contre, que le nom de famille Benggly soit écrit Binggeli et qu'à la Commune de Syens comme lieu d'origine de l'époux soit ajoutée celle de Wählern (Berne).
Inscrit le 24 août 1899
L'officier de l'état civil
L. Mathier. Repin

Communiqué aux officiers de l'état civil de Mondou, Wählern et Mézières.

N° 10

Rod & Balmer

née Fenthoey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rod Abram David, agriculteur _____

de Peney _____ domicilié à Dompierre _____

veuf de Jeanne Rosalie née Caubin dès le trente un Décembre mil huit
cent nonante deux _____

né à Mandon le treize Février _____ mil huit cent trente trois _____

fils de : défunts Jean Louis Rod _____

et de Rose née Berdoz _____

2° Balmer Rosine Eydie née Fenthoey, ménagère _____

de Dicki (Berne) _____ domiciliée à Sédailles _____

veuve de Samuel Balmer dès le cinq Octobre mil huit
cent nonante deux _____

née à Seigneux le dix sept Juillet _____ mil huit cent cinquante cinq _____

fille des défunts Pierre Daniel Fenthoey _____

et de Marie née Brochet _____

Les publications ont eu lieu à Dompierre, Sédailles et Sempen le
vingt sept et à Peney le vingt huit Janvier mil huit cent
quatre vingt dix huit. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Lucens. _____

/

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Corcelles le Jorat, Lucens
Sempen et Villenzel. _____

Signatures des époux :

Abram David Rod

Rosine Rod

Signatures des témoins :

Henri Baechler à Sempen

Benoît Tavel à Sempen

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Rogin

N° 11

Reville et Träbert
 née Buache
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Reville Jules Louis Henri Auguste, serurier-mécanicien-
 de Avenches _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Avenches le dix huit Mai — mil huit cent soixante sept —
 fils de Jules Auguste Reville, agent de Banque à Avenches _____
 et de défunte Gusette née Schindler _____
 2° Träbert Marie Fanny née Buache, ménagère —
 de Hönigsbruck (royaume de Saxe) _____ domiciliée à Payerne _____
 Neuve de Charles Auguste Träbert dès le vingt six Décembre
 mil huit cent nonante quatre _____
 née à Payerne le cinq Mai — mil huit cent cinquante neuf
 fille des défunts Jacques Daniel Buache _____
 et de Jeannette née Rapin _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le quinze, à Avenches le —
 dix sept et à Hönigsbruck le dix huit Janvier mil huit
 cent quatre vingt dix huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
 acte de décès de Charles Auguste Träbert
 et publications de mariage à Avenches,
Hönigsbruck et Payerne.

Signatures des époux :

Jules Reville
Fanny Reville

Signatures des témoins :

Jean-Louis Schindler
Buache Javel
 (tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Rapin

Communiqué : à l'officier de l'état civil
 d'Avenches et à la Chancellerie d'Etat.

Par jugement rendu le 5 mai
 1911 devenu exécutoire le 22 juin 1911,
 le Tribunal civil du district d'Aven-
 ches a dissous par le divorce le
 mariage Reville-Träbert ins-
 crit ci-contre. Le divorce a été
 accordé aux deux époux en vertu de
 l'article 46 lettre b et 47 de la loi
 fédérale du 24 Décembre 1874.
 Inscrit le 30 Juin 1911 par ordre
 du Département de Justice et Police.
 L'officier de l'état civil de Payerne.
S. Maxner-Rapin
 Communiqué au Département de
 Justice et Police.

N° 12

Muller-Willommet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Muller Adolphe Frédéric, ouvrier à la Condenserie
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Saint Maurice le vingt huit Octobre mil huit cent septante sept
fils de Gabriel Henri Muller _____
et de Hélène Richard, domiciliés à Payerne _____
2^o Willommet Julia, ouvrière à la Condenserie
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Payerne le dix huit Juillet - mil huit cent septante neuf
fille de Louis Willommet _____
et de Sophie née Doudin, domiciliés à Payerne _____
Les publications ont eu lieu à Payerne le douze février mil
huit cent quatre vingt dix huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, celui de l'épouse
est inscrit dans les registres de l'arrondissement
et autorisation du père de l'épouse mineure.

Communiqué :

Signatures des époux :

Muller Adolphe
Muller Julia

Signatures des témoins :

Buache Javel
Willommet Armi
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Rapin

N^o 13
Comte Housson.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Comte Louis Jules, receveur de l'Etat _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Léa née Rapin dès le six Mars mil huit cent
nonante un _____

né à Payerne le sept avril _____ mil huit cent cinquante huit

fils des défunts Louis Samuel Comte _____

et de Marie Françoise née Mellet _____

2^o Housson Marie _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le vingtun Juin mil huit cent septante un

fille de défunt Henri Louis Housson _____

et de Marie née Favet _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix neuf Février
mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de Décès de Léa née Rapin
et publication de mariage à Payerne
Les époux étant nés à Payerne n'ont
pas produit d'extrait de naissance.

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules Comte
Marie Comte

Signatures des témoins :

M^{rs} Housson à Payerne.
Henri Rapin - à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathieu Rapin

N^o 14Seith & Aeberhard
née Rüedi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Seith Jacob Georges, tailleur d'habits _____
de Gaülsheim (Grand duché de Hesse) domicilié à Payerne _____
veuf de Sonise Julie née Bron dès le vingt quatre avril mil huit
cent huitante deux _____

né à Warms le onze août _____ mil huit cent quarante quatre
fils de deffunts Jean Seith _____
et de Catherine née Butterfass _____

2^o Aeberhard Anna Elisabeth née Rüedi négociante
de Luzwyl (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
Nevue de Jean Aeberhard dès le quinze novembre mil huit
cent nonante six _____

née à Kriesbaumer (Guggisburg) le douze octobre _____ mil huit cent cinquante cinq _____
fille de Anna Rüedi, ménagère à Schwarzenburg _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Legenstorf le dix, à Payerne le onze et
à Gaülsheim le douze Décembre mil huit cent quatre
vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Legenstorf
et Payerne et permis de célébrer
du département de Justice et Police.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Legenstorf et à la Chancellerie
né d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

G. Seith
E. Rüedi

Signatures des témoins :

Alto Müller, math.
Buache Javel
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Maxther. Rapin

N° 15
Somini Mayor

Aujourd'hui quatorze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Somini Jules, comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le vingt neuf Janvier mil huit cent septante cinq _____

Noms, profession et

fils de Louis Somini, sellier _____

domicile des parents :

et de Louise Octavie nie Doudin, à Payerne _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Mayor Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandcour _____ domiciliée à Payerne _____

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Grandcour le deux Mars _____ mil huit cent septante trois _____

Noms, profession et

fille de Jean Daniel Louis Mayor _____

domicile des parents :

et de Julie nie Crany, à Payerne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne, et Grandcour le vingt-
six Mars mil huit cent quatre vingt dix huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publi-
cations de mariage à Payerne et Grandcour

Signatures des époux :

Jules Somini
Louise Somini

Signatures des témoins :

Mayor à Payerne
Ernest Ney

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Grandcour.

L'officier de l'état civil :

S. Mermet, Ropin

N° 16

Héritier Cuany

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Héritier Henri François, journalier _____de Mollondins et Orzens _____ domicilié à Payerne _____Célibataire _____né à Payerne le sept août _____ mil huit cent septante deux _____fils de défunt Charles Louis Héritier _____et de Sophie née Balquin, ménagère à Payerne _____2^o Cuany Emma Jenny, ménagère _____de Chevroux _____ domiciliée à Cudrefin _____Célibataire _____née à Chevroux le quinze août _____ mil huit cent soixante huit _____fille de Louis Cuany, agriculteur _____et de Suzanne née Cornemuses, à Cudrefin _____

Les publications ont eu lieu à Chevroux, Cudrefin, Payerne le dix neuf
à Orzens le vingt un et à Mollondins le vingt deux Mars,
mil huit cent quatre vingt dix huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Mollondins,
Orzens, Chevroux, Cudrefin et Payerne

Communiqué: aux officiers de l'état civil
de Danneloye, Ursins, Grandcom et
Cudrefin. _____

Signatures des époux:

Héritier FrançoisEmma Héritier

Signatures des témoins:

Henri Perrin (à Payerne)Buache Tard (à Payerne)

L'officier de l'état civil:

S. Maxcher. Rapin

N° 12
 Reusser-Hediger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reusser Frédéric, relieur _____

de Horrenbach et Büchen (Berne) _____ domicilié à Bayerne _____

célibataire _____

né à Uetendorf le trente de Décembre mil huit cent soixante huit.

fils de défunt Jean Reusser _____

et de Marie Marguerite née Finger, ménagère à Heiligenschwendi

2° Hediger Elise Emilie _____

de Reinach (argovie) _____ domiciliée à Bayerne _____

Célibataire _____

née à Reinach le vingtsept de Décembre mil huit cent septante quatre

fille de Samuel Hediger, cigareur _____

et de Lisette née Guter, à Bayerne _____

Les publications ont eu lieu à Reinach le six, à Schwarzenegg le sept et à Bayerne le neuf avril mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Schwarzenegg et Reinach.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Schwarzenegg et Reinach.

Signatures des époux :

Frédéric Reusser

Elise Reusser

Signatures des témoins :

W. Meby à Bayerne

P. Helfer à Bayerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner Repin

N°

Aujourd'hui _____ mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

+ Ce Volume se termine par le N° 12 des inscriptions de l'année 1898. La suite de ~~domicilié~~ trouve dans le Volume commençant par le N° 18. —

Ce que nous certifions

né à L'officier de l'état civil de Bayonne mil huit cent

fils de *S. Maxher. Repin*

et de



2°

de

domiciliée à

née à

mil huit cent

fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

+ Ce Volume se termine par le N° 12 des inscriptions de l'année 1898. La suite de ~~domicilié~~ trouve dans le Volume commençant par le N° 18. —

Ce que nous certifions

né à L'officier de l'état civil de Bayonne mil huit cent

fils de *E. Maxner. Repin*

et de

2°

de

domiciliée à

née à

mil huit cent

fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

36	Assal. Schellenberg	Alfred
51	Allmendinger. Mischler	Jean Jacob
62	Aigroz	Constance
99	Antonietta. Müller	Paquole Martino Gestano
121	Ador. Favre	Paul
169	Amrein	Christine
196	Reberherd u. Rüedi	Anna Elisabeth

- de Freytorrens.
- Dieman
- Combrenat le P^e.
- Trubaso (Meli)
- St. Croix
- Schwarzenberg
- Reynold

feuille par
repertoire fait

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in a non-Latin script, possibly Arabic or Persian, located in the upper right quadrant of the page.

1895

1896

1897

1898

1899

Borel. Pélud. Gustave
 Besson Lydie (Bernadette Thérèse)
 Buisson. Arsène Jacques Daniel
 Bersier Marie Lucie
 Brodbeck Henriette Madeleine
 Beyeler. Ncy Jessy Christian
 Blancard. Fregnicq Jean Louis
 Bize. Mayor Edouard
 Bossy Henriette
 Beyeler Marie Louise
 Bicherraz. Carin François Biet
 Badoux. Tapis Jean
 Bunnend. Forêtier Nlyse
 Bersier. Nader Henni
 Bichmann Anna
 Burgunder. Hubler Jacolo
 Brossy. Ribotel Paul
 Bertolini. Bertschi Jean Louis Charles Marie
 Bertschi Emma
 Bucher. Weidel Jean
 Bujard. Hoeren Ernest
 Bobet Lucie
 Bettez. Meylan Paul Auguste
 Baumgartner. Hostetter Théodor Fidenich
 Beyeler Elise
 Badoux Jeannette
 Brailard. Hengli vic Vignat François Isaac
 Badoux Marie
 Bossens Madeleine Mathilde
 Bobillier Genevieve Helene
 Borat Sophie Aline
 Bovey Aurélie
 Baccher. Prademan Charles Gotfried
 Bonard Berthe Amélie
 Birneck Louise
 Brache Eugénie Louise
 Blaser. Ok Gottlieb
 Bichsel Marie
 Bujard. Grives Paul Albert
 Bovey. Porchet Auguste
 Bruche Emma
 Badoux. Chevalley, Elie
 Bruche. Baumgartner César Louis
 Baumgartner Susanny
 Benzgli. Marin Lucian
 Balmer vic Fontmay Rosine Lydie
 Bruche Marie Tanny

Moudon
 Dompierre et Villazet (Payerne)
 Payerne
 Augy
 Muttenz
 Wauleren
 oron le château
 Villazet
 Payerne
 Cerny
 Crenin
 Biolley. Magnoux
 Villazet, Cully et Lutry
 Rechthalten
 Heimenhausen
 Payerne
 Carcoforo
 Sinenisch
 Schupfen
 Riez et Lutry
 Cernier
 Combremont le Petit
 Gossau
 Wauleren
 Moudon et Doltens
 (Marie)
 avy devant Pont et Villars d'avy
 Môtiers
 Cernier
 Cernier
 Leuk
 Donatye
 Payerne
 Langnen
 Hoste
 Lutry et Riez
 Payerne
 " "
 Crenin
 (César Louis) Payerne
 Diestel
 Syens
 Dicki

2
 4
 13
 14
 15
 19
 23
 34
 33
 35
 44
 54
 55
 56
 63
 68
 75
 81
 82
 90
 92
 98
 101
 102
 104
 113
 118
 122
 124
 127
 134
 147
 151
 155
 157
 158
 174
 177
 179
 180
 181
 185
 186
 189
 -
 191
 192
 193

B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

بسم الله الرحمن الرحيم
الحمد لله رب العالمين

1895

Cuchou & Wissel nie Simond, Ulysse
 Cachin Alice
 Crisinel Ida.
 Chevalley. Lavanchy John
 Chaillet. Perrin Gustave Arnold
 Clot. Luthi Louis Daniel
 Caille Marie
 Chablos. Beyeler Louis Henri
 Carin Mary
 Chevalley. Aigroz Jules
 Clot. Cortissey Jean Edouard
 Cortissey nie Cosandey Justine
 Cosandey "

1896

Chevalley. Porchet Eugène
 Chevalley. Deppierres abert.
 Cachin. Veyre Paul Henri
 Comme. Favaz Henri Isaac
 Chevalley Ida
 Crisinel Sionie
 Clot. Beyeler François Philippe Emile
 Comte Julia Antoinette
 Chautems Marie
 Carin Jenny
 Caille. Bossens Emile David
 Chevalley. Chamber Emile
 Chamber Elise

1897

Cachin Rose Louise
 Chevalley Fanny
 Crisinel & Vogt nie Jaquier, Ami
 Cachin. Bovat Aime
 Christinet Jenny
 Codovillo Josephine
 Chevalley Julie Eina
 Comte. Perrin Jules François Frédéric Henri
 Comte. Husson Jules Louis
 Crany Emma Jenny

de Berchier 10
 Cernier 12
 Denezzy 13
 " 16
 " 18
 Chevorney 18
 Courtilles 22
 Payerne 29
 Châleau d'Ox 35
 Vulliens 44
 Combremont le Petit 62
 Courtilles 66
 Dompierre "
 " "
 " 67
 " 76
 " Cernier 85
 " Chablos 103
 " Crampstanz 109
 " Denezzy 112
 " Courtilles 113
 " Payerne 115
 " Haut Vully 119
 " Vulliens 125
 " Payerne 127
 " Denezzy 131
 " "
 " Scigneux 136
 " Denezzy 143
 " Mollondin 146
 " Scigneux & Cernier 147
 " 150
 " St Georges 166
 " Denezzy 186
 " Payerne 187
 " " 195
 " Chevroux 198

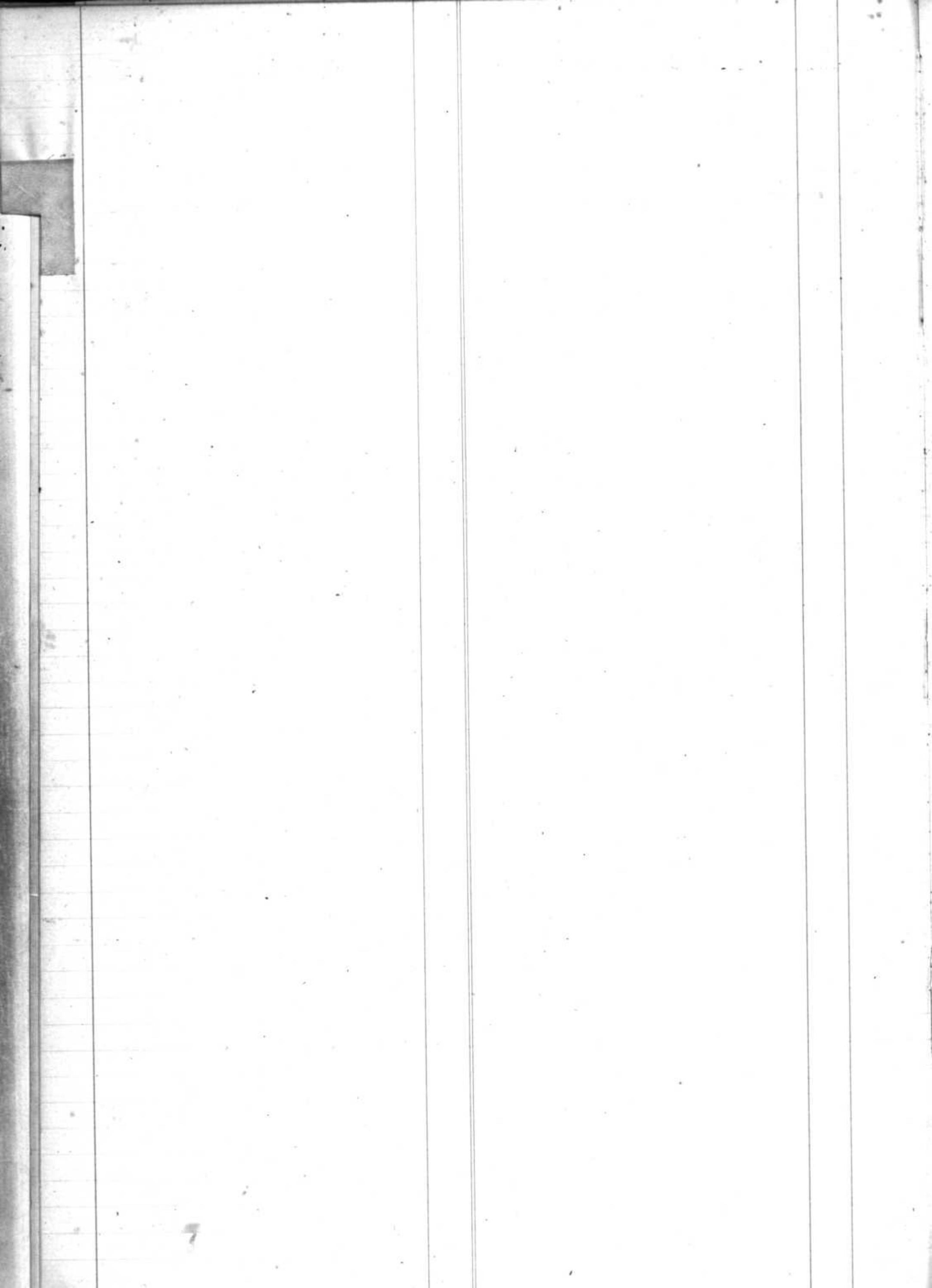
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

33. 2

1895	Doudin	Françoise Marie	
	Dérisz-Wahlen	Marie	
	Dutoit	Alexandrine	
	Doudin-Caille	Jules	1
	Duvillard	Lina	
	Duc-Pittet	Eugénie	
1	Ducommun-Vey	Louis Alexandre	des
	Dessonnez	Caroline	
1896	Délessert-Savery	Julien	
	Depierre	Justine	
	Dutoit	Alice Jenny	
	Danzisen-Röthlisberger	Gustave Wilhelm	
	Doudin	Amélie	
		Lina Louise	
1897	Delgrosso-Bobillon	Petrizio Salvatore	
	Durussel-Cachin	Jean David	
	Doudin	Elise Marie	F
	Duc	Hermence	
	Desmenles	Marie Pauline	
	Dutoit-Birenck	Hermi	
	Doudin-Sommi	Hermi	F
	Desmenles	Julia	
2	Ducommun-Heller	Louis Alexandre	
	Dorthe-Oppligner	Joseph Marie	
	Délessert	Anna Louise	

			5
		Beulines	24
		Neyruz et Mondou	26
		Payerne	29
		Combremont le Petit	38
		Villers-Bremard	39
		Ports de Martel, Lode et Brot depons	40
		Avenches	60
		Poney le Jorat	72
		Savigny	77
		Mondou et Neyruz	94
		Béle	100
		Payerne	117
			126
		Valmaggia (Italie)	134
		Seigneux	136
		Payerne	137
		Villers-Bremard	144
		Ropraz	145
		Mondou et Chevannes	158
		Payerne	159
		Ropraz	160
		Lode, Ports de Martels, Brot depons	164
		Gillerens	168
		Savigny, Forel et Poney le Jorat	178

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Lich. Tschempion Auguste Charles Eugène
Eichenberger - Hediger Gottlieb

Lichrens
Fahwengen

9
138

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Fattebert. Besson	Alphonse	(Mézières et Montpreveyres) Villars Brans	4
	Fragnière	Marie Louise	Middes	23
1895	Ferini. Kenfer	Louis Victor	Santino (Italie)	32
	Forétier	Honorable	Thierrens.	55
	Favre	Aline	Thierrens	69
	Fivar. Scheiterberg	Charles Jules Henri	Peyerne	97
1896	Fattebert. Bovet	Charles	Villars Bramard	101
	Fivar	Marie Albertine	Montagny les Monts	103
	Freiburgiens	Emma	Xenenege	105
1897	Frey	Beatrice Euphémie.	Morens	135
	Fivar. Desmeules	Elie	Peyerne	160
	Fieux. Noble	Charles Alphonse	Sousonne	176

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z





Herzmann. Reppit, César	
Herzmann. Silblommet	Emile Frédéric
Hertig	Lisette
Höbler	Rose
Heller. Bonny	Samuel
Herrin	Jusette Elise
Höstetler	Rosine
Herzmann	Marie
Hörschmid nie Moser	Sophie
Höngli nie Vuagnat	Judith Melanie
1897 Hediger	Lydie Hermine
Höbler	Julie Fanny
Häberli. Imhof	Frédéric
Häberli	Anna
1898 Housson	Marie
Höcher. Cuany	Hani François
Hediger	Elise Emilie

1	Peyrnie	17
1	"	52
	Eggiwyl	61
	Betterkinden	68
	Comlevois Lousteus	82
	Mühleberg	93
	Guggisberg	104
F	Peyrnie	111
	Ruderswyl	114
	Seedorf	122
	Reinech	138
	Betterkinden	148
	Münchenbuchsee	152
	"	194
-	Peyrnie	195
	Mollandis et Orges	198
	Reinech	199

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1896

1897

Gomini	Herminence Theresine		Peyeme	3
Jaquier - Duville	Jules		Villars le Comte	38
Geli - Reguin	Gottlieb		Mühleberg	58
Jaccoud - Schepfer	Henni		Puidoux	59
Jaquier - Depierre	James		Demoret	77
Gomini	Bare Sylvie	1	Peyeme	84
Jaccard	Cecile Rosine		Sts Croix	87
Gomini	Charlotte Louise dite Louise		Peyeme	98
Gomini - Freiburg	Daniel	F.	"	105
Gamin - Carin	Henni		Fey	125
Gamin - Rey	Jules Louis		Villars le Grand	129
Gomin - Mottet	Henni Francois	F	Peyeme	141
Jeanmonod - Moirer	Marc Alfred		Provence	149
Gomin - Gregoire	Rodolphe Amede	-	Peyeme	150
Ginhof	Rosa		Buchholzerberg	152
Gomin	Julie	F	Peyeme	159
is	Marie Anna	1		162
Seannot	Eibaize Marie Marthe		Basle Sur	163
Gamin - Bueche	Jules		Fey et Villars le Terron	174
Gomin - Overney	Edouard	1	Peyeme	175
Geli - Mercier	Charles		Mühleberg	183
Gomini	Sine Marguerite	1	Peyeme	188
Gemi - Hoebeli	Rodolphe		Eggwil	190
Gomini - Meyer	Jules	F	Peyeme	197

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1895 Kupfer Catherine
Kollig. Bichmann Felix
1896. Klopstein Marie
Keller Catherine

de Fentlingen 57
Leupen 63
Oberebach 83
164

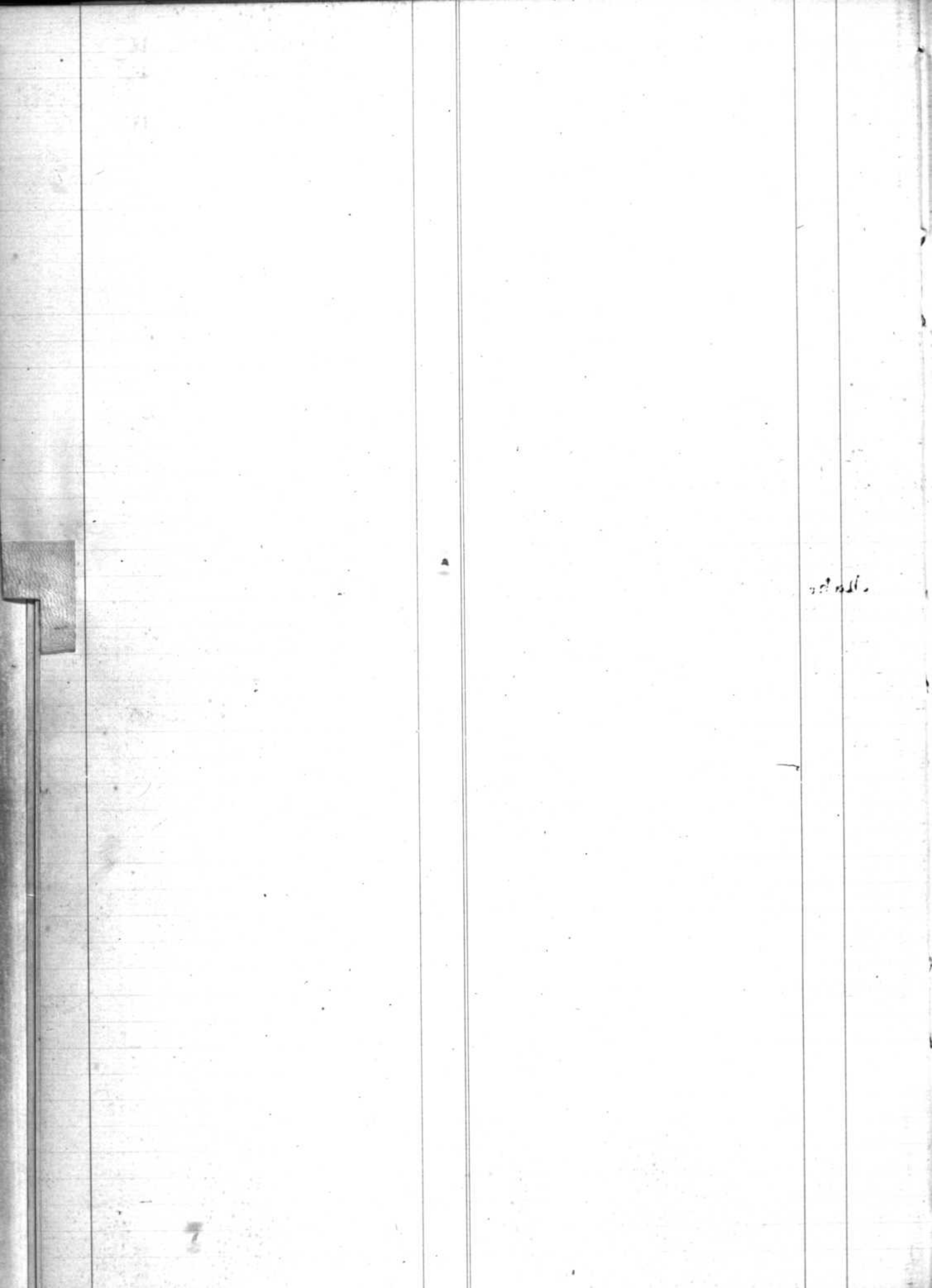
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Savonny	Lysie
Luthi	Marie Elise
Lödermann	Emma
Lüthy - Hebler	Max Adolphe

Savigny et Forel	16
Lemperswyl	22
Lutzfluh	43
Schöffelend	148

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1895

1896

1897

Martin. Siquerat	Emile
Marrel. Rey	Jules Ami
Magnin. Brodbeck.	Adolphe
Mayor. Monney	Louis
Monney	Marie Pauline
Nichel	Leontine Susanne
Nahou. Deries	Auguste Etienne
Marti	Bertha
Mayor	Edile Elise
Miadu. Bossy	Constant Felix
Meylan	Rosine
Morl. Motter	Francois Eugene
Motter	Lina
Muller. Ruffer	Jean
Mischer nie Kupfer	Catherine
Mäder	Elise
Maillard. Graf	Marc Philippe
Martin. Meyer	Louis Gabriel Emile
Meyer	Lina
Mottet	Constance
Mers. Gomini	Henri Louis
Mahou. Monney	Henrice Ernest
Monney	Marie Anne
Marti. Gomini	Louis
Muller	Ida
Meylan	Constance
Muller	Marie
Mora. Hermann	Charles
Moser	Sophie
Meret nie Badoux	Marie
Mottet	Lina
Mommeron	Marie Euphrasie
Monti. Creuses	Jean Charles Antoine
Marcuard	Cécile Fanny Julie
Martin	Marie Susanne
Muller. Willommet	Adolphe Frédéric
Mayor	Louise

Aeyruz	1
Yvonnand	6
Andrefin	15
Grandcour	20
Crêbles	4
Fioniz	21
Fore. Bellice	24
Lyss.	30
Château d'Oex	34
F Payeme	33
	32
Rossenges	41
Lyens	2
Möhlin	45
Wahlen	51
Oberried	56
Chesalles sur Oron	64
Pully	73
Ulmitz	4
Henniez	80
Burg	84
Beurvisin	93
Crêbles	2
Gumismald	98
Muhlen	99
Lieu	102
+ Payeme	108
Fontaneta d'agogna	111
	114
- Payeme	124
Benner	141
Murist	149
Cuzzago	165
Grandcour	183
Lyens	191
F Payeme	194
Grandcour	197

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



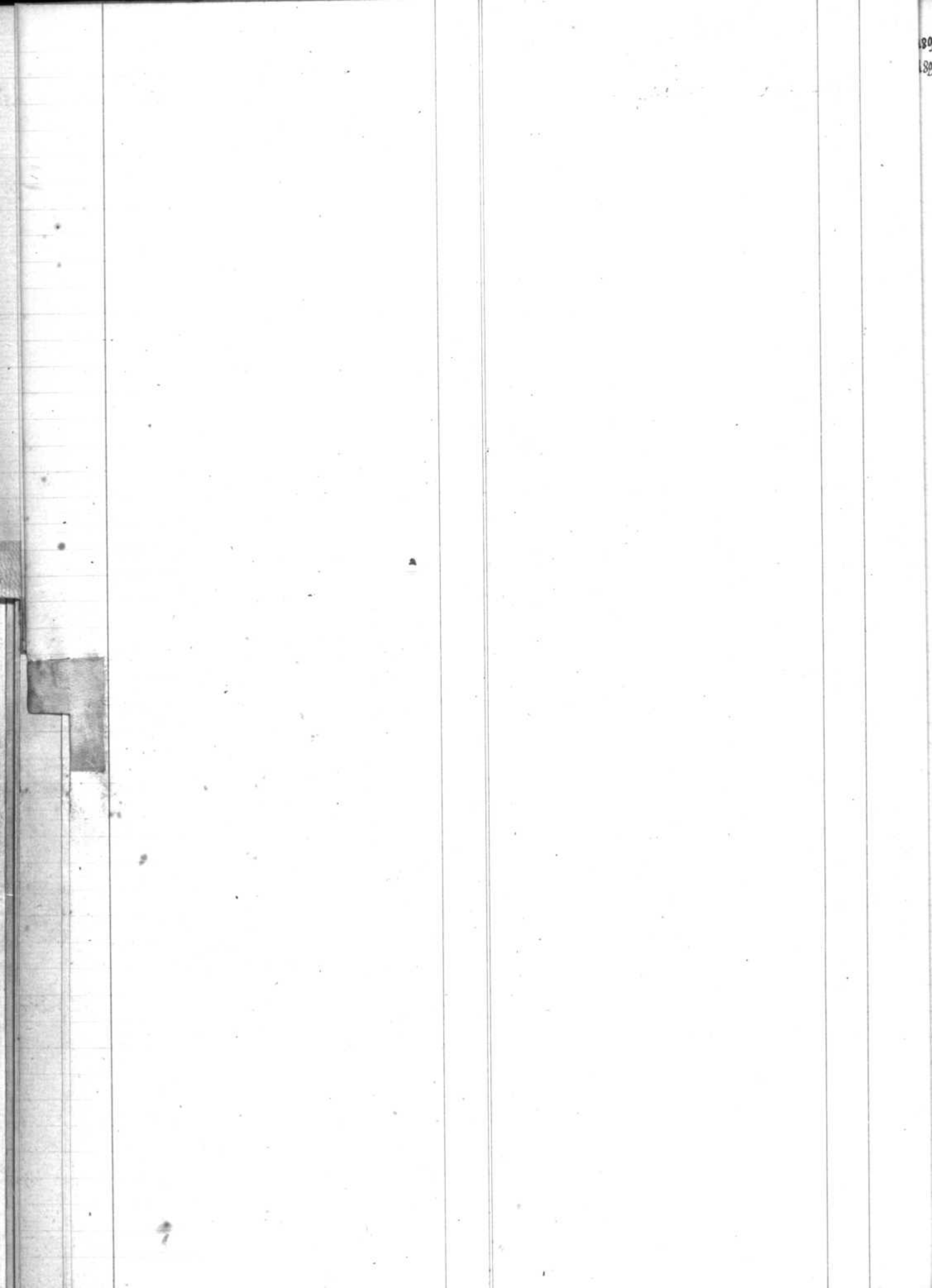
Ney	Marie		
"	Jenny		
"	Lina		
"	or Hubschmid	nie Moser	Samuel
Noble	Celine	Marie	
Ney	Louise		

Peyere
"
"
"
Chayes
Peyere

6
19
49
114
176
184

898

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

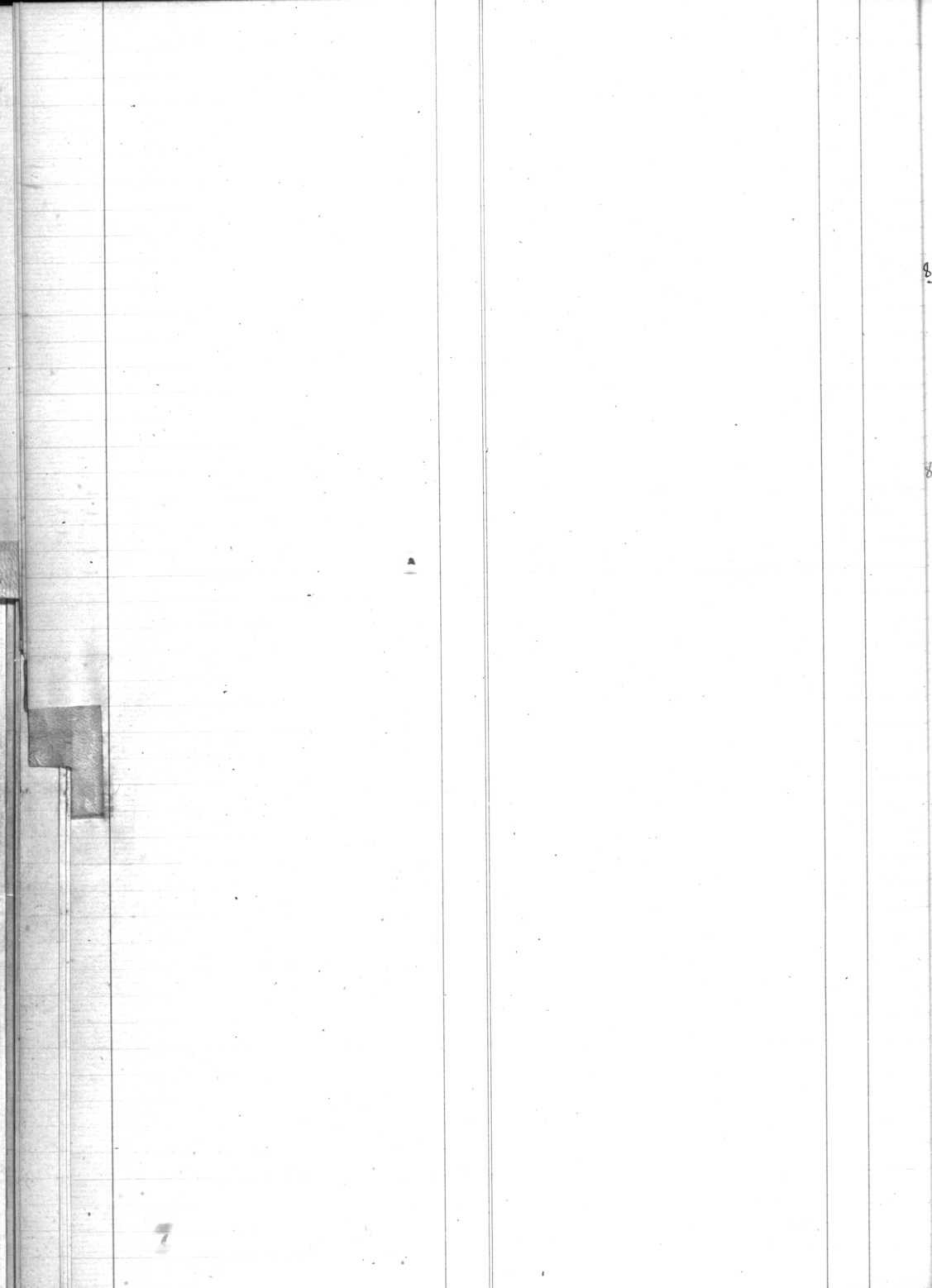


1895.
1896.

Ohmberger Rosina
 Ochs - Schmidt nee Wilkommen
 Oppliquer Elisa
 Overney Marie Jane
 Otz Marie
 Ogay. Bickel Jules Alfred

Duillier	53
Röthenbach	78
Charmey	168
Oberbelin	175
Ormont. dessus et Sysin	177
	179

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Sahud	Fanny Louise
Porta. Anthony	Emile
Pradervand. Camille	Emile Albert
Perrin	Victorine
Pittet	Leontine
Pradervand	Alme Valerie
Pastem. Woeker	Jean Samuel
Parisod. Gref	Gustave Edouard
Porchet	Stelene
896 Pesse	Marie Helene
Pasche. Mottet	Victor
Pittet. Froillet	Emile
Pidoux	Julie Emma
Pautet Marie	
Perrin	Julie Louise
Piretti. Rey	Fortune Georges
897 Pidoux. Ralpin	Alexis
Penseyres. Savary	Henri Louis
Pasteur	Genevieve Marie
Porchet	Adèle
Pradervand	Eugenie
Pittet et Pittet nie Bonard, Ernest	
Porchet	Cécile Rose
Perrin	Victorine Julie

Oyens	2
Cully & Lutry	11
Corcelles	12
Peyeme	18
Villars Brames & Seignin	39
Corcelles	42
4 ^{te} Croix	46
Villette & Lutry	52
Corcelles le Jorat	67
Ferlens	74
Ferlens	80
Seigneux	89
Forel et Villars le Comte	107
Chavornay	110
Peyeme	116
Vergy	120
Forel	128
Corcelles le Jorat	130
4 ^{te} Croix	140
Corcelles	142
"	155
Seigneux	157
Corcelles le Jorat	181
Peyeme	187

F

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Guaglia. Stämpfli Charles Francis Celestin . de Castelletto . Ville

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1895

1896

Raynaud. Givcl
 Renfer. Bersier
 Rappit
 Rebeaud
 Reber. Marti
 Renfer
 Rossier. Wenger
 Rapin. Fiedewand
 Rufferer
 Rappin
 Reguin
 Renaud. Savay
 Ribotel
 Riser. Zbinden
 Ruffli. Riesen
 Riesen Pauline
 Rey. Laccard
 Roth
 Richardet. Chambaz
 Rothlisberger
 Rapin
 Rey. Pidoux
 Rey
 Ray. Dondin
 Rapin
 Rey
 Rufferer
 Rosset
 Rothlisberger
 Ramseyer
 Rod or Palmer. Fankony
 Revilly et Fräbert. Bueche
 Ruedi
 Reusser. Hoediger.

David Eugène
 Emile
 Nancy Emma
 Lina
 Eugène Edmond
 Julia
 Paul
 David Salomon
 Louise Séraphine
 Julia Anne
 Alice
 Henri François
 Marie Léonie
 Charles
 Jean
 Maximilien Emile
 Marie Elise
 Meyse Edouard
 Rose Lina
 Elise Marie
 Jules François
 Louise Augustine
 Constant François
 Louise
 Marie Appoline Appoline
 Lina
 Lene Antoinette
 Sophie
 Emma
 Abram David
 Jules Louis Henri Auguste
 Anne Elisabeth
 Frédéric

Château d'Oex 7
 Repperswil 14
 Bièlay. Meguoux 17
 Rovrey 25
 Schanghen 30
 Repperswil 32
 Villarzel 40
 Payerne 42
 Blumstein 45
 Payerne 50
 Chevornay 58
 Attalens 74
 Sichelles 75
 Dürenöth 86
 Geengen 88
 Guggisberg 88
 Granges de Versin 87
 Combremont le Petit 90
 Langnan 100
 Payerne 106
 Combremont le Grand 102
 Granges de Versin 120
 Grandson 126
 Corcelles 128
 Amont 129
 Ruffnacht 153
 Laney 156
 Hochstetten 167
 Signon 171
 Teney 192
 Avanches 193
 196
 199
 Horenbeck u. Sichen

R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



	Schwembeck nie Doudin	Françoise Marie		Cheroux	5
	Simon - Zbinden	Jules		Valques et St. Croix	8
	Simond	Julie		Can	10
	Savery. Michel	Jules	F	Peyeme	21
	Schneider. Willemin	Alfred		Brügg	28
1895	Stämpfli	Anna Elisabeth		Wahlendorf	31
	Schellerberg	Marie		Wissenbomig	36
	Sannerd. Vernez	Louis		Courtilles	37
	Savery. Liedermann	Samuel Louis	1	Peyeme	43
	Somaner. Kepin	Henri Isaac		St. Croix	50
	Schafroth	Marguerite		Röthenbach	59
	Stämpfel. Herbig	Jean Joseph		Brunisried	61
	Savery	Cécile Henriette	1	Peyeme	65
1896	Schneiderger	Bertha		Escholmet	71
	Savery	Marie Louise	-	Peyeme	72
	Savoy nie Pesse	Marie Helène		Attalens	74
	Schmidt nie Willommet	Elise		Wahlern	78
	Schorel. Willommet Emile			Herzers	79
	Sinier. Klopstein	Georges Auguste		Wald	83
	Stoll	Alvina		Wahlern	91
	Schmid. Comte	Emile Joseph		Reger	115
	Schüpbach. Doudin	Henri		Obertal	117
	Savary. Marc nie Baden	Fritz	1	Peyeme	124
	Savery	Cécile	1	"	130
1897	Schwingscher	Elisabeth		Wahlern	133
	Siegenthaler. Doudin	Charles		Frub	137
	"	Louise Bertha		"	139
	Schneider. Pastor	Emile Arthur		Brügg	140
	Siegenthaler. Hüfensch	Christian		Frub	153
	Sieber	Albertine		Schertswil	154
	Savery. Turcher	Emile	1	Peyeme	161
	Schachtelbeck. Codovillo	Pierre Hermann		Brème	166
	Schafroth. Amrein	Pierre		Röthenbach	169
	Sennarenberg	Marie Albertine		Guin	170
	Soland. Eschwend	Charles Edouard		Reinick	172
	Savery. Tomini	Jules Emile Frédéric	1	Peyeme	188

S
T
U
V
X
Y
Z



1896

Talent. Schwabach
 Genampion
 Fenthorey
 Tapis
 Froliet
 Fenthorey. Chevalley
 Favcl
 Fenthorey - Bovey
 Tabord. Delessert
 Fenthorey
 Träbert. Duache

Jean François Frédéric
 Elise Flora
 Louise Marguerite
 Ida Léonie
 Aline
 Jean Louis
 Marie Cécile
 Charles Alois
 Charles Louis Albert
 Rosine Sydie
 Marie Fanny

Begins 5
 Gelo 9.
 Seigneux et Dompierre 11
 Combremont le Petit 54
 Seigneux 89
^{et Dompierre} 109
 - Payeme 121
 Dompierre 157
 Yverne 178
 192
 193

T
 U
 V
 X
 Y
 Z



U
V
X
Y
Z



Siquerat	Julie
Wiesel née Simond	Julie
Wöhler	Marie
Wuillemin	Emma Bertha
Sernez née Meylen	Rosine
Wenger	Marguerite
Woeber	Marie Séverine
Solery. Sonnez	Sion Constant
Sonnez	Elise Julie
Sillommet	Elise
Sonnez. Savary	Fritz
Willommet	Elise, Sœur Julien Jules
"	Jeune Marie
Seyre	Louise Julie
Weddel née Roth	Marie Elise
Wenger. Duboit	César Frédéric
Willommet. Chautems	Adolphe
Vuagnat	Indith Mélanie
Sillommet. Frey	Alfred
Sarthey. Duc	Ernest Alfred
Sogt née Baquière	Julie Augusta
Witnick. Sonini	Jacob
Widmer. Schmeckenberg	Charles Comed
Willommet	Julie
Scith or Aelberhard. Kueh	Jacob Georges

F.

v

F

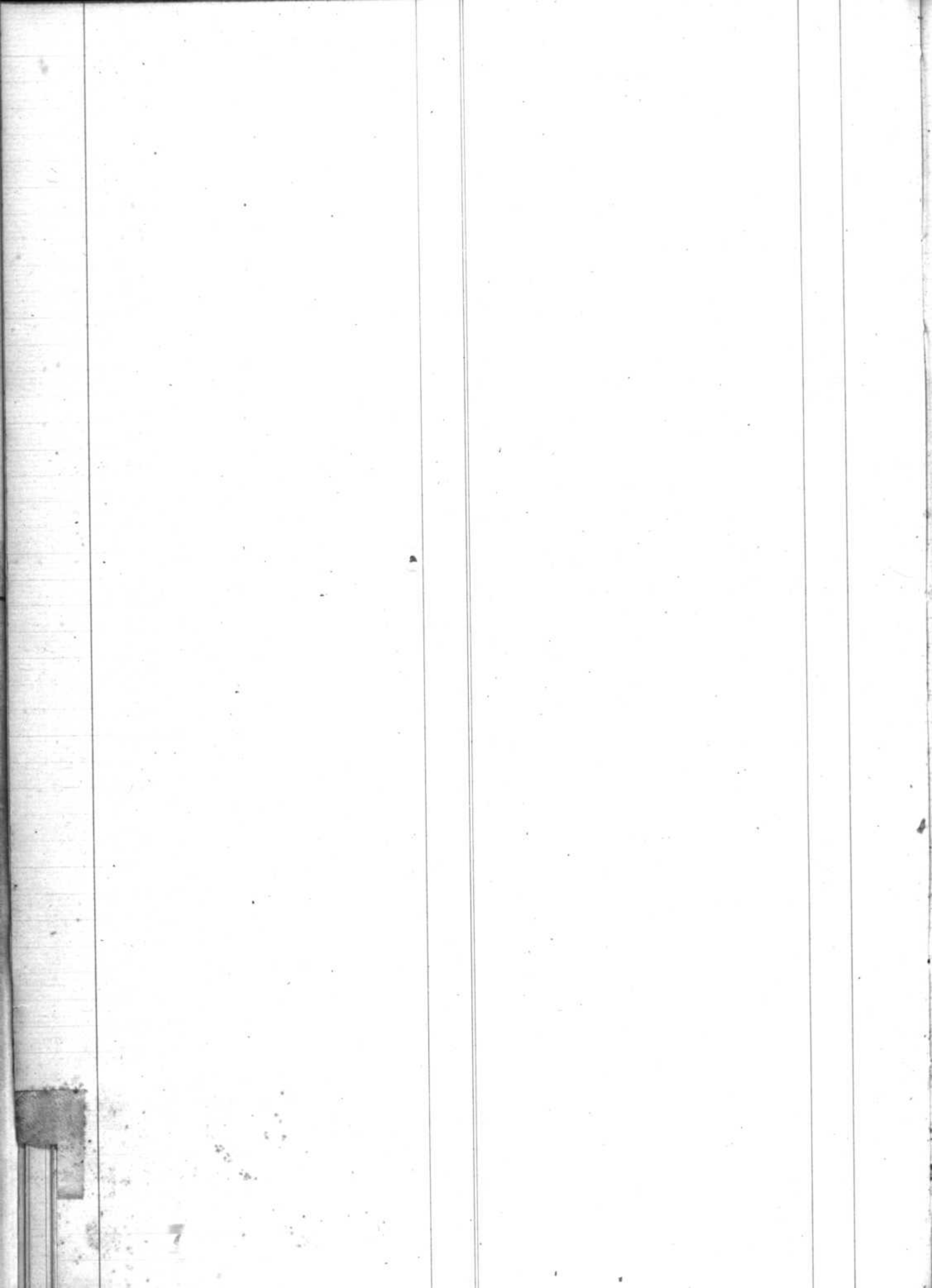
I

F

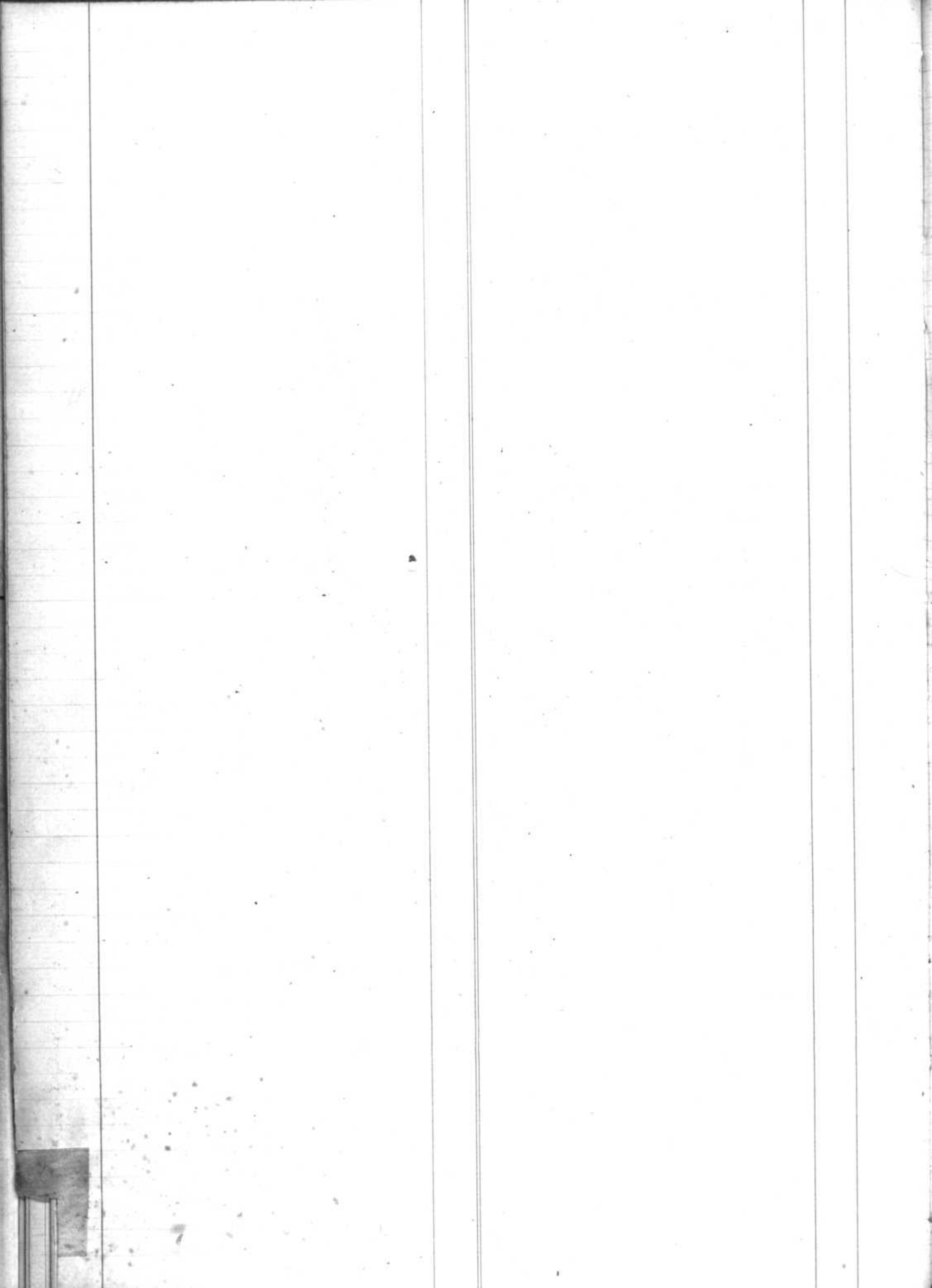
Combrumont le Grand	1
Chedouney	10
	24
Courgevaux	28
Villers Brabant	37
Boefen	40
Villerey	46
Granges de Vesin	48
Yvonand	"
Peyeme	51
Yvonand	65
	78
	79
	85
Chepelles	
Bleichenbach	90
Blumenstein	94
Peyeme	119
	122
Peyeme	135
Seigneur et Bussy	144
Reigobesingyl	146
Frib	162
Saugnan	170
Peyeme	194
Gailsheim	196

1897

V
X
Y
Z



X
Y
Z



Zenni. Höberli

Rodolphe

de Eggivyl

190

Y
Z

1894.	Zbinden	Lina	
1895.		- Girard	Emile Nicolas
	Lehner	nee Ombberger	Rosine
1896.	Zbinden	Anna	
	Inwahlen.	Peulet	Jules Auguste
	Zürcher		Emme Louise

Guggisberg	8
	47
Sexon	53
Guggisberg	86
Gessenay	110
Frib	161

